

Titre du mémoire :

- Proposition de création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie

Par les auteurs :

- François Plourde et Julien Bourbeau

Déposé à :

- l'Office de consultation publique de Montréal

Pour la :

- Consultation publique sur le secteur Assomption Sud – Longue-Pointe

4 avril 2019

Ce mémoire propose de préserver les boisés dans les secteurs Assomption Sud et Nord (arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) et d'y aménager un parc-nature : « Ruisseau-de-la-Grande-Prairie ». Celui-ci aurait pour principal objectif de créer un corridor écologique faisant connecter d'autres boisés et parcs situés en amont dans les quartiers adjacents du Nouveau-Rosemont et de Saint-Léonard, et en développant des liens de mobilités.

Nous avons aussi développé des pistes de solutions, prouvant que la bretelle d'autoroute prévue dans le boisé que nous nommons « Steinberg » n'est pas nécessaire. Nous amenons des preuves que les boisés existants dans les secteurs Assomption Sud et Nord sont essentiels pour contrer les îlots de chaleur, les inondations et l'air pollué.

Grâce à la séance d'information du 12 mars 2019, organisés par l'OCPM, nous avons pu parler avec les acteurs importants du projet d'écoparc industrielle de la Grande-Prairie. Tous nous ont indiqué (surtout les représentants d'Hydro-Québec et du Ministère des Transports du Québec) qu'ils n'aimaient pas couper des arbres. Malgré cela, on nous a fait comprendre qu'ils n'avaient pas le choix. C'est ce choix que nous voulons discuter. Nous voulons prouver que ce choix représente une façon de pensée désuète, d'un temps révolu.

Comme le mentionne souvent Monsieur Luc Ferrandez, responsable des grands parcs et des espaces verts de la Ville de Montréal, nous n'avons plus le choix, nous devons préserver la canopée présente et planter massivement des arbres pour contrer le réchauffement climatique. « L'arbre étant la seule « patente » qui absorbe en quantité le CO2 » aime-t-il à dire.

D'ailleurs, Monsieur Luc Ferrandez est totalement au fait de ce mémoire et en possède une copie papier qu'il a accepté le 2 avril 2019 à la rencontre de l'Alliance forêt urbaine (Soverdi). Rencontre à laquelle nous

étions invités a exposé notre projet de corridor vert. Monsieur Luc Ferrandez nous a même expliqué qu'il travaillait a un projet de corridor vert similaire au nôtre.

Maintenant, techniquement, le PDF haute résolution de ce mémoire de 61 pages est trop lourd pour votre outil de téléchargement. Aussi, notez que le document est de format légal, donc 8,5 pouces par 14 pouces. Je l'ai donc déposé ici pour que vous puissiez le télécharger :

<https://we.tl/t-58wKILgr7G>

Un accusé de réception serait vraiment apprécié, à une ou l'autre de ces adresses : renardfrak@gmail.com et/ou francois.plourde@lg2.com

N'hésitez pas à me rejoindre pour toute question ou suggestion à propos de ce mémoire coécrit avec Julien Bourbeau.

François Plourde
pour Les amis du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie



CE MÉMOIRE S'INSCRIT DANS LE CADRE DE L'OCPM AU SUJET DU SECTEUR ASSOMPTION SUD-LONGUE-POINTE

LES AMIS DU
PARC-NATURE

RUISSEAU *-de-la-* G.P.

AVRIL 2019

LA COALITION SAUVONS LE RUISSEAU MOLSON ET LES AMIS DU PARC-NATURE RUISSEAU-DE-LA-GRANDE-PRAIRIE PRÉSENTENT



Proposition de création du parc-nature Ruisseau- de-la-Grande-Prairie

Le matériel de base de cette illustration provient de Google Earth et de la banque photos de François Plourde.

CRÉATION

D'UNE TRAME VERTE ET BLEUE
RELIANT LE FLEUVE SAINT-LAURENT
À LA RIVIÈRE DES PRAIRIES

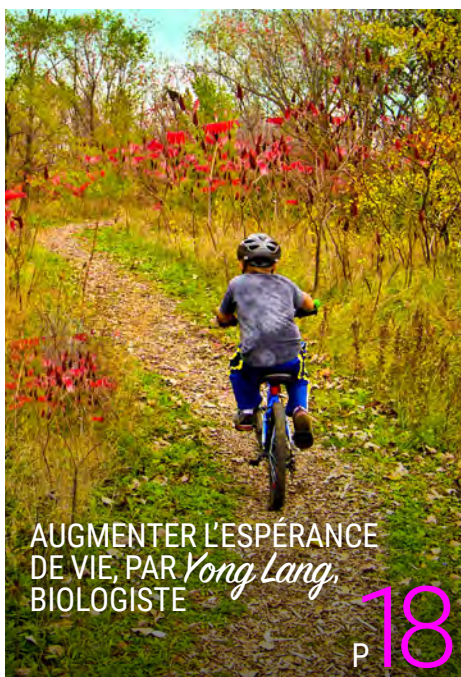
PROPOSITION DE PROJET

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
POUR LE FUTUR SECTEUR INDUSTRIEL
DE LA GRANDE-PRAIRIE

PAR LES AUTEURS

FRANÇOIS PLOURDE
(RENARD FRAK)
ET JULIEN BOURBEAU

REPRÉSENTATION ARTISTIQUE DE NOTRE VISION POUR LE CENTRE DU PARC-NATURE RUISSEAU-DE-LA-GRANDE-PRAIRIE. CET ENDRIT SE NOMME PRÉSENTEMENT LE BOISE-STEINBERG ET EST SITUÉ DANS LE QUADRILATÈRE DE LA RUE HOCHÉLAGA, DU COMPLEXE LE 5600, DES VOIES FERRÉES DU CN ET DE L'ENTREPRISE SOLOTECH À MONTRÉAL.



AUGMENTER L'ESPÉRANCE
DE VIE, PAR *Yong Lang*,
BIOLOGISTE

P 18



CARTES ÉPURÉES
DE NOTRE PROPOSITION
DE PLAN DIRECTEUR

P 21



CARTES DÉTAILLÉES
DE NOTRE PROPOSITION
DE PLAN DIRECTEUR

P 30

Les APPUIS à ce MÉMOIRE

Mouvement citoyen



Organismes



FONDATION
DAVID SUZUKI
Un monde. Une nature.



Technoparc
Oiseaux



LES AMIS DU PARC
DES GORILLES



LES AMIS DU CHAMP DES
POSSIBLES



Ballade de la rivière
Saint-Pierre
River Ride

Citoyens et citoyennes

ALEXANDRE BERGERON ■ CHARLES L'HEUREUX ■ DANIEL GARON ■ DANIELLE PLAMONDON
DANIEL VILLENEUVE ■ DENIS F CÔTÉ ■ ELISE MORIN ■ JACQUES RANGER ■ JULIE PATENAUDE
PAULE DUFOUR ■ ROLAND TREMBLAY ■ YAMINA SEKHRI

Ont collaboré à ce mémoire

ANDREW GONZALEZ ■ BRONWYN RAYFIELD ■ YONG LANG

AMÉLIE DESNOYERS ■ CARL BÉGIN ■ CHARLES BLAGDON-BERGERON
FRANÇOIS GAGNON ■ JEREMY HAMEL ■ KARINE GUERNON
MADALINA BURTAN ■ PATRICIA CLERMONT ■ ROGER LATOUR



BIOGRAPHIE des AUTEURS



François Plourde

est un artiste multidisciplinaire, connu sous le pseudonyme de Renard frak. Il travaille en tant que graphiste à l'agence de publicité Ig2. Youtuber prolifique, il produit autant de la musique et des vidéos de divertissements que des reportages sur l'histoire, les ruisseaux disparus et la nature montréalaise. Les vidéos de sa chaîne ont plus de 19 millions de vues <https://www.youtube.com/c/renardfrak> Depuis 2017, grâce à Amélie Desnoyers, il a joint la **Mobilisation 6600**, ayant pour souhait de réhabiliter le ruisseau Molson (de la Grande-Prairie).



Julien Bourbeau

est un littéraire de formation, cycliste-voyageur et flâneur. Il travaille à titre d'analyste en ressources humaines à la Société des Alcools. Il est membre de La Traversée, Atelier de géopoétique, depuis plus de dix ans et y a produit plusieurs textes de création et contributions diverses. On peut suivre ses périple sur son blogue *Les confidences d'un canadien errant* <https://bourbeaujulien.wordpress.com> En 2017, il s'est joint à la **Mobilisation 6600** et croit que l'on peut faire de son milieu de vie un paysage et un monde meilleur.

Les auteurs sont cofondateurs de la **Coalition Sauvons le ruisseau Molson** avec Amélie Desnoyers, Carl Bégin et Jeremy Hamel. Ils souhaitent transformer ce mouvement citoyen en OSBL du nom des **Amis du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**.

TITRE DU MÉMOIRE
PROPOSITION DE CRÉATION DU PARC-NATURE
RUISSEAU-DE-LA-GRANDE-PRAIRIE

PAR LES AUTEURS
FRANÇOIS PLOURDE ET JULIEN BOURBEAU

DÉPOSÉ À
L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

POUR LA
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE SECTEUR
ASSOMPTION SUD – LONGUE-POINTE

AVRIL 2019

ÉDITION ET DIFFUSION François Plourde et Julien Bourbeau
6513, 44e Avenue
Montréal (Québec) H1T 2N9
Téléphone : 514-281-8901
Courriel : renardfrak@gmail.com

La Coalition Sauvons le ruisseau Molson est un mouvement citoyen. Les amis du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie est le nom d'un OSBL en cours de création. L'organisme n'est pas encore inscrit au Registraire des entreprises.

Sauf indication contraire, tous les textes, photos, graphiques, illustrations, cartes et photomontages de ce mémoire sont la création de François Plourde et Julien Bourbeau. Ce document est libre de droits avec conditions. Vous êtes donc autorisés à partager, copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats à des fins non commerciales, selon les conditions de créditer l'œuvre et les auteurs.

TABLE *des* MATIÈRES



INTRODUCTION
AU SUJET DES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR ASSOMPTION SUD

P 7



PROPOSITION
LA CRÉATION DU PARC-NATURE RUISSEAU-DE-LA-GRANDE-PRAIRIE

P 13



CARTE CONCEPTUELLE
CARTE DES PRIORITÉS DE CONSERVATION
PAR BRONWYN RAYFIELD ET AL.

P 16

Carte : Bronwyn Rayfield et al.



SANTÉ PUBLIQUE
AUGMENTER L'ESPÉRANCE DE VIE ET AMÉLIORER LA SANTÉ PAR LA PRÉSENCE ACCRUE DE LA VÉGÉTATION
PAR YONG LANG, BIOLOGISTE

P 18

Photo : Roxanne Marcl



CARTES ÉPURÉES
PROPOSITION DE NOTRE PLAN DIRECTEUR

P 21



TOPONYMIE ET PROPRIÉTAIRES
DES BOISÉS, PARCS ET FRICHES

P 26

Illustration : Archives de Montréal



CARTES DÉTAILLÉES
DÉTAILS ET EXPLICATIONS, SECTEUR PAR SECTEUR, DE NOTRE PLAN DIRECTEUR

P 30

D'AUTRES PROPOSITIONS
D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES POUR PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

P 51



CONCLUSION

P 55

BIBLIOGRAPHIE

P 56

PÉTITION

P 58



RÉACTIONS
DES MÉDIAS À CE MÉMOIRE

P 60

RADIO-CANADA

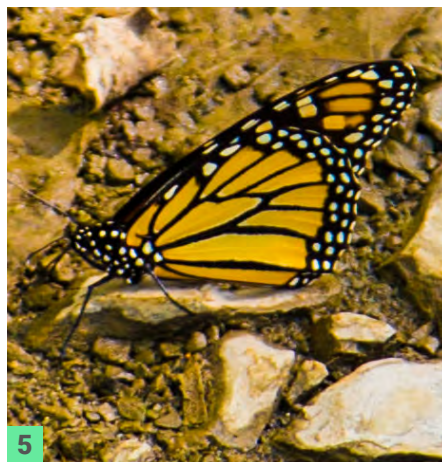
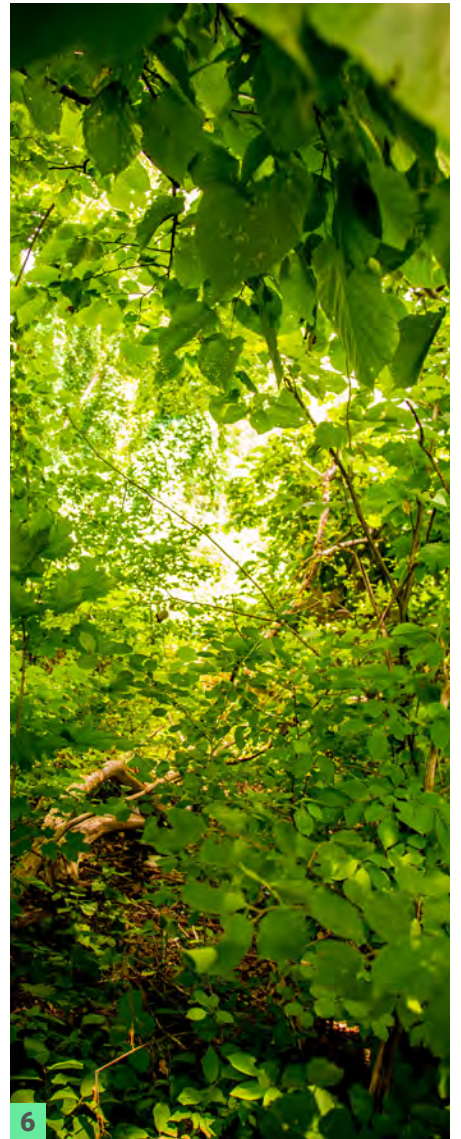
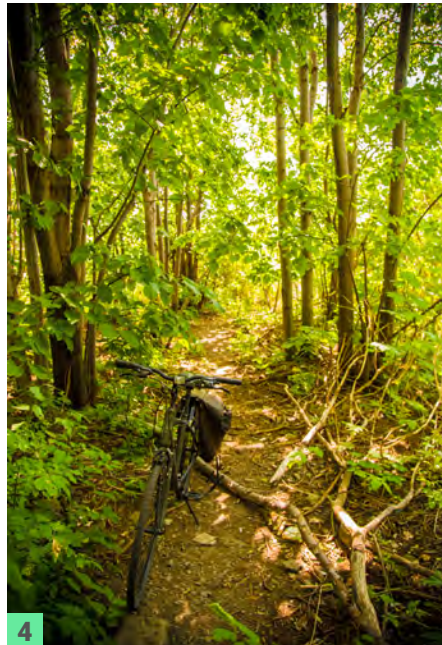
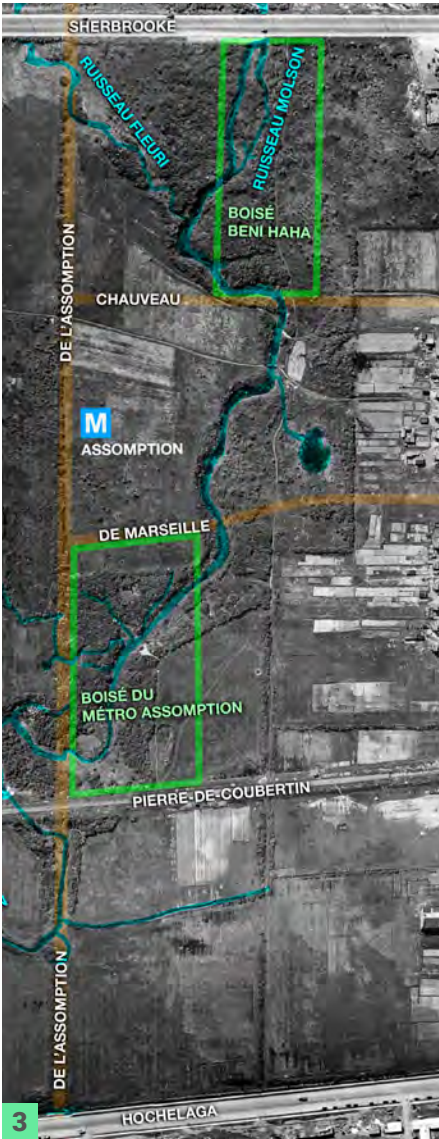
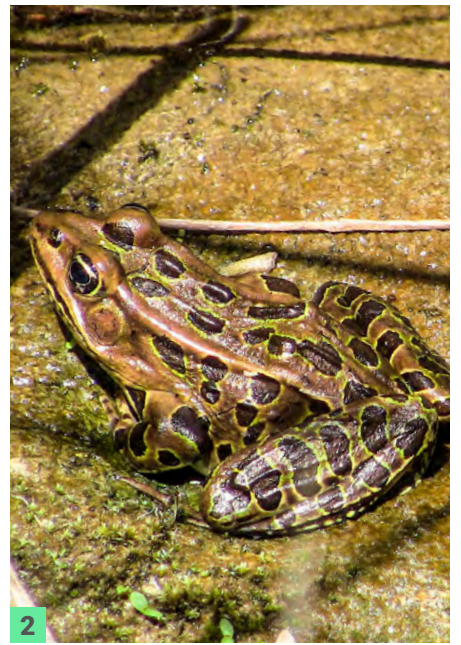
ICI Grand Montréal

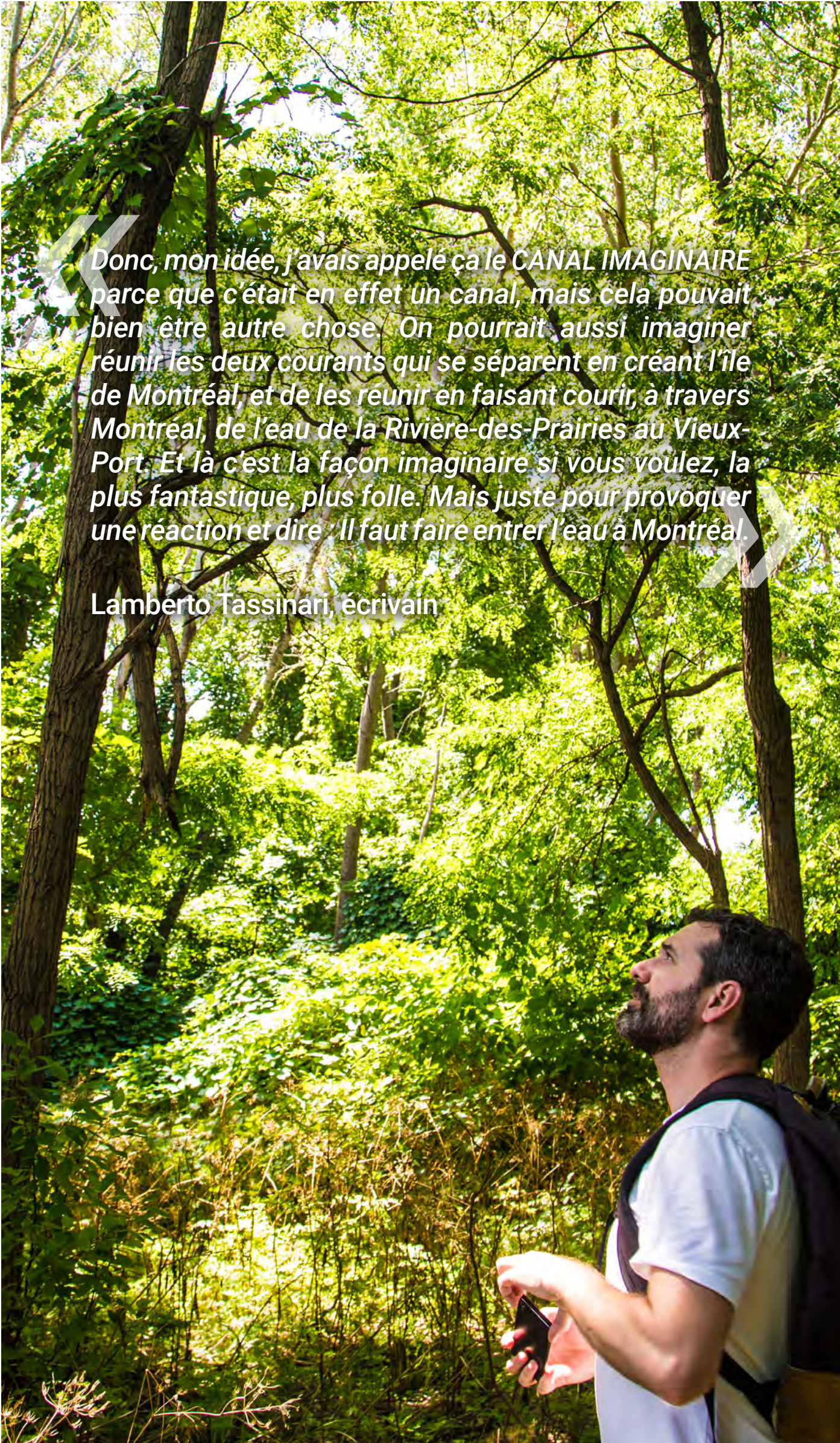
ACCUEIL ENVIRONNEMENT POLITIQUE MUNICIPALE

Des citoyens veulent un corridor écologique du nord au sud de Montréal

Publié le mercredi 20 février 2019 à 12 h 10
Mis à jour le mercredi 20 février 2019 à 16 h 39

- 1** **Boisé Beni Hana**, situé à côté des résidences Lux Gouverneur sur la rue Sherbrooke Est, Montréal.
 - 2** **Grenouille léopard** des étangs situés derrière Dubo Électrique sur la rue Dickson, Montréal. À proximité du parc Rougemont.
 - 3** Le **ruisseau Molson (de la Grande-Prairie)** en 1947. Photomontage et graphisme créés à partir de photos aériennes d'Archives de Montréal.
 - 4** **Boisé du métro Assomption**, aussi nommé boisé de la rue Marseille, au coin du boulevard de l'Assomption, Montréal.
 - 5** **Papillon monarque** photographié au Boisé Beni Hana.
 - 6** Tilleuls d'Amérique et vignes des rivages au **boisé du métro Assomption**.
 - 7** Comparatif entre 1980 et aujourd'hui du **boisé du métro Assomption**. Photo de 1980 d'Archives de Montréal. Photo récente provenant de Google Earth. Photomontage et graphisme par les auteurs.
- *** **Illustration de la page couverture** : Représentation artistique de notre vision pour le centre du **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**. Cet endroit se nomme présentement le **boisé Steinberg** et est situé dans le quadrilatère de la rue Hochelaga, du complexe Le 5600, des voies ferrées du CN et de l'entreprise Solotech, à Montréal.
- *** **Photo de la page couverture, en bas à gauche** : Jeune cycliste empruntant un sentier multifonction au **parc du Boisé-Jean-Milot**, près des rues Bélanger et Langelier à Montréal. Le travail que fait le **Comité de Surveillance Louis-Riel** pour ce boisé est d'ailleurs un exemple à suivre.



A man with a beard and a backpack is looking up at the trees in a lush green forest. The text is overlaid on the image, framed by two large, light-colored arrows pointing towards each other.

Donc, mon idée, j'avais appelé ça le CANAL IMAGINAIRE parce que c'était en effet un canal, mais cela pouvait bien être autre chose. On pourrait aussi imaginer réunir les deux courants qui se séparent en créant l'île de Montréal, et de les réunir en faisant courir, à travers Montréal, de l'eau de la Rivière-des-Prairies au Vieux-Port. Et là c'est la façon imaginaire si vous voulez, la plus fantastique, plus folle. Mais juste pour provoquer une réaction et dire : Il faut faire entrer l'eau à Montréal.

Lamberto Tassinari, écrivain

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la consultation de l'OCPM

Au sujet des orientations de développement économique et d'aménagement du secteur Assomption Sud – Longue-Pointe

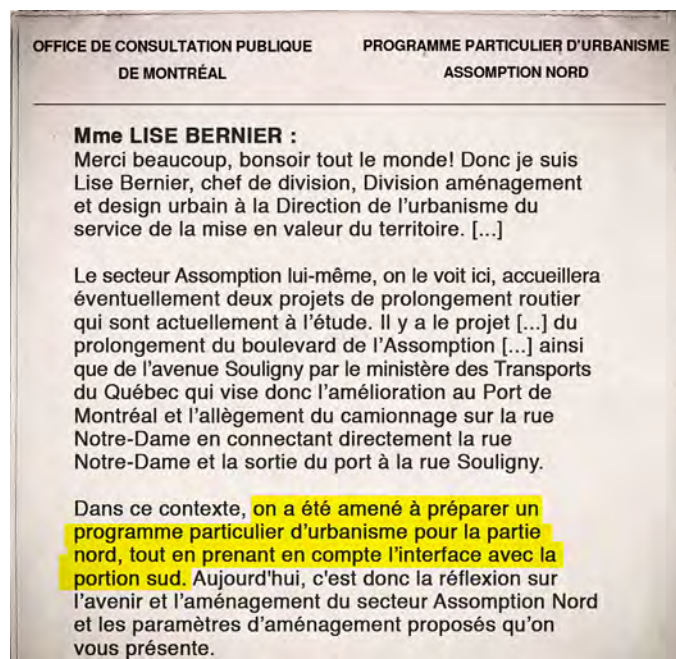
Situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

La bonification de la vision de la Ville de Montréal

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la consultation de l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM), qui vise à faire appel à la population au sujet de la vision, des orientations de développement économique et d'aménagement proposées par la Ville pour le secteur **Assomption Sud – Longue-Pointe** dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à Montréal (MHM). Toutefois, les secteurs interpellés ici dépassent largement le secteur étudié par l'OCPM. Non seulement notre mémoire propose la revalorisation, la revitalisation et la conservation des boisés résiduels et fragmentés du secteur **Assomption Sud**, mais il recommande également d'intégrer ces derniers à d'autres boisés similaires situés en amont du secteur. Cette intégration vise à former un corridor naturel par l'entremise d'un nouveau parc-nature – le **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie** – d'une longueur d'environ 8 kilomètres, allant du fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'arrondissement Saint-Léonard. Il est également proposé de créer un lien de connectivité vers un autre corridor naturel existant au nord de la ville, soit le **parc-nature Ruisseau-De Montigny**. Ce parc linéaire joint la rivière des Prairies. Ainsi la création de ce nouveau **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie** permettrait de créer un lien dynamique (pour la population, mais aussi la faune et la biodiversité) dans l'est de Montréal, entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies ! Voilà pourquoi notre projet se permet de sortir du cadre territorial de l'OCPM.

Sur le lit d'anciens ruisseaux, des friches et des boisés défilent

Nous demandons donc à tous ceux qui liront ceci de bien vouloir considérer cette démarche intégrative comme faisant partie d'un tout. Nous demandons aussi de garder en tête la vision d'ensemble et la destination du projet. Ceci est primordial, car toute la cohérence de celui-ci tient justement de la **réunification du parc-nature Ruisseau-De Montigny au parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**, par l'entremise d'un chapelet de parcs existants, de friches verdoyantes, de sentiers et boisés situés sur le lit d'anciens ruisseaux. Considérer ces différentes friches à partir de leurs attributs spécifiques, sans tenir compte du contexte global d'interconnectivité constituerait une entreprise vouée à l'échec ! Cela signifie donc qu'un boisé ou un petit espace vert du secteur **Assomption Sud** ou **Nord**, qualifié *faible en valeur écologique* pour l'ingénieur forestier devient essentiel et prioritaire lorsqu'on appréhende le développement écologique du corridor naturel. D'ailleurs, si l'on se fie au



À l'instar de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a tenu compte du secteur **Assomption Sud** en rédigeant le Programme particulier d'urbanisme **Assomption Nord** en 2017, nous avons fait le même genre d'exercice. Lors de la rédaction de ce mémoire portant sur le secteur **Assomption Sud**, nous avons pensé à **Assomption Nord** et même au-delà, car tout ce territoire est lié. Extrait de « **Transcriptions de la séance d'information du 15 février 2017** », PPU Assomption Nord, sur le site de l'OCPM, à la page 6. http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P84/6.1_ocpm_17_02_15_ppu_lassomption.pdf

rapport publié dans le journal Métro du 22 novembre 2018, « **La nature, qu'ossa donne ?** » et aux recherches d'Andrew Gonzalez, Bronwyn Rayfield et al. (voir page 16), non seulement ces boisés ont une valeur économique importante, mais ils ont une priorité de conservation du même ordre que le Mont-Royal, le parc Maisonneuve ou le Jardin Botanique. >>>

« **Les milieux naturels des secteurs Assomption Sud ou Nord ont une priorité de conservation du même ordre que le Mont-Royal, le parc Maisonneuve ou le Jardin botanique.**¹ »

22/11/2018 Mise à jour : 22 novembre 2018 | 22:02

La nature, «qu'ossa donne»?

Dans la métropole montréalaise, les milieux naturels rendent des services écologiques évalués à 2G\$ par an, que ce soit en termes de prévention des inondations, d'amélioration de la qualité de l'air ou de protection de la biodiversité. Mais il y a place à l'amélioration, selon des chercheurs dont les travaux seront présentés, vendredi, à la tour du Stade olympique, dans le cadre du **Sommet sur les infrastructures naturelles et les phytotechnologies**. État des lieux.

Le 1% pour la nature

Quand une institution gouvernementale construit un bâtiment, elle réserve généralement 1% de son budget pour l'inclusion d'une œuvre d'art. Pourquoi ne pas réserver aussi 1% du budget d'un projet de construction public ou privé pour ajouter un parc, un plan d'eau, un toit vert ou un bassin de biorétention des eaux de pluie?

Rentables, les arbres

Les 413 297 arbres géoréférencés sur l'île de Montréal offrent des services écologiques équivalant à 4,3M\$, selon un rapport de la firme ecozurb. Par exemple, en retenant l'équivalent de 100 piscines olympiques d'eau de pluie par an, ces arbres allègent la facture à l'usine d'épuration est de 141 123\$... et 90 cents.

Le stockage du carbone équivaut à un service évalué à 516 400\$ tandis que la réduction de la pollution de l'air est évaluée à 3,55M\$. Même si 354 espèces ont été recensées à Montréal, trois d'entre elles totalisent 40% des arbres plantés, notent les chercheurs qui soulignent [...]

Extrait de l'article « **La nature, qu'ossa donne ?** », publié dans le journal Métro du 22 novembre 2018, <http://journalmetro.com/actualites/montreal/1937954/la-nature-quossa-donne/>

¹ Voir page 17.

La nouvelle ère des grands parcs montréalais

Le postulat de départ de notre projet est le suivant : il manque cruellement de vert dans l'arrondissement de MHM. Et dans l'est de Montréal en général. La canopée a considérablement reculé, ce qui amène son lot d'inconvénients, notamment en ce qui concerne les **îlots de chaleur**. Sans compter que certains secteurs du quartier MHM sont fortement enclavés en raison des affectations industrielles lourdes, du trafic ou encore des emprises ferroviaires, portuaires ou autoroutières. Ce déficit écologique ainsi que les nuisances industrielles amènent à craindre de multiples impacts néfastes sur la santé publique. Pour ce faire :

nous croyons que la création d'un grand parc-nature et le reverdissement offrent des solutions à ces problèmes.

Aussi, la réunification de boisés et friches isolés les uns des autres dans le territoire visé jouerait en quelque sorte le rôle de corridor naturel, écologique, en milieu urbain. « *Le corridor écologique est un passage qui relie des espaces naturels. Les cours d'eau et leur végétation riveraine, les haies et les talus végétaux en sont des exemples. Les animaux et les plantes voyagent d'un endroit à un autre par ces passages. Synonymes : corridor faunique, corridor forestier, corridor biologique. Le passage artificiel, appelé aussi **écoduc** et construit par les humains, est un type de corridor écologique. Par exemple, une passerelle qui surplombe une route et relie deux massifs forestiers représente un corridor écologique. Elle permet aux espèces fauniques et floristiques de circuler entre les deux massifs malgré l'obstacle que représente la route.* »¹

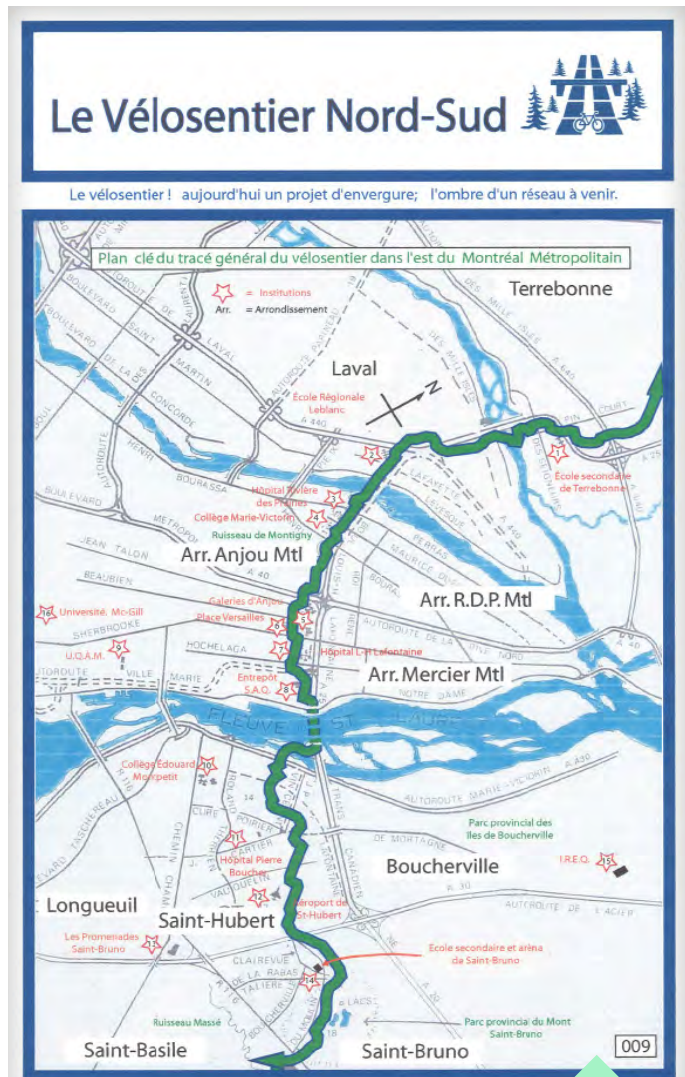
Dans cette perspective, lors d'un café-citoyen au parc-nature l'Anse-à-l'Orme, le 25 septembre 2018, **Luc Ferrandez**, responsable des *Grands parcs, des Espaces verts et des Grands projets* au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal mentionnait que la municipalité a cumulé de nombreux déficits au cours des dernières années en ce qui concerne la préservation des milieux naturels. En ce sens, la ville s'affaire actuellement à combler ses lacunes en achetant de grands espaces de forêt dans l'ouest de l'île, ce qui est louable, d'autant plus qu'il reste encore là-bas des milieux naturels. Toute initiative similaire est alors vue d'un bon œil. Or, pourquoi ne pas en faire autant dans l'est, là où le manque est criant ? **Nous sommes à l'ère des grands parcs !**

Ce mémoire s'inscrit donc dans cette mouvance et cette vision partagée par monsieur **Ferrandez**, mais aussi par la ville de Montréal et bien d'autres acteurs depuis longtemps. Par exemple, dans les années 1980, la traversée du nord au sud a été soulignée dans les mémoires du technologue en génie civil **M.-J. Pierre Fortin** de la corporation **Le Vélosentier Nord-Sud**. Le sentier qu'il projetait pour faciliter les déplacements cyclistes et piétons des citoyens se situe sur le même territoire qui est ici proposé. Cette vision d'interconnexion ne date pas d'hier !

Plus récemment, le **Conseil régional de l'environnement de Montréal** (CRE), par l'entremise du projet **ILEAU** a situé son territoire d'intervention dans les mêmes secteurs que ceux qui sont projetés dans ce mémoire. Diverses de leurs actions inspirent également notre plan, notamment en ce qui concerne :

- des espaces verts à connecter
- de grands corridors à valoriser
- une meilleure gestion des stationnements

À cet effet, le Journal Métro publiait, au mois de mai 1986, la carte du territoire d'intervention de l'**ILEAU**, intitulée « *Connecter l'est, de la rivière au fleuve* ». Depuis, leur territoire s'est élargi.



C'est dans les multiples mémoires (1982-2005) du technologue en génie civil, **M.-J.-Pierre Fortin**, que l'on retrouve les plans les plus précis d'un grand parc linéaire qui relierait le fleuve à la rivière des Prairies. Ici, un extrait de son mémoire de 2005.



Une autre vision d'unification de milieux naturels datant de 1986. « *Pour la préservation d'un boisé dans l'est de Montréal* », Le Devoir, mardi 8 juillet 1986.

¹ Gouvernement du Québec, « *Corridor Écologique* » (2008), sur le site Environnement et Lutte contre les changements climatiques. <http://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/glossaire-petit.htm#biodiversite>

Un écoparc industriel nommé Grande-Prairie ?

Le 5 juillet 2018, les citoyens de MHM ont pu connaître le nouvel énoncé de vision de la mairie d'arrondissement (Projet Montréal) qui présentait les orientations préliminaires de l'écoparc industriel de la **Grande-Prairie** ; concept qui supplantait le projet de la Cité de la Logistique de la précédente administration. Mais où était donc cette **Grande-Prairie** ? Avec un tel nom, on s'attendrait à ce qu'il soit question d'une réhabilitation de ruisseau ou encore d'un reboisement proposé par l'administration.

En effet, le nom **Grande-Prairie** fait référence au ruisseau d'importance, dont la marche des eaux circulait sur une distance nord-sud d'environ 8 kilomètres. Ainsi le décrit **Pierre Monette** dans son livre *Onon:ta' : une histoire naturelle du mont Royal* :

« *Le ruisseau Molson, appelé, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ruisseau de la Grande-Prairie. Ses sources étaient un entrecroisement de coulées sillonnant la plaine se situant au sein de l'actuelle ville de Saint-Léonard, d'où il descendait en direction du sud en se gonflant de l'apport des rigoles parcourant les terres agricoles qui deviendraient le quartier Rosemont. Parvenu au bas de la rue Sherbrooke, il rejoignait le fleuve en traversant les terrains aujourd'hui occupés par la gare de triage de Longue-Pointe du Canadien National. Il accueillait auparavant, entre le boulevard de l'Assomption et la rue Dickson, les eaux d'une coulée provenant du milieu du parc Maisonneuve : sans doute celles désormais retenues dans les deux bassins naturalisés du Jardin Botanique.* »

Dans son projet d'écoparc, la Ville de Montréal ouvrirait-elle la voie à ce rêve de revitaliser la Grande-Prairie ? Soyons cohérents avec ce toponyme qui n'est pas né du hasard, mais bien d'une réalité topographique. Encourageons l'administration à poursuivre la réhabilitation du corridor écologique, ce patrimoine à mettre en valeur.

Soulignons tout de même que la ville souhaite que le projet d'écoparc industriel soit conçu de façon à optimiser :

« *ses impacts environnementaux et urbains : lutte aux îlots de chaleurs et verdissement, gestion écologique des eaux de ruissellement, décontamination de terrains, préservation des milieux naturels, le cas échéant, protection d'espèces fauniques vulnérables et protection de la santé publique.* »¹

Malgré cette annonce et ce rejet de l'ancien format du projet de Cité de la Logistique, **plusieurs questions demeurent, notamment en ce qui concerne la volonté de revitaliser ces milieux naturels.**

En effet, avant même que l'OCPM n'ait commencé ses démarches consultatives, les activités industrielles s'affairaient à mettre en œuvre le plan de développement dans **Assomption Sud**. L'entrepreneur **Ray-Mont Logistiques**, qui avait acquis le terrain de l'ancienne **Canadian Steel Foundries (CSF)** avait déjà remblayé les derniers vestiges aquatiques du ruisseau de la Grande-Prairie sur son terrain et coupait la totalité de ses arbres (au mois d'août 2018). Est-il encore question de préservation des milieux naturels ?²

D'influents joueurs tels que le **Port de Montréal**, le **Canadien National**, le **Ministère des Transports du Québec (MTQ)**, >>>

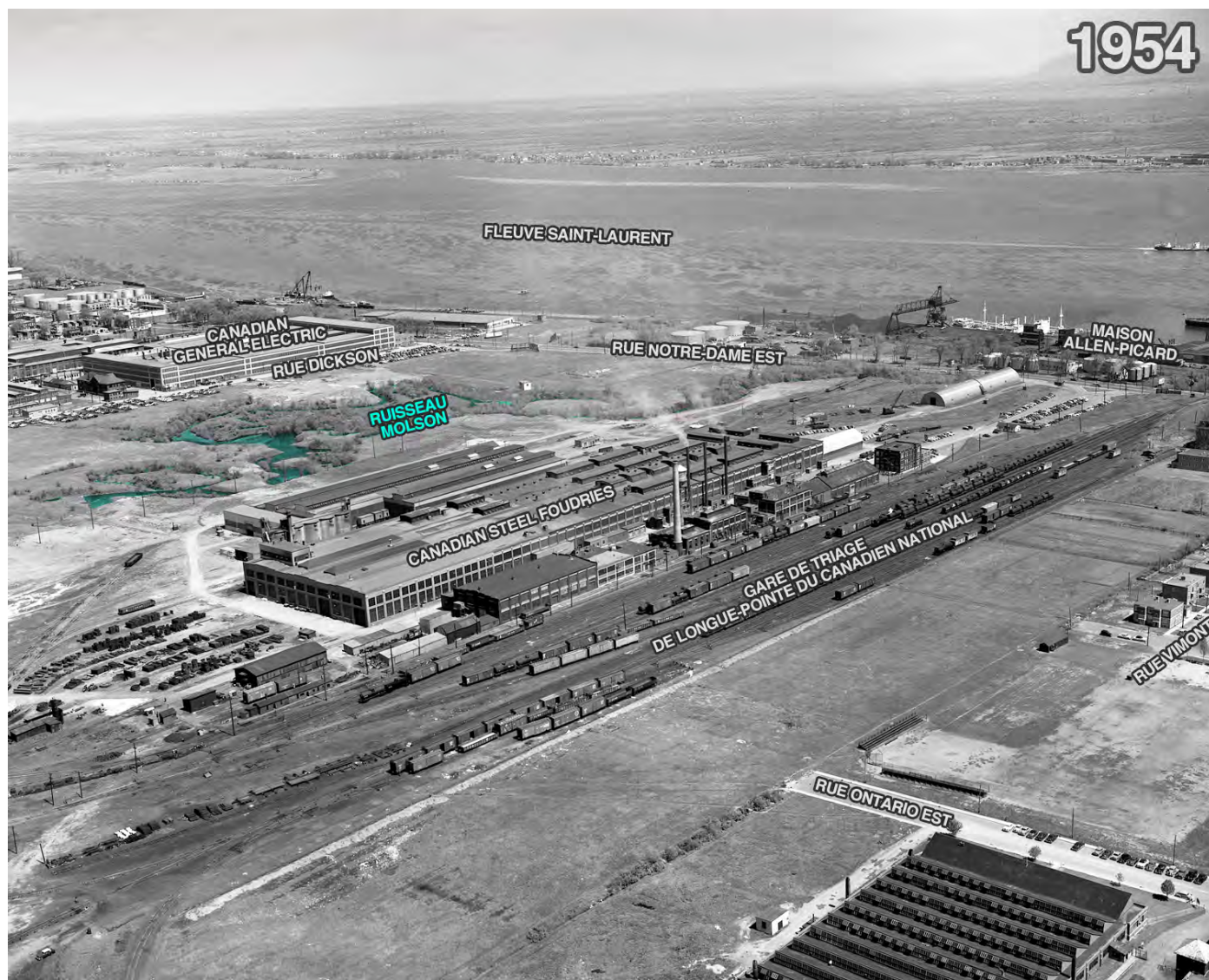


Photo aérienne oblique de 1954 d'Archives de Montréal. Le ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) se jetait jadis dans le fleuve, tout près de la maison Allen-Picard. Graphisme et identification des lieux par les auteurs.

¹ Office de consultation publique de Montréal, « *Écoparc industriel de la Grande Prairie. Orientations préliminaires de développement* », sur le site Office de consultation publique de Montréal. http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/1.3.1_assomption_orientationsocpm_20180622.pdf

² Radio-Canada, « *Mercier-Hochelaga-Maisonneuve : la Cité de la logistique abandonnée pour un projet plus vert* », sur le site Office de Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1097132/mercier-hochelaga-maisonneuve-cite-de-la-logistique-abandonnee-projet-plus-vert-port-montreal>

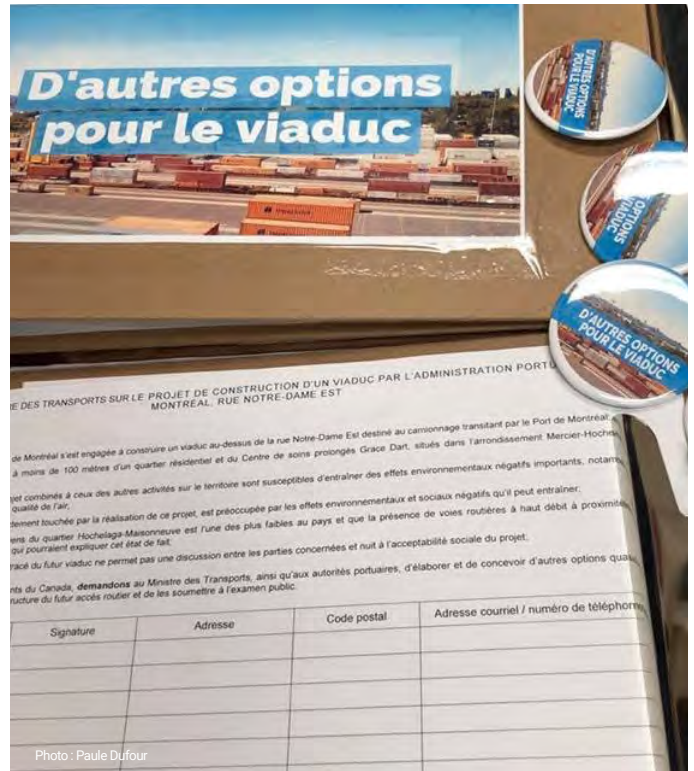
Ray-Mont Logistiques, etc. convoitent ce territoire potentiel, zoné industriel. Plus tôt, au mois d'avril 2018, ont également été octroyées des subventions fédérales pour mettre en place « des infrastructures routières de la Ville de Montréal adjacentes au port de Montréal ». Ces investissements s'articuleraient autour du projet de viaduc portuaire dans **Assomption Sud** dont l'accès permettrait au camionnage de joindre plus rapidement les voies routières du MTQ. La subvention de 45,8 millions de dollars octroyée par le gouvernement fédéral (Transport Canada) s'inscrit dans le programme du Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) :

« Le projet vient assurer un lien direct entre le port de Montréal et l'autoroute afin de réduire la congestion sur la rue Notre-Dame et à assurer un mouvement continu des conteneurs depuis les terminaux. Les travaux consisteront à prolonger le boulevard de l'Assomption entre les rues Notre-Dame et Pierre-de-Coubertin, permettant de raccorder une nouvelle voie à la sortie du port au futur prolongement de l'Avenue Souigny. Un lien routier sera donc créé entre le port et l'autoroute Transcanadienne. »¹

Ce lien routier projeté est situé à quelques centaines de mètres de zone sensible (résidentielle). Il serait également situé sur un boisé résiduel d'arbres matures et le lit de l'ancien ruisseau. La revalorisation écologique du site ne semble donc pas faire partie du plan. De plus, toutes ces annonces s'activent dans l'urgence alors que les citoyens vivant à proximité ne se sont pas encore prononcés sur l'avenir de ce secteur qui se transforme déjà et leur échappe !

Dès 2016, une mobilisation citoyenne a vu le jour. Plus précisément, lorsque le terrain de l'ancienne **CSF** fut acquis par **Ray-Mont Logistiques**. Depuis, les citoyens demandent à la Ville et aux différents partis impliqués de bien vouloir les écouter. Pour obtenir un droit d'initiative et de consultation, le regroupement citoyen a dû recueillir un minimum de **5000 signatures** dans un délai restreint. Ce sont **6600 signatures** qui furent recueillies. D'où le nom désormais de la **MOBILISATION 6600**.

Mais la formation de nouvelles emprises autoroutières, ferroviaires et industrialo-portuaires, dont les impacts sur la santé publique n'ont pas été évalués, fait craindre le pire pour les citoyens qui vivent dans un quartier déjà enclavé. La crainte d'un déboisement exagéré, la venue de clôtures, de nuisances (pollution sonore et de l'air) et l'appréhension de l'augmentation du trafic sont bien présentes auprès des résidents et n'aident pas à l'acceptabilité sociale du projet.



Le deuxième combat de Mobilisation 6600 : une pétition demandant au port d'étudier différentes options concernant le nouvel accès routier. Le tout étant parrainé par la députée fédérale de Hochelaga, Marjolaine Boutin-Sweet.

La participation citoyenne est révélatrice. Elle met en lumière des préoccupations diverses qui ont toutes pour destination une meilleure qualité de vie, par l'entremise d'un environnement sain. On y dénote un attachement à la vie de quartier, au milieu de vie et à la biodiversité. Le terrain de l'ancienne CSF, qui était en friche depuis plusieurs années et qui s'était reboisé, jusqu'à tout récemment faisait l'objet d'un usage récréatif – voire artistique ! Des propositions citoyennes ont été mises sur la table lors de consultations préliminaires. Notons le projet de **Jérémy Hamel** qui propose la réhabilitation du ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) et qui est appuyé et salué par ce présent mémoire.

« Est-ce que les corridors commerciaux pourront cohabiter avec les corridors écologiques ? Voilà le défi. »



À gauche : Extrait de l'article « Des citoyens à la défense de deux boisés », publié dans le journal 24 h du 3 septembre 2018. À droite : Extraits de l'émission Mise À Jour Montréal « Des citoyens à la rescousse d'espaces verts de leur quartier », diffusé à Matv le 8 octobre à 18:30 h. Le tout étant une partie de la couverture médiatique de la pétition « Sauvons les boisés qui restent dans Mercier-Hochelaga-Maisonnette ! » créée par les auteurs et la Coalition Sauvons le ruisseau Molson (voir page 58). <http://urlz.fr/7AR1>

¹ Canada, Transport Canada, « Communiqué de presse », 14 mai 2018, sur le site Transport Canada

<https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2018/05/le-gouvernement-du-canada-investit-dans-le-reseau-routier-de-la-ville-de-montreal-adjacent-au-port-de-montreal-afin-de-faciliter-le-transport-des-m.html>



Représentation artistique de ce que pourrait devenir le boisé Beni Hana, en s'officialisant en parc du Bois-d'Ailleboust. Voyez l'explication de la toponymie à la page 26 et la carte détaillée et explicative de ce nouveau parc relié aux autres boisés à la page 37.



Illustration du dessin voulu pour le boisé du métro Assomption, devenant le parc du Bois-de-la-Grive. Voyez la carte détaillée et explicative de ce nouveau parc relié aux autres boisés à la page 37 et l'explication de la toponymie à la page 26.

Proposition d'unir les milieux naturels de Saint-Léonard à Longue-Pointe

La création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie

Unification d'un chapelet de boisés. Création d'une trame verte et bleue dans l'axe du ruisseau de la Grande-Prairie.

L'aménagement...

Nous l'avons dit en introduction : l'aménagement du parc-nature du ruisseau a pour territoire l'ancienne marche hydrographique du **ruisseau de la Grande-Prairie**, de Saint-Léonard à Longue-Pointe. Sa destination consiste à joindre – remonter –, par un circuit de sentiers boisés et urbains, le parc-nature Ruisseau-De Montigny.

Pour ce faire, nous pensons qu'il faut miser sur l'existant (ce qui existe actuellement) : les **parcs**, les **friches arbustives** des terrains vacants, les **sentiers cyclables** ou **multifonctionnels**, les **emprises désuètes**, tous **liens possibles**, mais qui sont séparés présentement les uns des autres. La création du parc-nature consiste donc à faire le raccord entre tous ces éléments.

Dans les secteurs névralgiques *Assomption Sud* et *Nord*, nous misons sur les friches existantes et menacées par le développement industriel et immobilier. Les terrains vacants ou sites abandonnés ou à vendre. Les emprises vétustes. L'anéantissement des friches – le déboisement donc ! – aurait pour effet de diminuer la qualité de vie des citoyens et contribuerait à accentuer les îlots de chaleur. La commission du Programme particulier d'urbanisme (PPU) *Assomption Nord* a émis quelques recommandations lors de la publication de son rapport, notamment en ce qui concerne la création d'un plan de verdissement (recommandation 9) :

« La commission recommande à l'arrondissement de se doter sans délai d'un véritable plan de verdissement avec des critères, des indicateurs et des ressources en vue de sa mise en œuvre touchant à la fois le domaine public, institutionnel et privé. »¹

Or, nous croyons que ce plan de verdissement s'effectuerait entre autres choses par l'entremise d'un parc-nature. La réalisation de ce dernier nécessite la préservation et la revitalisation progressive des friches arbustives de première succession. Presque aucun de ces boisés ne semble avoir de valeur écologique élevée, comme le prétend le rapport d'étude² préparé par *Nadeau Foresterie Urbaine* en 2014, joint en documents d'annexe au rapport final du PPU *Assomption Nord*. Nous désapprouvons ce jugement. **Au contraire, elles devraient avoir une haute priorité de conservation pour ce qui a trait à la biodiversité et à la fraîcheur qu'elles procurent.**



Sentier dans le **boisé Steinberg**. Nous aimerions que cette friche devienne le centre du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie.

(Voir à ce sujet la carte d'Andrew Gonzalez, Bronwyn Rayfield et al. à la page 16)

Dans les arrondissements de Rosemont et Saint-Léonard, les parcs et friches ont eu une meilleure préservation que dans les secteurs *Assomption Sud* et *Nord*. Notons également >>>

« Nous aurions espéré que l'arrondissement établisse plutôt une zone tampon [...] qu'il profite de la présence d'arbres matures dans ce secteur pour implanter un parc.† »

Assomption Nord: inquiétudes autour d'un projet de condos en zone industrielle



Au cœur du désaccord se trouve le terrain situé à l'angle du boulevard de l'Assomption et de l'avenue Pierre-de-Coubertin, dans le quartier industriel Assomption Nord. Un promoteur souhaiterait y construire un bâtiment résidentiel.

L'édifice serait enclavé sur trois côtés par des entreprises, dont Agropur division Natrel et Rafrâichissements Coca-Cola Canada, qui ont des activités de camionnage de jour comme de nuit.

La CCEM s'inquiète des conséquences que ce changement de zonage pourrait avoir sur la pérennité des quelque 1000 emplois situés dans le secteur immédiat.

« Nous aurions espéré que l'arrondissement établisse plutôt une zone tampon dans ce secteur avec un zonage commercial, de bureau, institutionnel ou encore, qu'il profite de la présence d'arbres matures dans ce secteur pour implanter un parc », a déclaré Christine Fréchette, présidente-directrice générale de la CCEM.

† La Chambre de commerce de l'est de Montréal (CCEM) est du même avis que nous au sujet du *boisé du métro Assomption* ! Extrait de l'article « Assomption Nord : inquiétudes autour d'un projet de condos en zone industrielle », publié dans le journal Métro le 4 octobre 2017, <http://journalmetro.com/local/mercier-anjou/actualites/1207551/assomption-nord-inquietudes-autour-dun-projet-de-condos-en-zone-industrielle/>

¹ Office de consultation publique de Montréal, « Rapport de consultation publique. Programme particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord », 10 mai 2017, sur le site Office de consultation publique de Montréal. http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P84/rapport_final_ppu_assomption_nord.pdf

² Nadeau Foresterie Urbaine, « Étude qualitative des arbres et du boisé », sur le site Office de consultation publique de Montréal. http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P84/3.7_etude_qualitative_des_arbres_et_du_boise_2014_1.pdf



Le Comité de Surveillance Louis-Riel est un organisme citoyen fort, ayant réussi à transformer une friche pauvre en biodiversité, poussant sur un ancien dépôt de matériaux sec, en un luxuriant bocage : le parc du Boisé-Jean-Milot. Bien administré et solidement organisé, cet organisme est un exemple à suivre. Photo prise par Jean-Pierre Auclair en septembre 2018, lors de l'inauguration de la clairière aux insectes.

qu'au nord du territoire du **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**, dans les arrondissements susmentionnés, des initiatives menées par des OBNL et des comités de citoyens ont permis de créer des boisés ou sentiers d'interprétation dans la marche de l'ancien ruisseau. C'est le cas du **parc Bois-des-Pères** et du **parc du Boisé-Jean-Milot** qui sont de vrais havres de verdure et de biodiversité.

La création du parc-nature non seulement permettrait de rassembler ce type d'initiatives développées de manière indépendante par des citoyens soucieux de la qualité de leur milieu de vie, mais elle aurait également pour effet de les revaloriser et les solidariser ! Ce qui n'est pas une mince affaire.

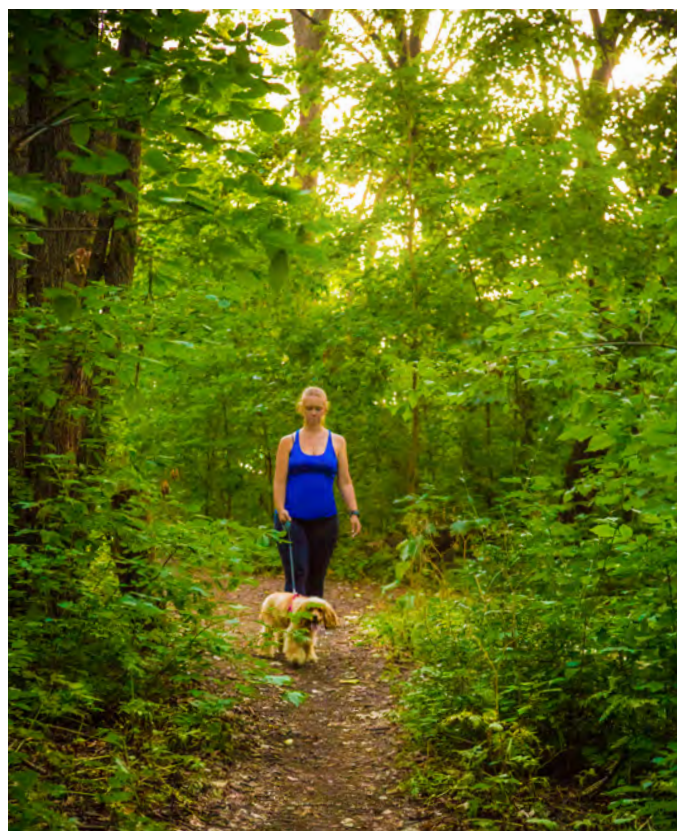
Par ailleurs, plusieurs parcs se trouvent dans le corridor projeté, dans la marche hydrographique du **ruisseau de la Grande-Prairie**. Leur présence n'a donc rien d'anodin. Elle contribue au verdissement. Ce projet permettrait donc la valorisation de ceux-ci par l'entremise d'un circuit de sentiers, raccordant entre eux le réseau de parcs existants, dont le célèbre Maisonneuve !

Ce parc-nature serait également l'occasion de créer des circuits **verts** dans les secteurs résidentiels de **Rosemont, Saint-Léonard** et **Anjou**. Ceux-ci mettraient en évidence le tracé atypique de certaines rues – tracé suivant l'ancien cours du ruisseau ! Après le concept de ruelles vertes, nous envisagerions celui de rues intégrées dans ce circuit vert et bleu !

Ce projet de parc-nature a un potentiel inestimable. Il peut être aussi l'occasion de mettre en valeur des sentiers d'interprétation du patrimoine naturel ou bâti, culturel et artistique, voire industriel. Tout demeure à faire !

Mais pour que le projet soit viable, il faut que le développement se fasse de manière respectueuse de l'environnement en préservant les espaces et éléments qui pourront être intégrés dans le parc-nature. Pour l'instant, le sort des secteurs **Assomption Sud** et **Nord** nous préoccupe davantage en raison des activités industrielles décrites plus tôt. Nous souhaitons en ce sens que les promoteurs immobiliers ou industriels embarquent eux aussi dans ce projet. À l'instar du CRE dans son communiqué du 11 juillet 2018 :

*« Le grand et beau défi réside dans la mise en œuvre de ces principes. Souhaitons que tous les acteurs économiques impliqués, notamment **Ray-Mont Logistiques, Hydro-Québec, CN** et le **Port de Montréal**, s'y appliqueront. Car, au bout du compte, ce sont toutes les facettes du développement durable qui y gagneront. Sans compter que l'est de Montréal mérite largement de le voir se déployer sur son territoire. »¹*



Le parc Bois-des-Pères est un vestige de ce qu'était la forêt ancestrale montréalaise. S'y promener procure le sentiment d'être téléporté hors de la ville.

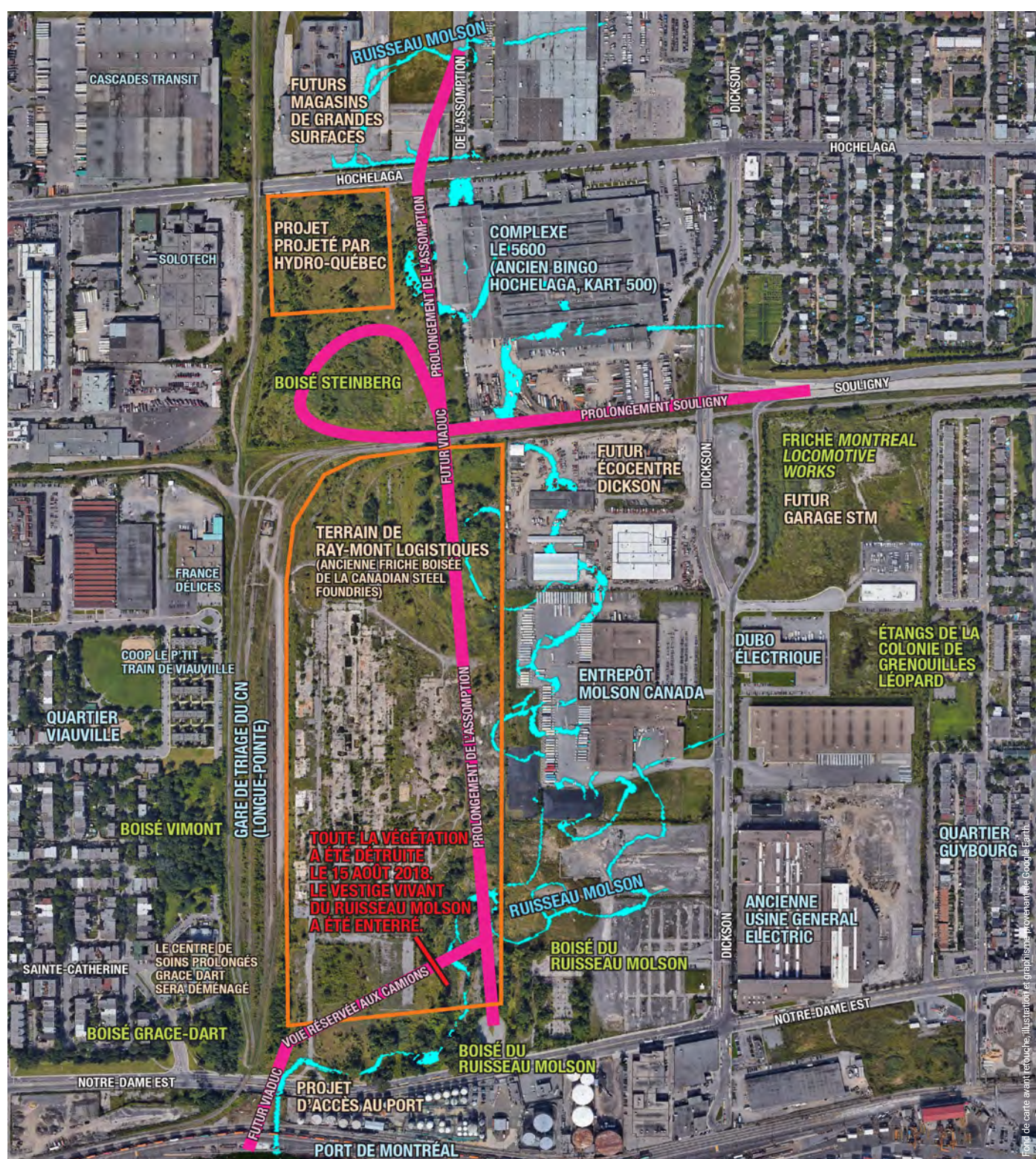
¹ Conseil régional Environnement Montréal, « **Nouvelle vision pour Assomption Sud-Longue-Pointe** », le 11 juillet 2018, sur le site Conseil régional Environnement Montréal.
<http://cremtl.qc.ca/actualites/2018/nouvelle-vision-pour-assomption-sud-longue-pointe>

Ainsi les petites parcelles qui seront préservées permettront petit à petit de créer ce corridor écologique du **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**. Nous croyons possible d'y arriver progressivement. Mais il faudra apporter certaines actions concrètes comme :

- **Préserver les friches arborescentes, arbustives ou herbacées et les valoriser**
- **Privilégier des points de connexion**
- **Reboiser certains terrains ou stationnements vacants**
- **Favoriser le verdissement des toits et des stationnements**
- **Intégrer des segments de rues dans le sentier du parc-nature**
- **Réutiliser ou convertir des emprises désuètes**

- **Gérer les eaux pluviales en les intégrant dans un système de drainage écologique**
- **Obtenir une collaboration des promoteurs économiques impliqués dans les développements se situant dans le territoire du parc-nature !**
- **Et finalement, penser un lien de réunification entre la fin du territoire du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie et le commencement du parc-nature Ruisseau-De Montigny**

Le projet est ambitieux. Il mérite qu'on s'y penche davantage. Mais il marquera positivement le paysage montréalais. Nous espérons ainsi trouver des alliés et qu'un regroupement naisse de cette initiative, de ce projet de développement durable. La ville de Montréal peut et a le devoir d'exiger ce genre d'interventions. Par exemple à travers son **programme triennal d'immobilisations (PTI)**, destiné à « l'acquisition de milieux naturels » et au « réaménagement et à la mise aux normes des grands parcs sur tout le territoire de l'agglomération. »

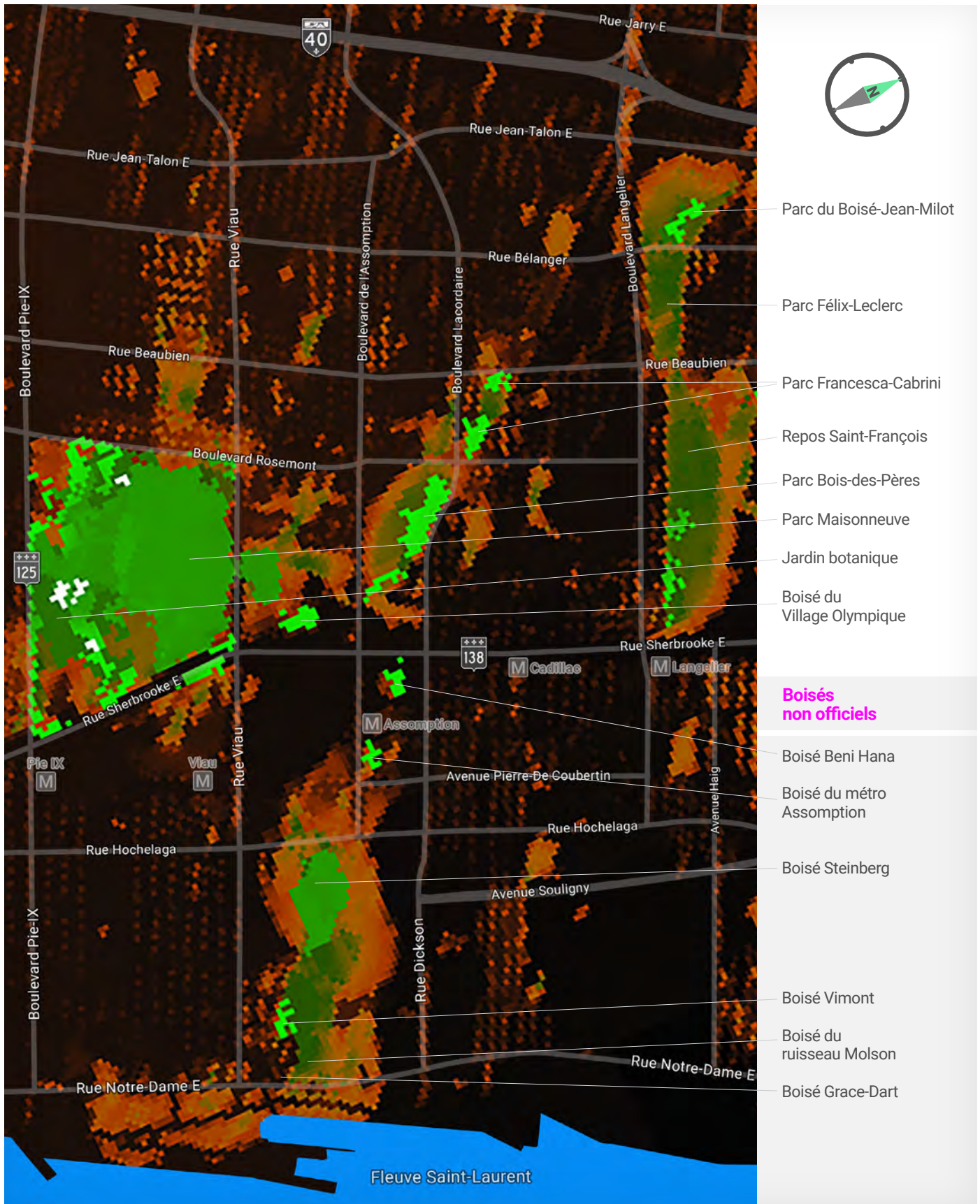


Première maquette, créée par les auteurs, de ce que nous avons surnommé le **scénario catastrophe**. Largement partagée sur les réseaux sociaux, cette maquette représente ce que nous ne voulons pas pour le secteur Assomption Sud. Cette carte a été bâtie d'après les informations que les grands joueurs de ce méga projet ont bien voulu laisser couler (*Mise à jour : ce plan a été officialisé lors de la séance d'information à l'OCPM le 12 mars 2019*)... Nous pouvons aussi y voir le passage du ruisseau Molson tel que vu sur les photos aériennes de 1947 d'Archives de Montréal. D'ailleurs, il existe une carte interactive permettant de visualiser tout le bassin versant du ruisseau disparu superposé sur une carte Google récente. <https://urlz.fr/8ken>

D'après les recherches d'Andrew Gonzalez¹, Bronwyn Rayfield² et al. (explication à la page suivante)

Carte des priorités de conservation pour le scénario biodiversité et fraîcheur (agrandissement et reformatage graphique)

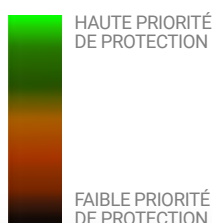
« Chaque **pixel** dans le paysage est classé en fonction de sa priorité de conservation dérivée de la connectivité, de la qualité de l'habitat, de l'adaptabilité climatique des 14 espèces analysées[†], ainsi que pour son rôle dans la réduction des îlots de chaleur. »³



CARTE TIRÉE DE RAYFIELD, Bronwyn et al. (2015). « Les Infrastructures vertes : Un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le Grand Montréal », rapport publié par la Fondation David Suzuki, novembre 2015. — Graphisme d'adaptation sur les bases cartographiques de ce mémoire par François Plourde et Julien Bourbeau.

LÉGENDE

- Rues principales de Montréal
- M Stations de métro



« On remarque qu'un nombre important de zones prioritaires de protection sont concentrées dans les **très petites parcelles** de forêt dans les grandes zones urbaines, en particulier celles des îles de Montréal. [...] Beaucoup de ces petites parcelles en milieu urbain ressortent en raison de leurs contributions à la réduction des effets des îlots de chaleur urbains. »³

[†]Grande musaraigne, crapaud d'Amérique, grand pic, lièvre d'Amérique, martre d'Amérique, cerf de Virginie, souris à pattes blanches, salamandre rayée, grenouille des bois, bécasse d'Amérique, paruline couronnée, sittelle à poitrine rousse, chouette rayée, ours noir.

¹ Andrew Gonzalez est professeur à l'Université McGill et directeur du Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ).

² Bronwyn Rayfield est une écologiste paysagiste qui a une formation en statistique et en environnémentrie de l'Université de Guelph et un doctorat en écologie spatiale de l'Université de Toronto.

Elle est chercheure postdoctorale à l'Institut des sciences de la forêt tempérée, Université du Québec en Outaouais.

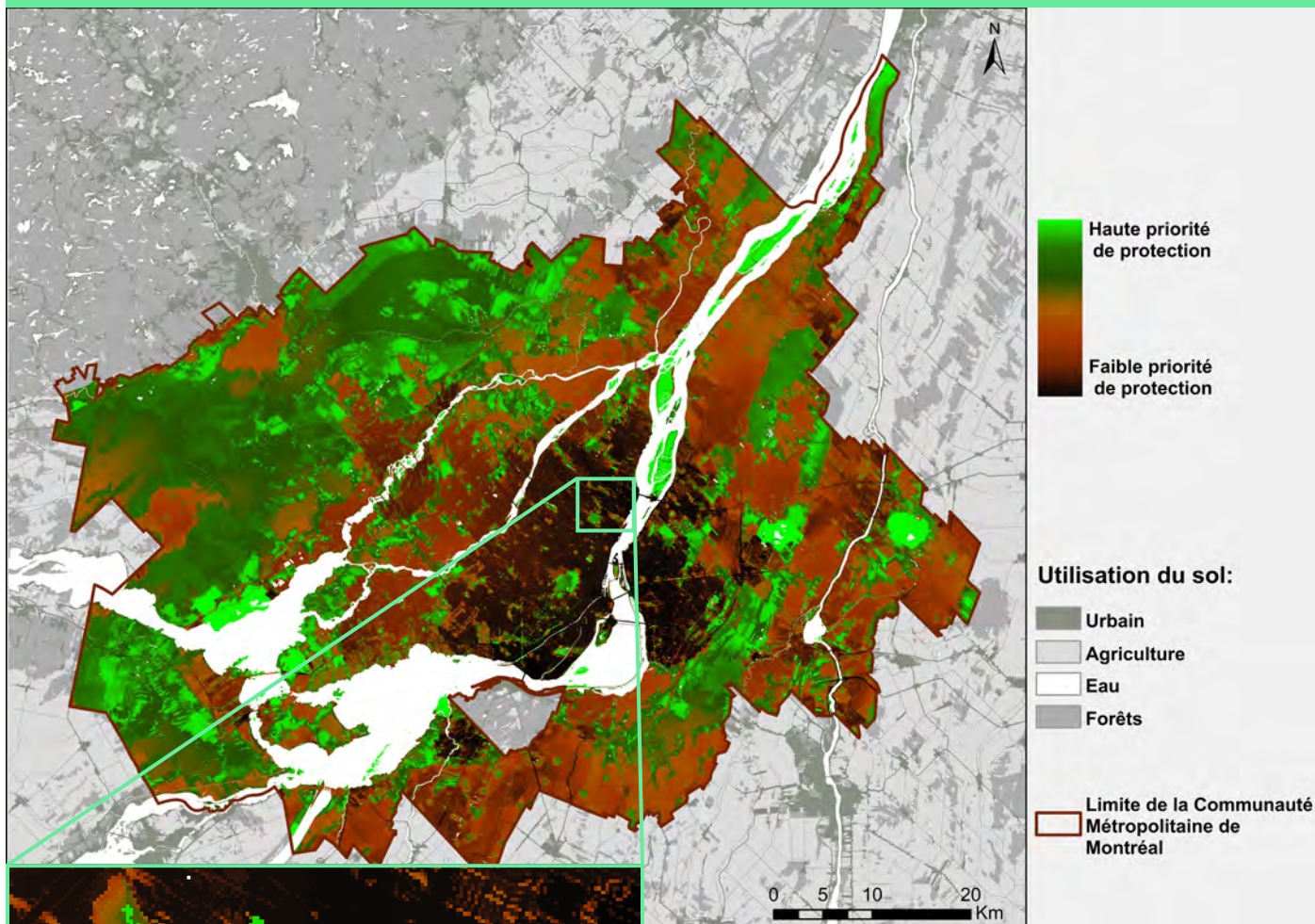
³ Texte tiré de RAYFIELD, Bronwyn et al. (2015). « Les Infrastructures vertes : Un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le Grand Montréal », rapport publié par la Fondation David Suzuki, novembre 2015.

D'après les recherches d'Andrew Gonzalez, Bronwyn Rayfield et al.

Carte originale des priorités de conservation pour le scénario biodiversité et fraîcheur

« Les infrastructures vertes représentent l'ensemble des systèmes naturels et semi-naturels, [...] qui rendent des services essentiels au bien-être des individus et des communautés : de la lutte aux îlots de chaleur en passant par le contrôle des eaux de ruissellement et l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau. »¹

CARTE ORIGINALE TIRÉE DE RAYFIELD, Bronwyn et al. (2015). « Les Infrastructures vertes : Un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le Grand Montréal », rapport publié par la Fondation David Suzuki, novembre 2015. — Agrandissement de la zone d'intérêt par François Plourde et Julien Bourbeau.



demande sociale, environnementale et économique et permettrait à la Ville de Montréal et la CMM de remplir ses engagements à l'échelle régionale, provinciale et internationale en matière de lutte aux changements climatiques et préservation de la biodiversité. »¹

Les friches des secteurs Assomption Sud ou Nord ont le même niveau de priorité de conservation que le parc Maisonneuve !

« Il est intéressant de noter que les bosquets de l'Assomption Sud forment un chapelet d'îles vertes dans une mer d'asphalte. Deux friches boisées dans le secteur l'Assomption Nord – le boisé du métro Assomption et le boisé voisin des Résidences Lux [boisé Beni Hana] – prolongent ce corridor jusqu'aux parcs Bois-des-Pères et Francesca-Cabrini. À propos de connectivité écologique, mentionnons ici les travaux d'Andrew Gonzalez, professeur à l'Université McGill et directeur du Centre de la Science de la Biodiversité du Québec (CSBQ). Ses collègues et lui ont généré une carte des milieux les plus intéressants de la grande région métropolitaine suivant trois critères : la connectivité, la qualité de l'habitat et l'adaptabilité climatique. Un œil attentif remarquera que les friches de l'Assomption Sud apparaissent parmi ces milieux d'intérêt. Plus encore : elles ont, en regard des critères mentionnés, une valeur tout à fait comparable à celle du Parc Maisonneuve ! (Rayfield et al., 2015) »

– Texte tiré de « L'Assomption en vert et bleu », ILEAU.ca, Conseil régional de l'environnement de Montréal, 12 avril 2018, <http://ileau.ca/actualite/2018/lassomption-en-vert-bleu>

« Nos résultats montrent que les milieux naturels ne produisent pas tous les mêmes services et que cette production variée dépend de leur qualité, leur environnement immédiat et leur localisation au sein de la CMM. Ainsi, face à des contraintes économiques, réglementaires et politiques, les décideurs doivent souvent faire des choix dans les milieux à conserver. Faut-il investir dans les espaces verts pour protéger la biodiversité ou pour améliorer la santé publique ? Devant ces choix difficiles, notre étude montre que plus le réseau interconnecté de milieux naturels est protégé, plus il génère davantage des co-bénéfices (c.-à-d. plusieurs services à la fois) et diminue ainsi les choix qui doivent être faits en matière d'investissement dans la protection de l'environnement. Nous concluons que la mise en place d'un réseau interconnecté d'infrastructures vertes répondrait à une

¹ Texte tiré de RAYFIELD, Bronwyn et al. (2015). « Les Infrastructures vertes : Un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le Grand Montréal », rapport publié par la Fondation David Suzuki, novembre 2015.

Constat d'une disparité entre l'est et l'ouest de l'île

Augmenter l'espérance de vie et améliorer la santé par la présence accrue de la végétationpar **Yong Lang**, biologiste M.Sc.¹

L'espérance de vie des citoyens de l'est de Montréal serait **plus courte de 9 ans**, en comparaison avec les citoyens de l'ouest de l'île². Les mauvaises habitudes de vie expliquent en partie cette disparité, mais la pollution de l'air a aussi un impact négatif sur la santé des citoyens³. La proximité de deux autoroutes (A40 et A25) qui traversent de bord en bord le territoire diminue grandement la qualité de l'air. Afin de remédier à la situation, il est important de préserver les arbres du territoire, car la végétation joue des rôles bénéfiques sur la santé humaine⁴.

Rôle 1. Purification de l'air et réduction des contaminants

Les arbres produisent de l'oxygène, réduisent les gaz polluants tels que le smog et captent les particules fines en suspension dans l'air⁴. Les poussières fines sont retenues par les feuilles duveteuses de certaines essences telles que le chêne à gros fruits, le noyer cendré, l'ostryer de Virginie et le sumac vinaigrier. **Les espaces boisés ont ainsi un effet thérapeutique** pour les personnes ayant des malaises respiratoires, touchant principalement les personnes âgées, les enfants asthmatiques et les personnes atteintes de maladies cardio-respiratoires.

Rôle 2. Amélioration de la santé physique par l'exercice

La présence d'arbres offre une opportunité pour entreprendre des exercices physiques à l'extérieur. Les parcs et les boisés sont d'excellents endroits pour les pratiques des activités sportives (course, vélo) ou de plein air (randonnée, ornithologie). Offrir la possibilité aux citoyens d'adopter de **saines habitudes de vie par le sport** est important.

Rôle 3. Création d'un sentiment de bien-être et réduction du stress

La présence des arbres améliore le bien-être psychologique des humains et permet de réduire le stress. Les boisés sont des lieux propices au ressourcement et à la relaxation. Les arbres permettent de camoufler le bruit urbain et est générateur de sons apaisants (i.e. bruissement des feuilles, chants des oiseaux, cris des insectes). Les problèmes de santé mentale (anxiété, dépression) étant des enjeux majeurs en milieu urbain, la présence d'arbres et de boisés permettraient de jouer un rôle dans la **réduction du stress des citoyens**.



L'exploration des milieux naturels ou en friche est très stimulant pour les enfants. C'est un contact avec la nature facile d'accès pour les jeunes citoyens. Photo : Roxanne Marcil, boisé Vimont, Viauville.

« L'espérance de vie des citoyens de l'est de Montréal serait plus courte de 9 ans, en comparaison avec les citoyens de l'ouest de l'île.² »



© Radio-Canada / iStock

« Une petite fille qui naît à la station Cadillac a 9 ans de moins d'espérance de vie qu'une petite fille qui naît à Westmount. »
– Denise Fortin, directrice adjointe du CIUSSS [...] http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_15_18/2015-2016/chronique.asp?idChronique=395902

¹ Biologiste chez Regroupement QuébecOiseaux. Yong Lang est aussi membre du CA du Comité de Surveillance Louis-Riel.

² CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (2016). « Disparités est-ouest : dossier spécial et reportages à Radio-Canada. » CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (Montréal). <http://ciuss-estmtl.gouv.qc.ca/nouvelles/2016/disparites-est-ouest-dossier-special-et-reportages-a-radio-canada/>

³ Brassard, Dominic (16 février 2016). « De l'Ouest à l'est de Montréal, l'espérance de vie raccourcit de 9 ans ». Radio-Canada (Montréal). <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/765569/esperance-vie-est-montreal-ouest-ciuss-est-ile>

⁴ Lessard, G. E. Boulfroy (2008). *Les rôles de l'arbre en ville*. Centre collégial de transfert de technologie en foresterie de Sainte-Foy (CERFO). Québec, 21 p.

Rôle 4. Réduction de la température ambiante et des rayons UV


Les arbres jouent le rôle de **climatiseur naturel** en réduisant la température ambiante des villes. Cela est possible grâce à la production de la vapeur d'eau par les arbres. Aussi, les feuilles retiennent et absorbent une partie des radiations solaires, qui seraient autrement transformées en chaleur si elles arrivaient jusqu'au sol, sur une surface dénudée (asphalte, béton, etc). La canopée permet donc de réduire les problèmes de santé liés à la chaleur excessive (faiblesse cardiaque, coups de chaleur). Les arbres permettent aussi de réduire les risques du cancer de la

peau et des cataractes par la protection contre les rayons ultraviolets, grâce à l'ombrage fourni par les feuilles.

Les rôles joués par les arbres et les boisés sont importants pour la santé des citoyens. Considérant le **manque criant de zones végétalisées dans l'est de l'île**, chaque parcelle est vitale pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Cela n'est pas négligeable si on considère que les citoyens de l'est de l'île ont une espérance de vie significativement plus courte que le reste de la métropole.



La présence d'arbres offre une opportunité pour entreprendre des exercices physiques à l'extérieur. Photo : jeune cycliste empruntant un sentier multifonction au parc du Boisé-Jean-Milot, près des rues Bélanger et Langelier à Montréal.



Maintenant voici, secteur par secteur, les cartes et les planches montrant la totalité du **parc-nature** et les suggestions d'aménagement telles que nous l'imaginons présentement. À partir du bassin versant original du **ruisseau de la Grande-Prairie**, nous démontrons la pauvreté des milieux naturels ayant survécu à l'urbanisation. En officialisant ces milieux naturels, en les connectant, nous donnons de l'importance à ce qui semble avoir été oublié par l'industrie, le commerce et le politique : il est **payant** de conserver les milieux naturels !

Sentier parcourant ce que nous nommons officiellement le **boisé du ruisseau Molson**. Cet endroit situé entre la rue Notre-Dame Est et le terrain de Ray-Mont Logistiques est encore très vivant. C'est un boisé qui gagnerait à devenir une zone tampon officielle entre l'industrie et les pistes multifonctions.

État du territoire après la Seconde Guerre mondiale

Bassin versant du ruisseau de la Grande-Prairie en 1947

Ce secteur de Montréal était encore très agricole. Le ruisseau et ses affluents coulaient abondamment. Ils seront graduellement canalisés pendant les années 50 et 60.



CARTE 1A — Photomontage et graphisme par les auteurs, créé à partir de photos aériennes de 1947 d'Archives de Montréal.

LÉGENDE

— Rues principales actuelles de Montréal. À titre indicatif. En 1947, plusieurs de celles-ci n'existaient pas.

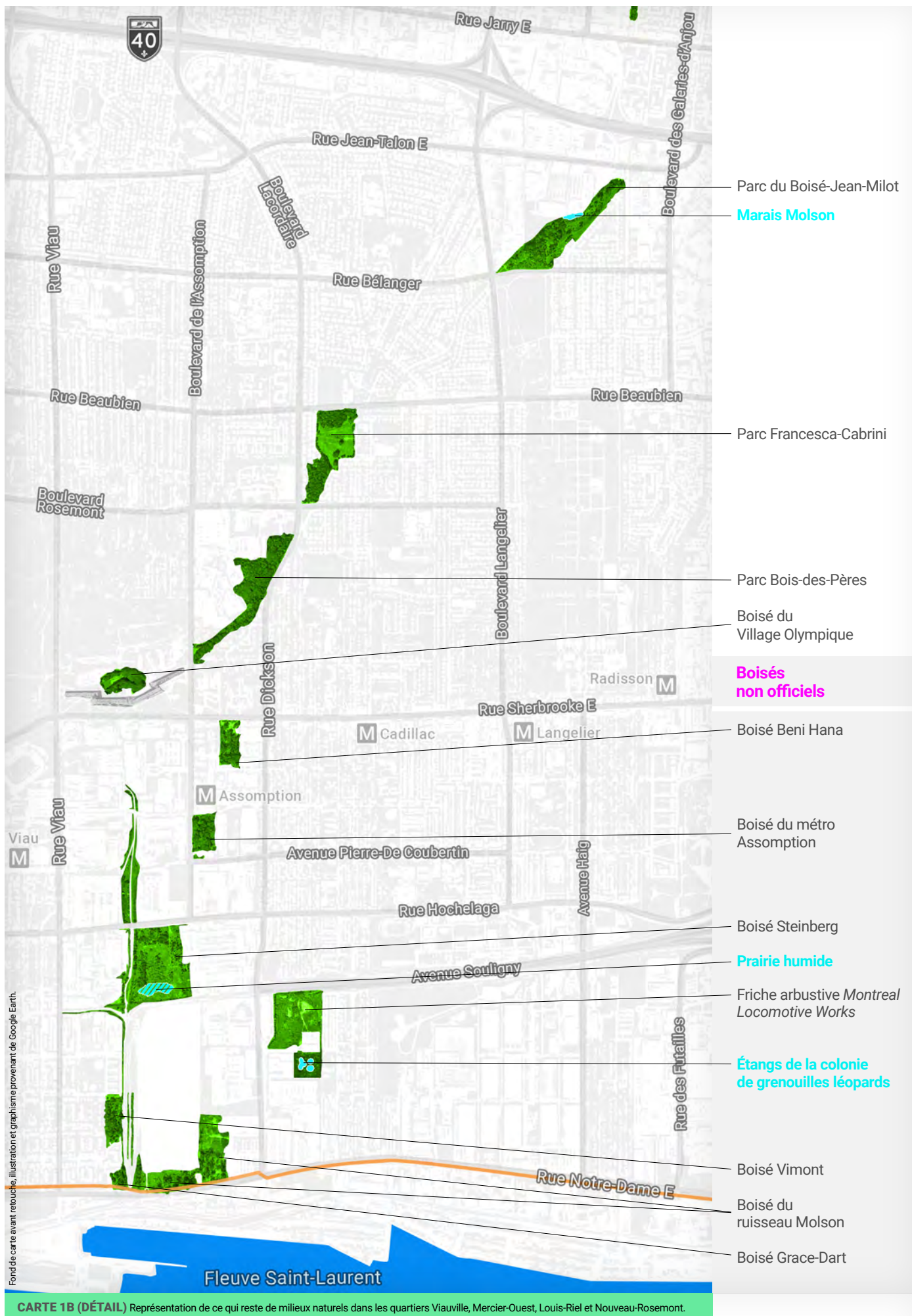
M Stations de métro actuelles. À titre indicatif. Les premières stations de métro ne seront inaugurées qu'en 1966.



État actuel du territoire entre l'autoroute 40 et le fleuve

Tout ce qu'il reste de milieux naturels




dans l'axe du ruisseau de la Grande-Prairie. Il ne subsiste que quelques boisés épars, contenant les traces du bassin versant disparu.



Fond de carte avant retouche, illustration et graphisme provenant de Google Earth.

CARTE 1B (DÉTAIL) Représentation de ce qui reste de milieux naturels dans les quartiers Viauville, Mercier-Ouest, Louis-Riel et Nouveau-Rosemont.

LÉGENDE

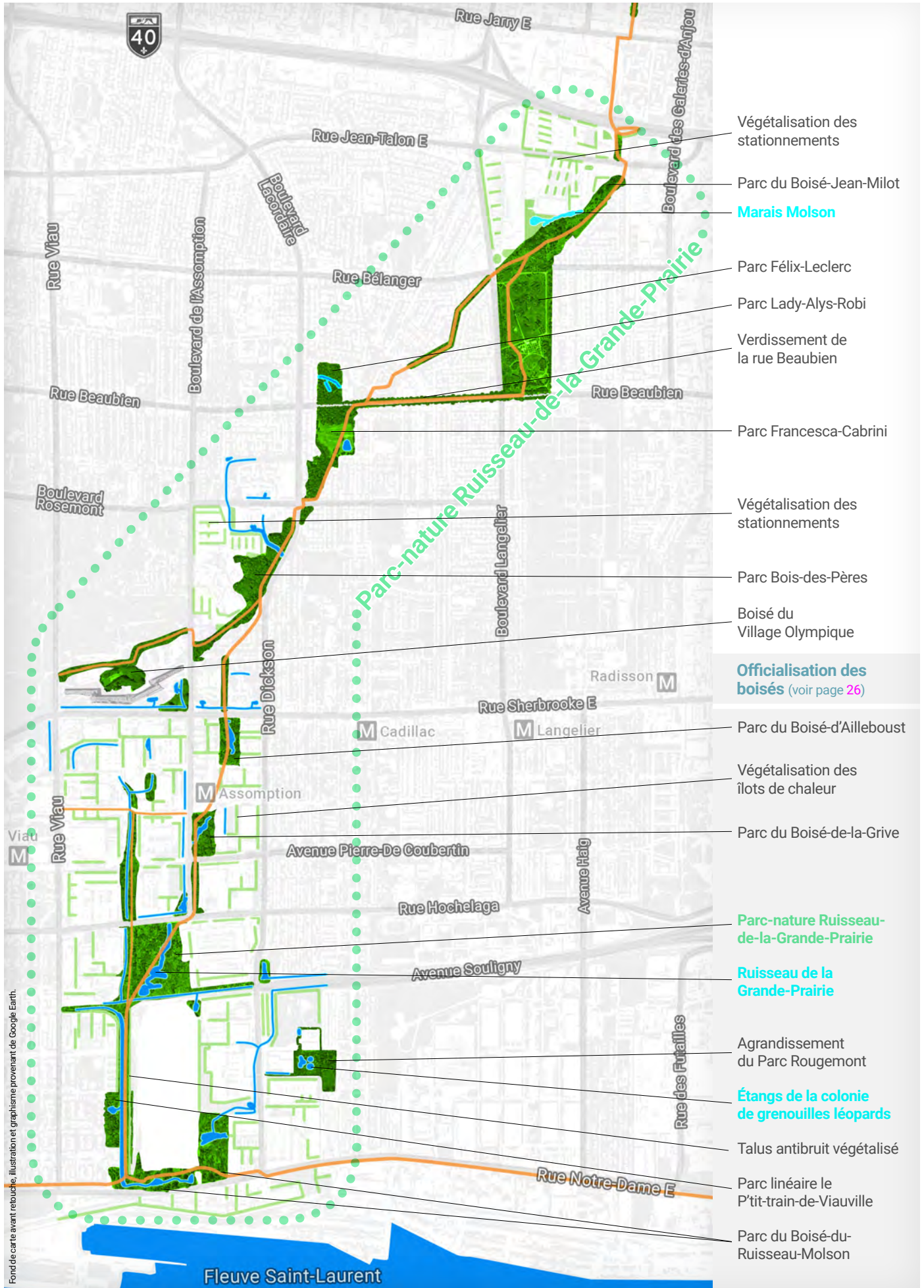
-  Pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Marais ou étangs
-  Prairie humide



Proposition d'unir les milieux naturels de Saint-Léonard à Longue-Pointe

La création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie

Unification d'un chapelet de boisés. Création d'une trame verte et bleue dans l'axe du ruisseau de la Grande-Prairie.



Fond de carte avant retouche, illustration et graphisme provenant de Google Earth.

CARTE 1C (DÉTAIL) Unification des milieux naturels des quartiers Mercier-Ouest et Nouveau-Rosemont par des bassins, fossés et pistes multifonctions.

LÉGENDE

- Pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
- Système de fossés alimentant par l'eau pluviale le nouveau ruisseau de la Grande-Prairie, ainsi que ses nouveaux bassins secondaires.
- Limite du nouvel écoterritoire
- Végétalisation des stationnements



Les milieux naturels non officiels à homologuer

La toponymie et propriétaires des boisés, parcs et friches

du futur écoterritoire du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie

Dans les secteurs **Assomption Sud** et **Nord**, les terrains en friche abritent nombre de boisés qui n'ont pas de nom, contrairement aux boisés situés dans les parcs de Rosemont et Saint-Léonard. Ils sont actuellement la propriété de sociétés ou du gouvernement. En faisant du repérage et l'inventaire, nous leur avons attribué des noms de proximité qui ont servi à les désigner en diverses occasions, notamment dans les groupes **Mobilisation 6600** et **La flore du Québec**, lors de visites avec des **politiciens** ou encore de rencontres avec le **CRE**, dont les noms furent repris dans plusieurs communiqués d'**ILEAU**. Voici leur officialisation toponymique en vertu de ce projet ainsi que le ou les nom(s) des propriétaires sur lesquels ils sont sis.

Boisé-du-Ruisseau-Molson (parc)

Le boisé situé tout près de la rue Notre-Dame est appelé **boisé du ruisseau Molson** en raison du fait qu'il contenait jusqu'à tout récemment un étang (bassin) de taille considérable, vestige du ruisseau. C'est également tout près de cet endroit qu'était située autrefois la ferme des Molson. Dans son communiqué du mois d'avril 2018, **ILEAU** inclut ce boisé dans ce qu'il appelle plus globalement les friches de l'ancienne CSF :

« Sur les grands terrains de l'ancienne Canadian Steel Foundries, trois « boisés » de densité variable côtoient une prairie parsemée d'arbustes et d'herbacées. Les sols ont été fortement perturbés sur une longue période ; néanmoins, l'âge de certains arbres laisse croire que la partie nord de la friche est épargnée depuis 30 ou 40 ans, selon les estimations des naturalistes amateurs rencontrés. Dans la portion sud du terrain de l'ancienne CSF, on peut observer l'un des rares lieux où le ruisseau Molson affleure. Bien qu'il ait été travaillé mécaniquement, le bassin bordé de roseaux communs, de quenouilles et d'onocleées sensibles (une fougère des milieux humides) offre un paysage distinct, qui nous laisse imaginer l'allure des lieux si le ruisseau était exhumé. Enfin, tout près de la rue Notre-Dame, on peut observer des ormes d'Amérique, dont un spécimen impressionnant par sa taille et son âge en bordure de la piste cyclable. En ce qui a trait à la faune aviaire, on note la présence remarquable du hibou des marais, un rapace qui figure sur la liste québécoise des espèces « susceptibles d'être menacées ou vulnérables ». Enfin, parmi les mammifères observés, notons la présence du renard roux. »¹

L'aménagement de ce boisé en parc officiel nous permettrait de lui donner ce nom : **parc du Boisé-du-Ruisseau-Molson**.

PROPRIÉTAIRES ACTUELS : le **Ministère des Transports du Québec**, la **Ville de Montréal**, les compagnies **9355-2545 Québec inc** et **9355-2511 Québec inc** présidées par Ben Cohen, résidant à Dollard-Des Ormeaux.

P'tit-train-de-Viauville (parc linéaire)

À l'ouest de la voie ferrée du CN se trouvent deux boisés nommés **Grace Dart** et **Vimont**, en référence au centre de soins prolongés et à la rue Vimont. À nouveau, voici comment ils ont été décrits dans le communiqué de **ILEAU** :

« **Boisé Vimont** : Cette friche arbustive d'environ 1,6 hectare est encadrée par le quartier Viauville à l'ouest, le parc Saint-Clément au nord, le chemin de fer à l'est, et le site de soins prolongés Grace Dart au sud. Le peu d'observations colligées jusqu'à présent témoigne de la présence d'au moins 22 espèces d'oiseaux dans ce seul boisé, dont le dindon sauvage et le faucon émerillon. »

« **Boisé Grace Dart** : D'une superficie de 0,7 hectare, le boisé Grace Dart se trouve entre le site de soin du même nom et la rue Notre-Dame Est. C'est possiblement la zone boisée la plus mature des environs, aux dires de certains naturalistes amateurs. On y retrouve aussi les traces d'un passé agricole, sous la forme d'un ancien fossé de ferme. »¹

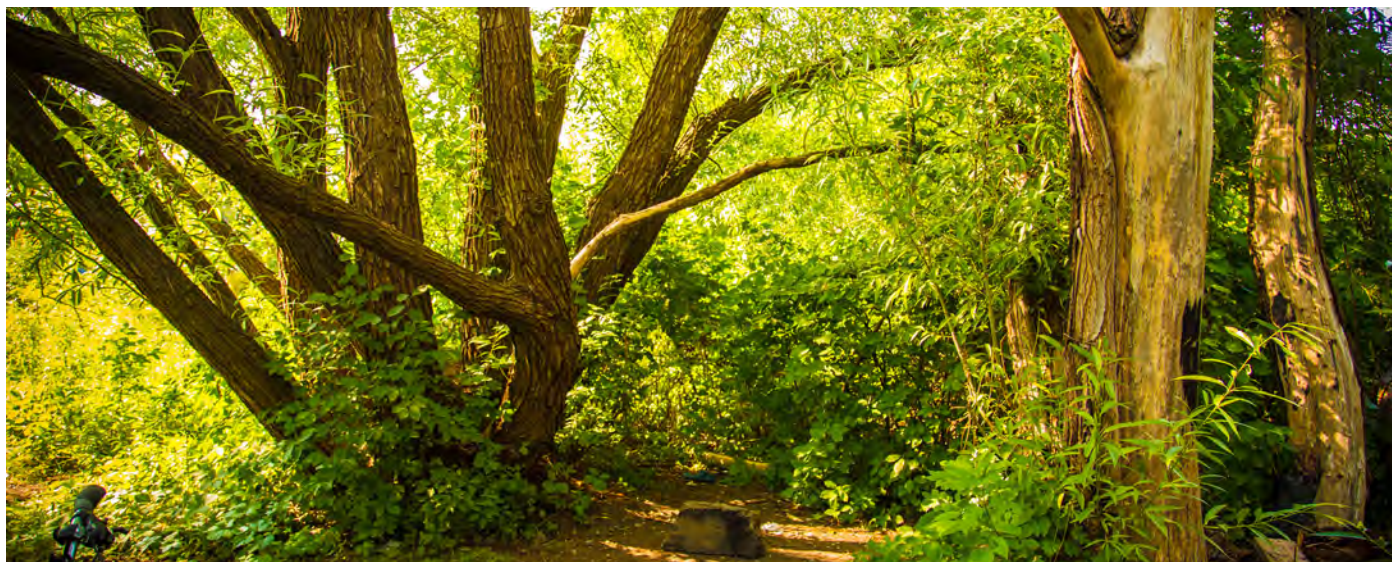
Dans la vision du projet, ces deux boisés seraient réunis par l'entremise d'un parc linéaire longeant l'emprise du CN, d'où le nom **P'tit train de Viauville**. Ce nom est directement inspiré de la coopérative d'habitation située tout près sur la rue Ida-Steinberg.

PROPRIÉTAIRES ACTUELS : le **Canadien National**, le **Ministère des Transports du Québec** et **Montréal Extended Care Centre (Grace Dart)**.

Ruisseau-de-la-Grande-Prairie (parc-nature)

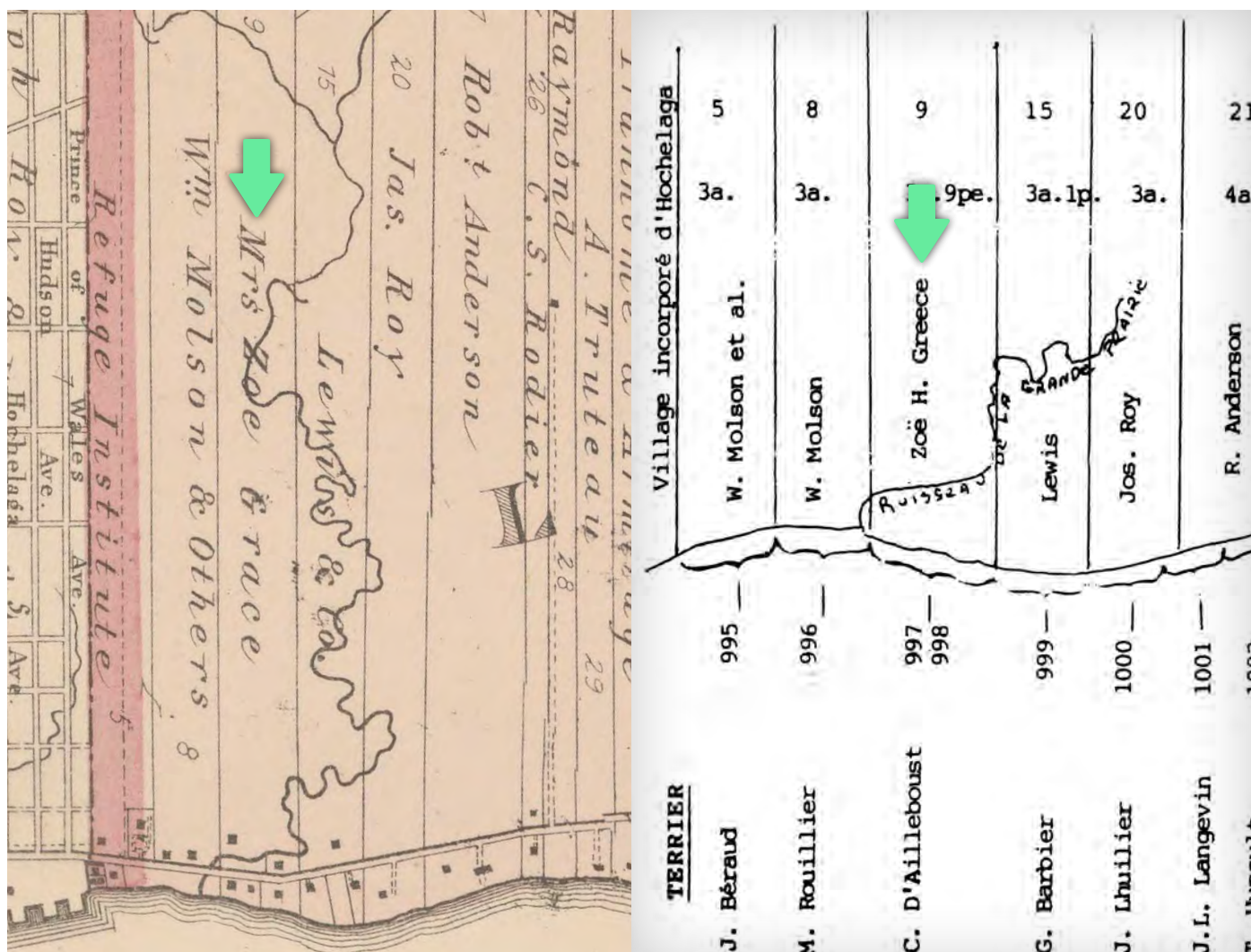
Le terrain inoccupé au sud de la rue Hochelaga, entre les voies ferrées et l'ancien bingo Hochelaga est parfois appelé **boisé Steinberg**, en référence au nom des derniers occupants du terrain. L'entrepôt de marché d'alimentation a disparu du paysage depuis au moins un quart de siècle. **ILEAU** dit ceci dans son communiqué :

« Cette friche arbustive éparsée s'étend sur près de 9 hectares entre la rue Hochelaga au nord, le Bingo à l'est, le chemin de fer au sud, et l'entreprise Solotech à l'ouest. La nature y reprend ses droits depuis 1995, année de la destruction de l'entrepôt de la compagnie Steinberg. On y retrouve plusieurs espèces végétales pionnières. Parmi les arbres les plus fréquents, notons le peuplier, le bouleau, le robinier faux-acacia, le frêne et l'érablé à Giguère. »¹ >>>



À l'intérieur du **boisé du ruisseau Molson**, près de la rue Notre-Dame Est. Le lit du ruisseau, aujourd'hui canalisé, y est encore visible à plusieurs endroits. Plusieurs saules fragiles parcourent ces vestiges, signe que l'eau souterraine est bien présente.

¹ ILEAU (12 avril 2018), « *L'Assomption en vert et bleu* », sur le site ILEAU.
<http://ileau.ca/actualite/2018/lassomption-en-vert-bleu>



Plusieurs erreurs de graphie sont répertoriées pour le patronyme Grece. On note les variantes Greece et Grace. À gauche : extrait de la carte d'Henry W. Hopkins « Atlas of the city and island of Montreal » de 1879. À droite : le même territoire d'après les recherches du généalogiste Gilles Cadieux en 1998, « CONCORDANCE entre les lots originaires du cadastre officiel et les numéros des concessions au Terrier des seigneurs de Montréal ». ²

C'est sur ce terrain que nous souhaitons instaurer le **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**, dont le nom désigne également l'**ensemble de l'écoterritoire**. Pourquoi lui donner le nom de Grande-Prairie plutôt que Molson ? Plusieurs toponymes furent associés à ce ruisseau : *Truteau, des Sœurs, des Anges, Grace*, mais surtout : *de la Grande-Prairie* et *Molson*. Ce dernier demeure incontestablement le plus officiel de tous et le plus commun, en raison du fait qu'il s'agit de sa dernière appellation connue avant sa disparition (canalisation). Il existe aussi beaucoup plus de documentations et de référencements autour de ce nom que de la Grande-Prairie.

Quoique les deux sont généralement admis, de la Grande-Prairie demeure toutefois le tout premier toponyme officiel du ruisseau qui figure sur les plans et les cartes du 18^{ème} siècle. Outre son ancienneté, le toponyme évoque également une réalité géographique et naturelle que nous désirons réactualiser, plutôt que saluer le destin d'une famille influente dans le milieu industriel. Pour plus d'information sur les toponymes du ruisseau, consultez : **Le ruisseau Molson au début de la colonisation de la Longue-Pointe, première partie** <https://ruisseaumolsonreferencs.blogspot.com/2018/06/le-ruisseau-molson-au-debut-de-la.html>

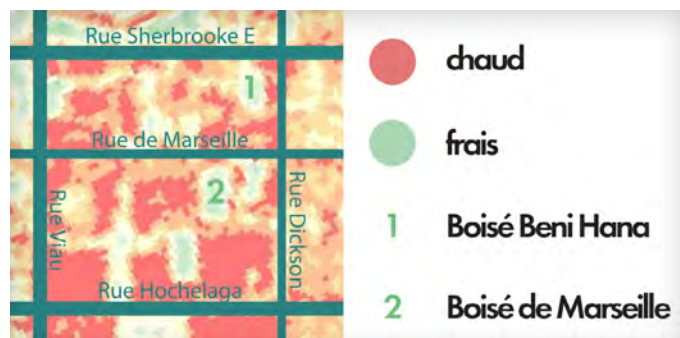
PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Ministère des Transports du Québec.

Boisé-de-la-Grive (parc)

Dans le secteur *Assomption Nord*, il existe deux boisés non officiels. Le premier fut parfois désigné comme le *boisé de Marseille*, étant situé entre les rues Marseille et Pierre-de-Coubertin. Les auteurs de ce mémoire l'ont aussi fait connaître comme étant le *boisé du métro Assomption*. Voici ce que ILEAU en disait dans son communiqué du 16 août 2018 :

« D'abord et avant tout, les boisés *Beni Hana* et *de Marseille* constituent de formidables climatiseurs ! Les arbres formant la canopée interceptent et réfléchissent les radiations solaires ; de

plus, tous les végétaux constituant ces boisés dégagent de la vapeur d'eau par le processus de l'évapotranspiration. Le résultat d'ensemble apparaît clairement sur la carte des îlots de chaleur ci-dessous. Malheureusement, ces boisés n'étant pas aménagés, les résidents ne peuvent pas profiter pleinement de cette fraîcheur si rare cet été... et encore plus rare dans l'Est de Montréal. »¹



Source : Géoportail de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Consulté le 14 août 2018.

Nous lui attribuons le nom de la *Grive*, en référence à l'oiseau de la famille des turridés. Rappelons que la revégétalisation de ce secteur aurait un impact favorable à la faune ornithologique, notamment les oiseaux chanteurs.

Mais le nom *Grive* rappelle également celui de la famille *Grece* (ou *Greece*), qui fut très longtemps propriétaire des terrains à l'embouchure du ruisseau. Nom que le ruisseau a d'ailleurs porté un bon moment. La francisation du nom *Grece* (ou *Greece*) laisse ainsi entendre *grise* et *grive*. Surnoms toujours utilisés par certains résidents plus âgés des quartiers adjacents².

PROPRIÉTAIRES ACTUELS : La partie nord et boisée appartient à **Lomax Compagny**, présidé par Camil Gagné, résident à Saint-Bruno-de-Montarville. La partie sud, où de nouvelles tours ont été imaginées dans notre mémoire, appartient à **Rostech Investments**, présidé par Michael Rosenberg, résident à Outremont. >>>

¹ ILEAU (16 août 2018), « Quel avenir pour les boisés du métro Assomption ? », sur le site ILEAU. <http://ileau.ca/actualite/2018/quel-avenir-pour-boises-metro-assomption>

² François Plourde (4 juin 2018), « Le ruisseau Molson au début de la colonisation de la Longue-Pointe, première partie », sur le site Ruisseau Molson - Sur les traces d'un ruisseau disparu. <https://ruisseaumolsonreferencs.blogspot.com/2018/06/le-ruisseau-molson-au-debut-de-la.html>

Charles-Joseph d'Ailleboust est gouverneur intérimaire de Montréal de 1651 à 1653, juge civil et criminel de Montréal, commerçant, membre de la Communauté des habitants ainsi que de la Société Notre-Dame de Montréal.¹

Boisé-d'Ailleboust (parc)

Le second boisé du secteur *Assomption Nord* est parfois appelé le **boisé Beni Hana** en raison de la proximité du restaurant japonais du même nom. Malmené par diverses constructions ces dernières années, ce boisé résiste et milite. **ILEAU** nous informe sur ce boisé et ses voisins dans un communiqué :

« On se trouve ici en présence d'une végétation typique des friches arborescentes urbaines (peuplier, orme, robinier, etc.) et de quelques espèces envahissantes (nerprun, vigne des rivages, etc.). Pour certains, il n'en faut pas plus pour conclure à la pauvreté de ces boisés. Pourtant, la prise en compte des connexions écologiques à plus grande échelle ouvre sur une autre perspective. Il apparaît, d'une part, que les deux boisés étendent le domaine vital de certaines espèces, comme celui du renard, qui y est régulièrement observé. D'autre part, les boisés *Beni Hana* et de *Marseille* font le lien entre les milieux naturels plus au sud (friches et milieux humides de l'Assomption Sud) et ceux plus au nord (boisés, friches et milieux humides du parc Maisonneuve, du Bois-des-Pères, du parc Francesca-Cabrini et du parc Boisé-Jean-Milot). »²

Nous lui octroyons ainsi le nom **d'Ailleboust**, référant à l'un des premiers propriétaires du lot dans Longue-Pointe, Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, qui fut aussi magistrat à Montréal et seigneur d'Argenteuil.

PROPRIÉTAIRES ACTUELS : Lomax Compagny, présidé par Camil Gagné, résidant à Saint-Bruno-de-Montarville.

Parc Rougemont

À l'ouest du parc se trouve un terrain humide où vit une **colonie de grenouilles léopards**. Ce terrain serait jumelé au parc Rougemont.

PROPRIÉTAIRES ACTUELS : Dubo Électrique (terrain humide) ; **Ville de Montréal** (parc Rougemont).

Boisé du Village Olympique

PROPRIÉTAIRES ACTUELS : Ville de Montréal, Capreit Apartments, société située à Toronto, et **Les Développements Cité-Nature**.

Parc Bois-des-Pères

PROPRIÉTAIRES ACTUELS : Ville de Montréal, Corporation Syndics Apostoliques Frères Franciscains et Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Parc Francesca-Cabrini, parc Lady-Alys-Robi, parc du Boisé-Jean-Milot et parc Félix-Leclerc

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Ville de Montréal.



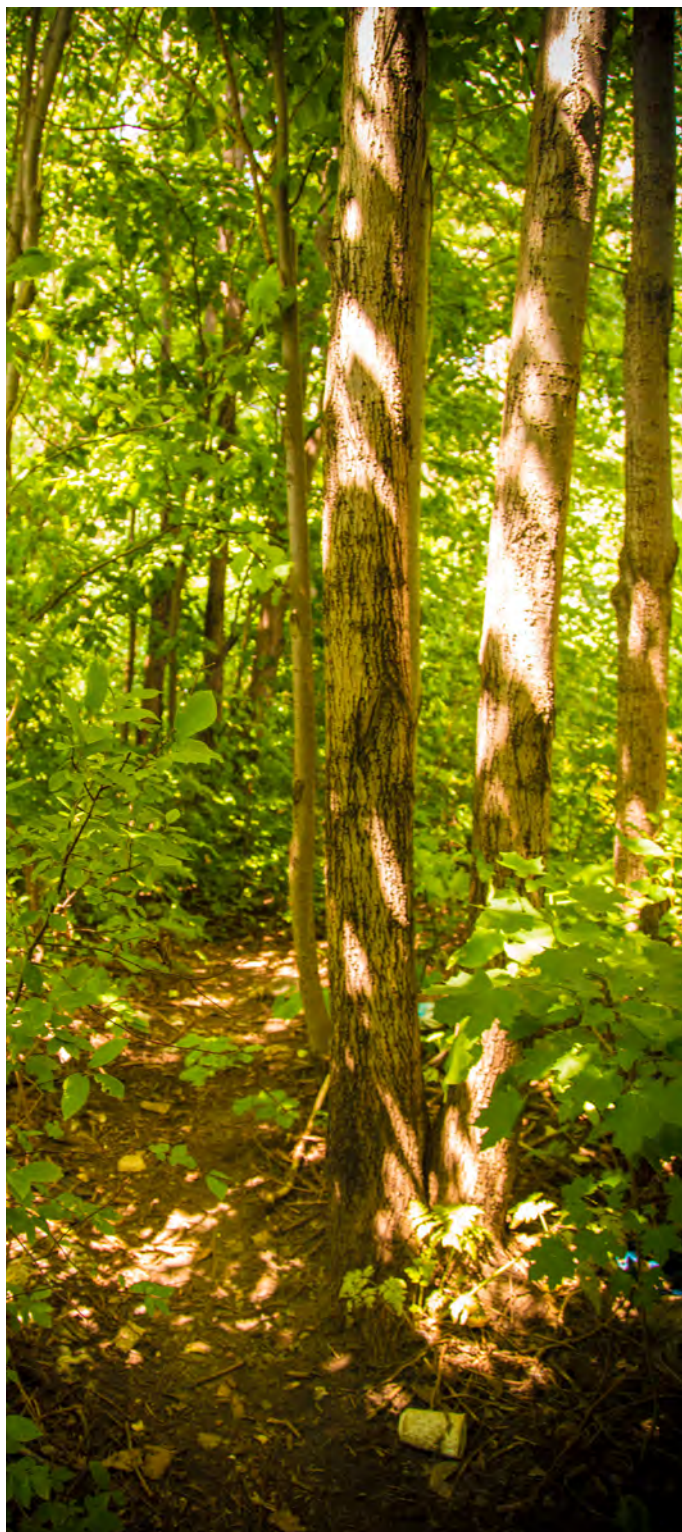
Cette aquarelle de Louise-Amélie Panet représente le territoire qui fut tout d'abord acquis par Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux en 1665. D'après les travaux de Gilles Cadieux, voici les autres propriétaires de ce lot : Pierre Truteau en 1702 et Zoe H. Grece ou Greece vers 1879.

Site du « *Combat de la Grange* » 25 Sept. 1775. – Au « *Ruisseau des Soeurs* » [Ruisseau de la Grande-Prairie], *Paroisse de la Longue-Pointe ; Ile de Montréal* (1839). Par Madame W. Berczy (née Panet). Album de Jacques Viger, page 272. Archives de la Ville de Montréal.³

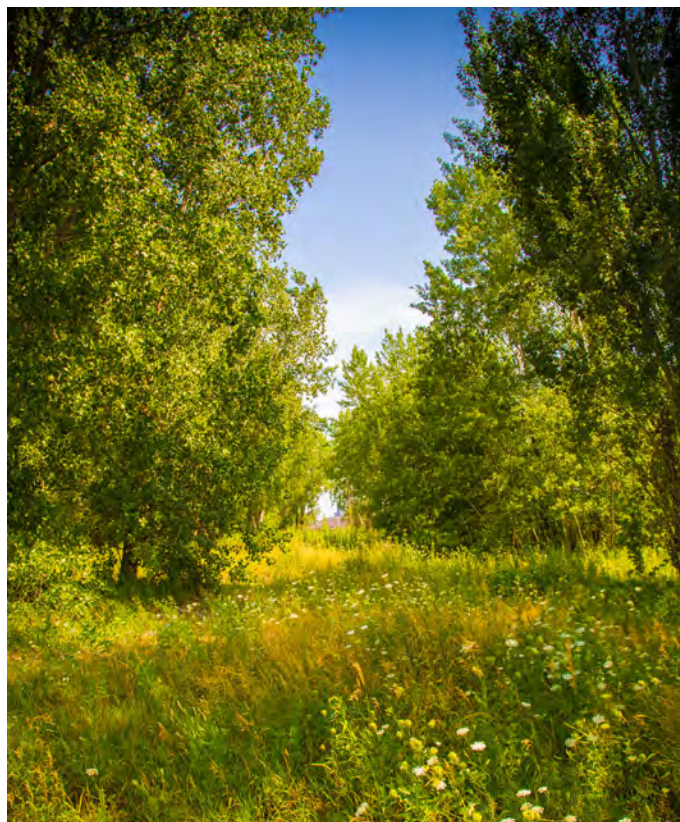
¹ Wikipedia (8 janvier 2019), « *Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux* », sur le site Wikipedia.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Joseph_d%27Ailleboust_des_Musseaux

² ILEAU (16 août 2018), « *Quel avenir pour les boisés du métro Assomption ?* », sur le site ILEAU.
<http://ileau.ca/actualite/2018/quel-avenir-pour-boises-metro-assomption>

³ François Plourde (4 juin 2018), « *Le ruisseau Molson au début de la colonisation de la Longue-Pointe, première partie* », sur le site Ruisseau Molson - Sur les traces d'un ruisseau disparu.
<https://ruisseaumolsonreferencess.blogspot.com/2018/06/le-ruisseau-molson-au-debut-de-la.html>



Peuplement de tilleuls d'Amérique au *Boisé-de-la-Grive*². Le système racinaire de ces repousses de souches est sûrement centenaire.



Le boisé nord du terrain de Ray-Mont Logistiques¹ avant sa destruction le 15 août 2018.



Photo: iStock

Épervier de Cooper, couleuvre rayée et renard roux



Photo: iStock



Photo: Brian Gratwicke / Flickr



Parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie (boisé Steinberg) : sentier menant vers une prairie humide. Cette dernière est d'ailleurs recensée par Canards Illimités Canada. La faune y est facilement observable : on note la présence de l'épervier de Cooper, de la couleuvre rayée, du renard roux et du dindon sauvage.

¹ Anciennement la friche boisée de la **Canadian Steel Foundries**. Cette dernière fut démolie en 2005. Certains secteurs de cette friche étaient boisés depuis plus de soixante ans.

² *Boisé du métro Assomption*.



Un grand plan directeur, divisé en 20 planches. Plusieurs propositions, dont une qui est récurrente : que le nouveau plan d'urbanisme du secteur **Assomption Sud** oblige l'industrie à se doter de toits verts pour contrer le réchauffement climatique. Aussi, nous croyons qu'il serait bénéfique pour la faune et la flore montréalaise de connecter le plus de boisés possibles, par exemple, il serait facile d'unir les deux boisés du parc Francesca-Cabrini par un biocorridor. Enfin, vous aimerions que des stations de vélos BIXI soient placées stratégiquement sur le parcours. Des bureaux de locations de voitures et de vélos électriques pourraient même inciter de grands voyages dans l'île de Montréal ! **Allez-y ! Parcourez ce merveilleux trajet du fleuve Saint-Laurent à la rivière des Prairies !**




Cartes détaillées de la proposition



Création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie



Voici **20 cartes détaillées** de la proposition, secteur par secteur : création d'un parc-nature dans *Assomption Sud* ; unification de boisés et friches, *Assomption Sud* et *Nord* ; création de liens de connectivité entre les secteurs *Assomption Sud* et *Nord*, quartiers Nouveau-Rosemont et Saint-Léonard ; puis jonction à Anjou-sur-le-Lac et le parc-nature Ruisseau-De Montigny. >>>



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Canalisation souterraine déjà existante drainant le ruisseau de la Grande-Prairie

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



Fond de carte avant-révisé, illustration et graphisme provenant de Google Earth

Le parc-nature au centre de la proposition

Entre la voie ferrée et la rue Hochelaga, nous proposons de sauver intégralement la friche parfois appelée *boisé Steinberg*. Nous y instaurerions le **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**. Sur ce terrain, Hydro-Québec projeterait d'y installer une centrale électrique. Au lieu de cela, nous proposons de le reverdir et de le revitaliser en plantant des espèces indigènes. Ce qui permettrait

d'augmenter la canopée. Nous en ferions le centre administratif d'interprétation, voire d'éducation et loisirs. Un bassin d'eau commémorerait aussi le ruisseau de jadis. Par ailleurs, le viaduc ferroviaire qui traverse Hochelaga pourrait être récupéré favorisant ainsi la connexion à *Assomption Nord*. Nous y voyons également un passage faunique.



LÉGENDE

- Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
- - - Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes
- - - Canalisation souterraine déjà existante drainant le ruisseau de la Grande-Prairie

- N Nouveaux éléments
- N Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

- N Parcs ou boisés existants
- N Éléments existants



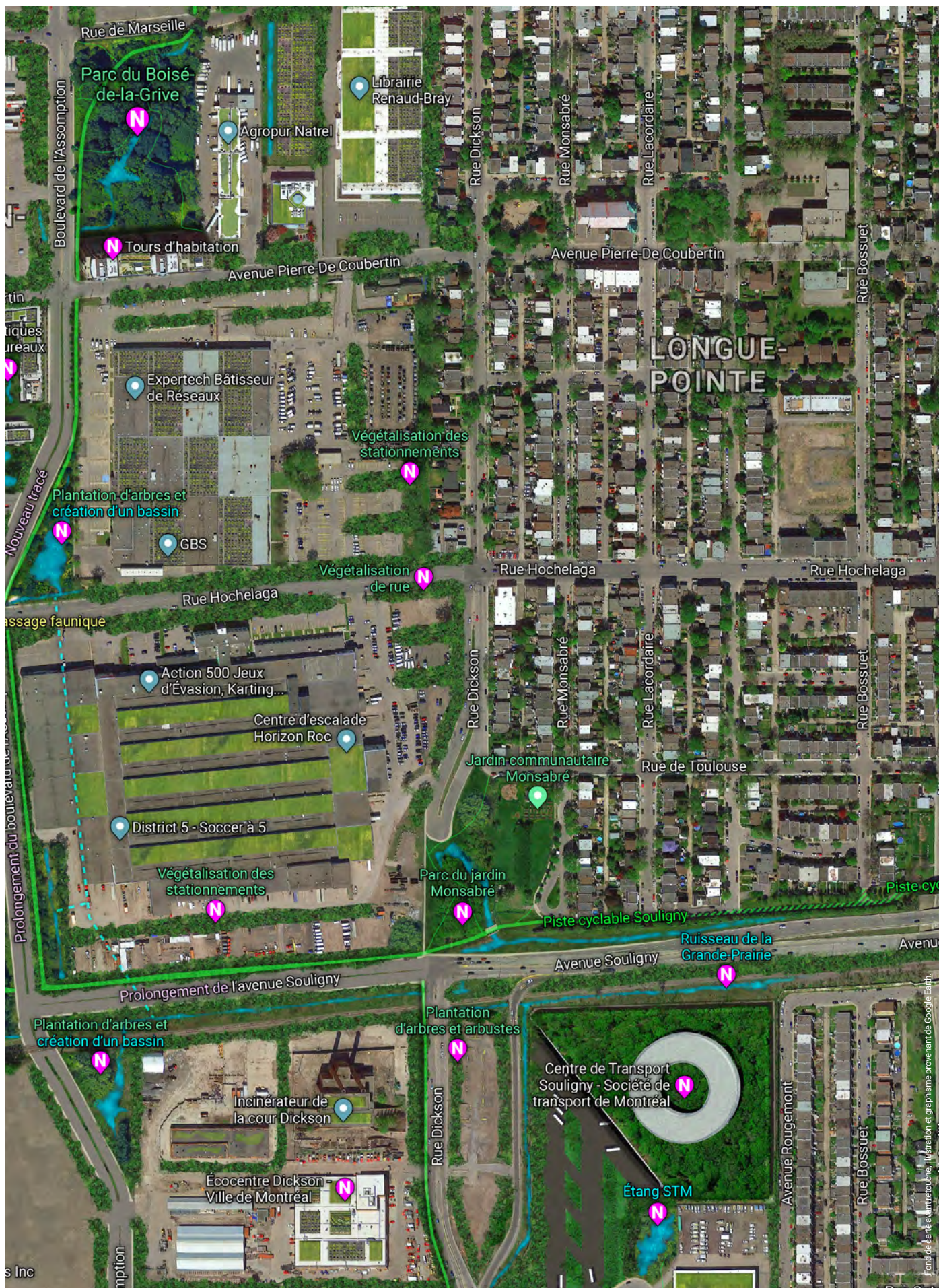
Désenclaver les quartiers

Il s'agit aussi de faire valoir le prolongement des pistes cyclables, notamment celle qui se trouve le long de Souigny. Ce qui permettrait de connecter en toute sécurité Hochelaga-Maisonneuve, Longue-Pointe à Guybourg et Tétreaultville. Autrement dit, une liaison entre la promenade Bellerive et les milieux naturels de Viauville.

Coup audacieux : la rue Dickson, au nord de Souigny pourrait devenir un

cul-de-sac. Ce qui déplacerait le transit vers le boulevard de l'Assomption et améliorerait la qualité de vie des habitants de la rue Dickson. Ce serait alors l'occasion d'agrandir les jardins communautaires Monsabré. Un parc pourrait également y être aménagé.

La STM qui souhaite installer un grand centre sur le terrain de la friche *Montreal Locomotive Works* pourra mettre en valeur un bâtiment de haut standard écologique et environnemental, tout en reboisant de son terrain au bénéfice des résidents de Guybourg.



LÉGENDE

- Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
- Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes
- Canalisation souterraine déjà existante drainant le ruisseau de la Grande-Prairie

- Nouveaux éléments
- Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

- Parcs ou boisés existants
- Éléments existants



Fond de carte © CartoDB, illustration et graphisme provenant de Google Earth.

SECTEUR ASSOMPTION NORD

Un immense système de fossés et bassins

S'il est nécessaire pour Hydro-Québec d'installer une centrale électrique dans le secteur Assomption, elle pourrait se situer sur la rue Pierre-de-Coubertin, tout près du centre de distribution Coca-Cola (en bas à droite). À proximité, des magasins d'alimentation pourraient voir le jour, ce qui comblerait un besoin criant dans ce secteur.



Le démantèlement de la voie ferrée du CN laisserait place ici aussi à des pistes cyclables connectant la rue Pierre-de-Coubertin, autant à l'ouest qu'à l'est. Ce qui permettrait de joindre le parc Maisonneuve.



Plusieurs terrains industriels sont dotés de grandes pelouses inutilisées. En les intégrant dans un système de fossés et de bassins d'écoulement des eaux, il serait possible de penser une réhabilitation d'un ruisseau et de végétaliser le secteur. On note la même chose du côté du Village Olympique, sur les immenses pelouses.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



Deux boisés à protéger impérativement

Dans *Assomption Nord*, deux pièces maîtresses devraient avoir une haute priorité de conservation et de revitalisation : le **parc du Boisé-de-la-Grive** et le **parc du Boisé-d'Ailleboust**. Sur l'échiquier de la carte, ils occupent des positions de chevaliers, entourés de tours de douze étages ! Si d'autres habitations doivent voir le jour dans ce secteur ou l'industriel tant à s'alléger, la présence de ces boisés serait alors


tout à fait cohérente et pertinente. Des tables à pique-nique pour les travailleurs et résidents pourraient y être aménagées.


Autour de la station de métro Assomption : pourquoi ne pas installer des toits végétalisés sur les centres de distribution et verdir davantage le parc stationnement ? La piste multifonctionnelle connecterait les deux boisés dans un déplacement de chevalier.





LÉGENDE


 Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes

 Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

 Nouveaux éléments

 Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

 Parcs ou boisés existants

 Éléments existants



NOUVEAU-ROSEMONT

Au cœur d'une mini-forêt ancestrale


Imaginons piétons et cyclistes traverser la rue Sherbrooke au moyen de feu de circulation *sur demande* et poursuivre le chemin sur une piste multifonction *sur demande* entre l'école Marguerite de Lajemmerais et le CHSLD Joseph-François-Rousselot pour rejoindre, via la place de Jumonville, le très célèbre **parc Bois-des-Pères**. Ce boisé magnifique est un vestige vivant de ce que fut la forêt montréalaise. Celui-ci

possède une biodiversité exceptionnelle. Une bonne partie a été rasée dans les années 1980. À cet endroit, il amorce aussi un virage vers l'est et entame sa montée en diagonale.


La connexion permettrait aussi de réactiver la coulée Dickson comme l'avait proposé le Comité écologique du Grand Montréal dans les années 2000. Des travaux avaient été entamés, mais il reste beaucoup à faire, car l'eau ne coule qu'au printemps.




LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions **existantes** : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments

-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants

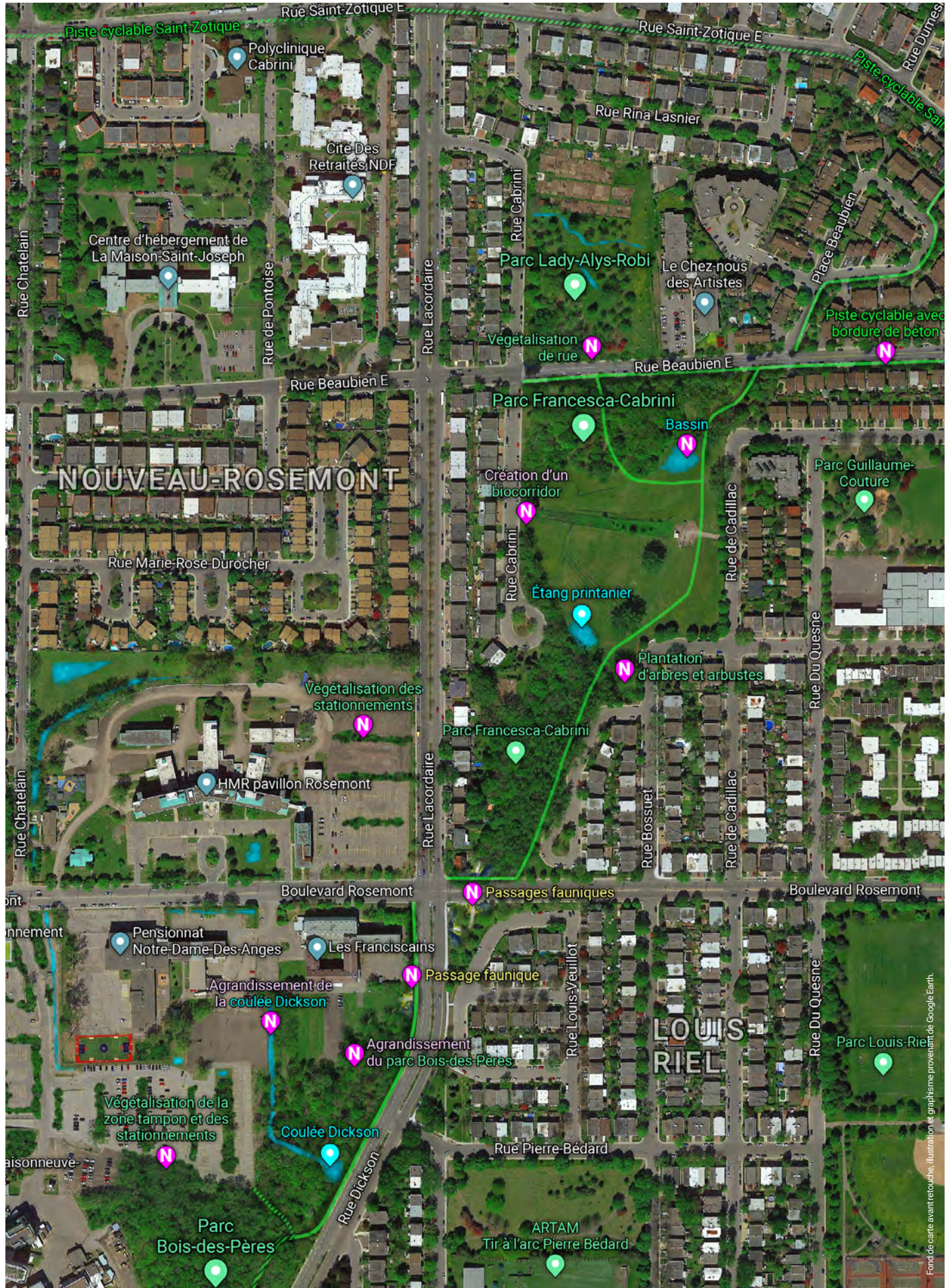
-  Éléments existants



Végétaliser les stationnements, faire connecter les parcs



Nous proposons de végétaliser les stationnements de l'**hôpital Maisonneuve-Rosemont**. De plus, nous suggérons que l'emplacement situé entre les stationnements et le **Bois-des-Pères** redevienne une véritable zone tampon végétalisée. Un stationnement étagé pourrait pallier le manque d'espace (voir page précédente), plutôt qu'un développement s'effectuant au détriment du **parc Bois-des-Pères**.



La piste multifonction arriverait à la croisée du boulevard Rosemont et de la rue Dickson où des passages fauniques et une traversée sécuritaire seraient aménagés. Là se trouve un boisé remarquable, semblable au **parc Bois-des-Pères**. Formé sur la même terrasse géologique, le **parc Francesca-Cabrini** est composé des mêmes essences que ce dernier. Presque aussi riche sur le plan de la biodiversité ! Le dénivelé permet d'aménager facilement des étangs ainsi qu'un biocorridor.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



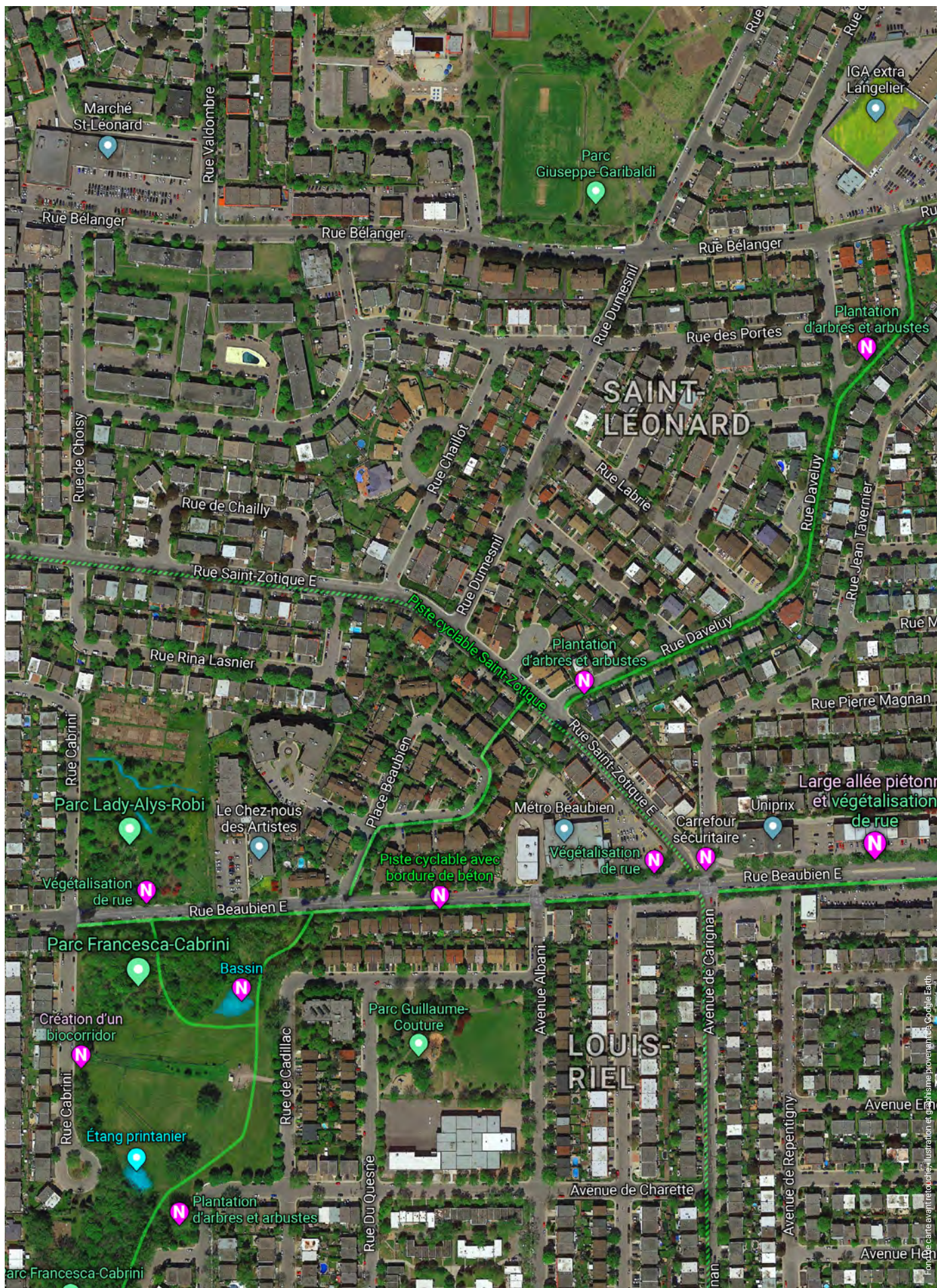
SAINT-LÉONARD

À travers un quartier résidentiel



Entre le **parc Francesca-Cabrini** et le **parc du Boisé-Jean-Milot** se trouve un quartier résidentiel de Saint-Léonard. Les rues ont été constituées dans la même diagonale que le ruisseau Grande-Prairie. C'est pour cela qu'elles n'adoptent pas le plan cartésien habituel. Cependant non seulement le modèle d'urbanisme n'a pas préservé beaucoup de milieux naturels, mais il n'a pas privilégié non plus l'aménagement de ruelles et de passages



piétonniers pour connecter les rues. Il a plutôt utilisé le plan arrondi des *banlieues-dortoirs* et ses impasses. Selon ce modèle, la Place-Beaubien devient un cul-de-sac pour la piste multifonction, si bien qu'il faudrait installer un passage entre deux maisons pour la poursuite du trajet. Ce qui n'est pas une mince affaire.



Enfin, puisque la rue Daveluy s'est établie sur le lit du ruisseau, nous suggérons de la végétaliser. C'est par celle-ci que notre piste poursuivrait sa route au nord, en direction du **parc du Boisé-Jean-Milot**.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



Source : Google Earth, illustration et diagramme provenant de Google Earth.

LOUIS-RIEL


La connexion au parc Félix-Leclerc



Non seulement la piste multifonction fait aboutir au **parc du Boisé-Jean-Milot**, mais elle croise également le **parc Félix-Leclerc**, qui lui connecte au cimetière Saint-François d'Assise. Ce sont de grands espaces verts avec peu de bâtiments. Ce qui constitue un autre grand couloir verdoyant entre les rues Sherbrooke et Bélanger.



La rue Bélanger sépare le **parc Félix-Leclerc** du **parc du Boisé-Jean-Milot**. Plusieurs citoyens – notamment le **Comité de Surveillance Louis-Riel** – souhaiteraient la fermeture de celle-ci afin de permettre l'annexion des deux parcs. Notons aussi la proposition de réfection complète de la rue Beaubien, à l'est de la rue Lacordaire. Une piste cyclable protégée par une bordure de béton, un élargissement des allées piétonnes et le verdissement global du territoire insuffleraient un panache à l'europpéenne à ce territoire à l'urbanisme douteux.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



Le travail acharné d'un comité citoyen !

Certains boisés rencontrés tout le long du chemin du **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie** ont bénéficié d'un appui de comités citoyens. C'est le cas entre autres du **Bois-des-Pères** et du **Boisé-Jean-Milot**. En ce qui concerne ce dernier, le Comité de Surveillance Louis-Riel fut très actif dans les dernières années, transformant cet ancien dépotoir de matériaux sec en un boisé protégé. S'il demeure pauvre en

biodiversité, sa préservation permet une revitalisation progressive.


Le **marais Molson** est un bon exemple d'une réhabilitation partielle du ruisseau Grande-Prairie. L'agrandissement du boisé pourrait être envisagé sur une friche du côté du Maxi. Ce qui aiderait la revitalisation. Par ailleurs, tous les grands stationnements seraient végétalisés ainsi que les toits des grandes surfaces. Le sentier actuel du boisé permet de poursuivre la route jusqu'à la rue Jean-Talon et l'avenue des Halles.




LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Nouvelles canalisations utilisant les drains des toits pour alimenter le marais Molson

 Nouveaux éléments

 Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

 Parcs ou boisés existants

 Éléments existants



Enjamber la métropolitaine !

La traversée en vélo ou à pied de l'autoroute 40 est problématique d'autant plus que le secteur des rues et boulevards Jean-Talon, des Halles et les Galeries d'Anjou constitue un royaume d'automobilistes. S'y déplacer à pied ou en vélo reste toujours un défi et peut être parfois dangereux.

Deux options s'offrent à nous. La première consiste à traverser la rue Jean-Talon Est par l'entremise d'un **système de feux de circulation adapté aux cyclistes et aux piétons** et d'aller prendre la bretelle de la rue du Champ-d'Eau où est aménagé un trottoir protégé d'un muret de ciment. La seconde consiste à prendre le boulevard des Galeries d'Anjou. Le trafic y est cependant très intense, il faudra donc y aménager une voie sécuritaire, protégée là aussi d'un muret.



LÉGENDE

- Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
- - - - - Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes
- - - - - Nouvelles canalisations utilisant les drains des toits pour alimenter le marais Molson
- N Nouveaux éléments
- Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.
- Parcs ou boisés existants
- Éléments existants



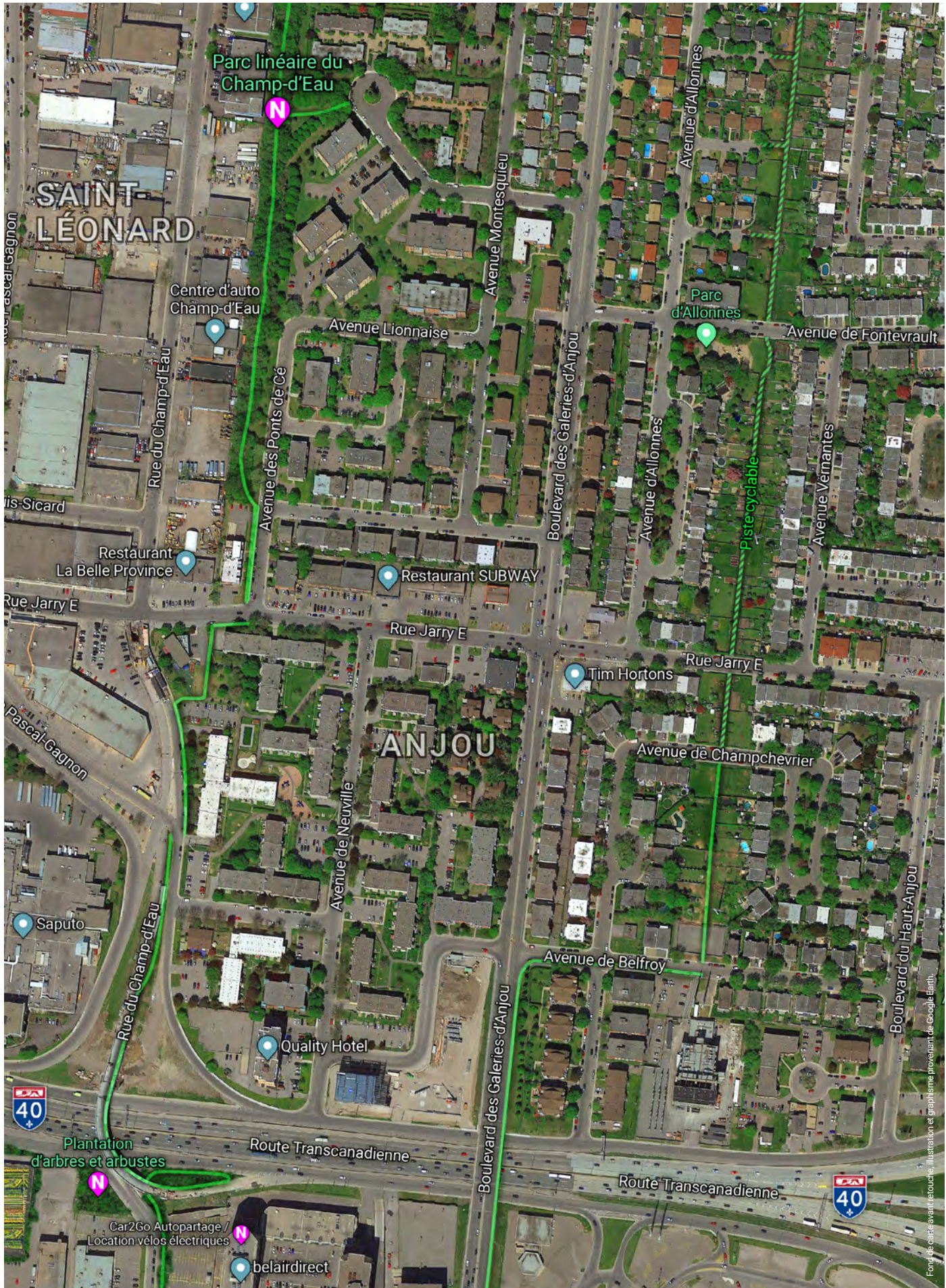
ANJOU

Se rapprocher d'un ruisseau vivant

Selon l'option choisie pour traverser l'autoroute 40, il existe deux sentiers pour se rendre à **Anjou-sur-le-Lac**. Si l'on choisit, la rue du Champ-d'Eau, il faut se rendre à l'avenue des Ponts de Cé, coin Jarry, où un talus végétalisé servant de zone tampon sépare les résidences du quartier industriel. Un sentier



linéaire pourrait être aménagé et officialisé.



Par contre, si l'on choisit de traverser l'obstacle métropolitain par le boulevard les Galeries d'Anjou, l'option consiste à prendre l'avenue de Belfroy et d'aller chercher la piste cyclable existante dans le corridor des pylônes électriques. Ce trajet conduit à la rue Bombardier et à **Anjou-sur-le-Lac**.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants

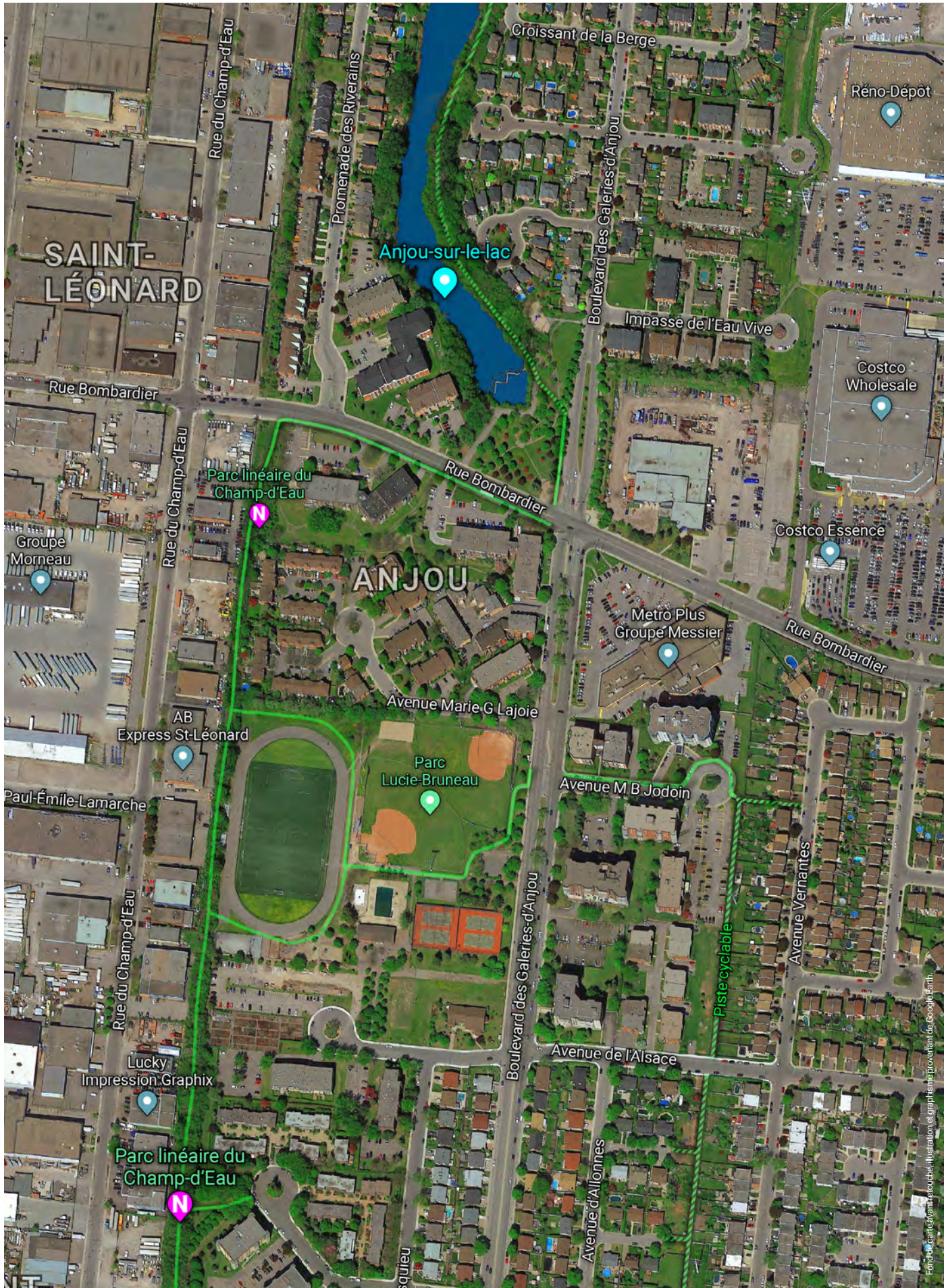


Anjou-sur-le-lac

Que l'on ait choisi l'une ou l'autre des options, les chemins conduisent à **Anjou-sur-le-lac**, rue Bombardier et boulevard les Galeries d'Anjou. L'avantage du sentier linéaire **du Champ-d'Eau**, c'est qu'il croise d'autres parcs dotés de terrains de jeu ou de pistes de course. La fin de son parcours aboutit à la rue Bombardier. Quant à la piste cyclable, elle se termine



actuellement à l'avenue M B Jodoin, mais pourrait bien être prolongée jusqu'à la rue Bombardier. Enfin, elle passe près du marché d'alimentation.



À ce point, une nouvelle aventure commence. Il faut prendre le sentier qui borde le bassin d'eau aménagé. Celui-ci alimente et draine le ruisseau De Montigny.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



Une approche innovante

Les berges du bassin prennent des airs de lac. On y rencontre souvent toute sorte d'espèces aviaires, dont le grand héron. Ce projet est un exemple à suivre. « Confrontée à des problèmes coûteux et récurrents d'inondations dans le secteur nord-ouest, **Ville d'Anjou** adoptait en 1977 une stratégie d'intervention axée sur la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales (4,5 ha). Ce lac a permis



de revaloriser le territoire adjacent, permettant de réaliser autour de ce nouvel atout une unité de voisinage autonome. »¹



Ainsi au lieu de remblayer le marécage pollué, on a préféré l'intégrer au contraire dans un système de gestion des eaux, alimentant en aval le ruisseau De Montigny. Puis on a laissé également les berges se végétaliser, plutôt que les laisser au sort du béton.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



¹ Ordre des urbanistes du Québec, « Anjou-sur-le-Lac : une approche innovante en matière de design urbain et de processus participatif », sur le site de l'Ordre des urbanistes du Québec. <https://www.ouq.qc.ca/50/projet.php?projet=42&fbclid=IwAR1ZgeQdQYtyR3aTLdlpKhCZJZB9wdpZpuiA1B07xM5Y4Uw3gAHeG9XZZQ>

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Une passerelle indispensable

Le sentier bordant le bassin d'Anjou aboutit à de grandes surfaces commerciales. Il faudrait, à cet endroit, aménager une piste multifonction nous menant au boulevard Henri-Bourassa. La traversée de ce dernier est également problématique. La circulation est dense et les voitures circulent à des vitesses dépassant les 60 km/h. Nous

croions que l'aménagement d'une passerelle rendrait le passage sécuritaire et permettrait de mieux faire connaître le **Parc nature du Ruisseau-De Montigny**. Un endroit absolument magnifique ! Un ruisseau naturel y coule abondamment et la présence de multiples espèces d'oiseaux aquatiques fait le bonheur des passants.



LÉGENDE

- Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
- - - Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

- Nouveaux éléments
- Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

- Parcs ou boisés existants
- Éléments existants



Parc-nature du Ruisseau-De Montigny


Dans le secteur du Cégep Marie-Victorin, l'un des méandres du ruisseau a connu un léger correctif lors de la construction de l'autoroute 25. Ce qui donne quelques espoirs et exemples vis-à-vis des constructions routières à venir dans Longue-Pointe. À la différence, que le ruisseau est sis sur des terrains plutôt institutionnels (Cégep et hôpital). Ce secteur pourrait être



par ailleurs reboisé davantage.

Aller à la rencontre du ruisseau De Montigny est sans doute la plus belle récompense que le marcheur ou le cycliste qui a entrepris ce périple puisse se donner. Parti de bon matin de la rue Notre-Dame, il peut prendre ici une pause bien méritée, observer la faune et la flore, se désaltérer et poursuivre sa route !



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.



-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants

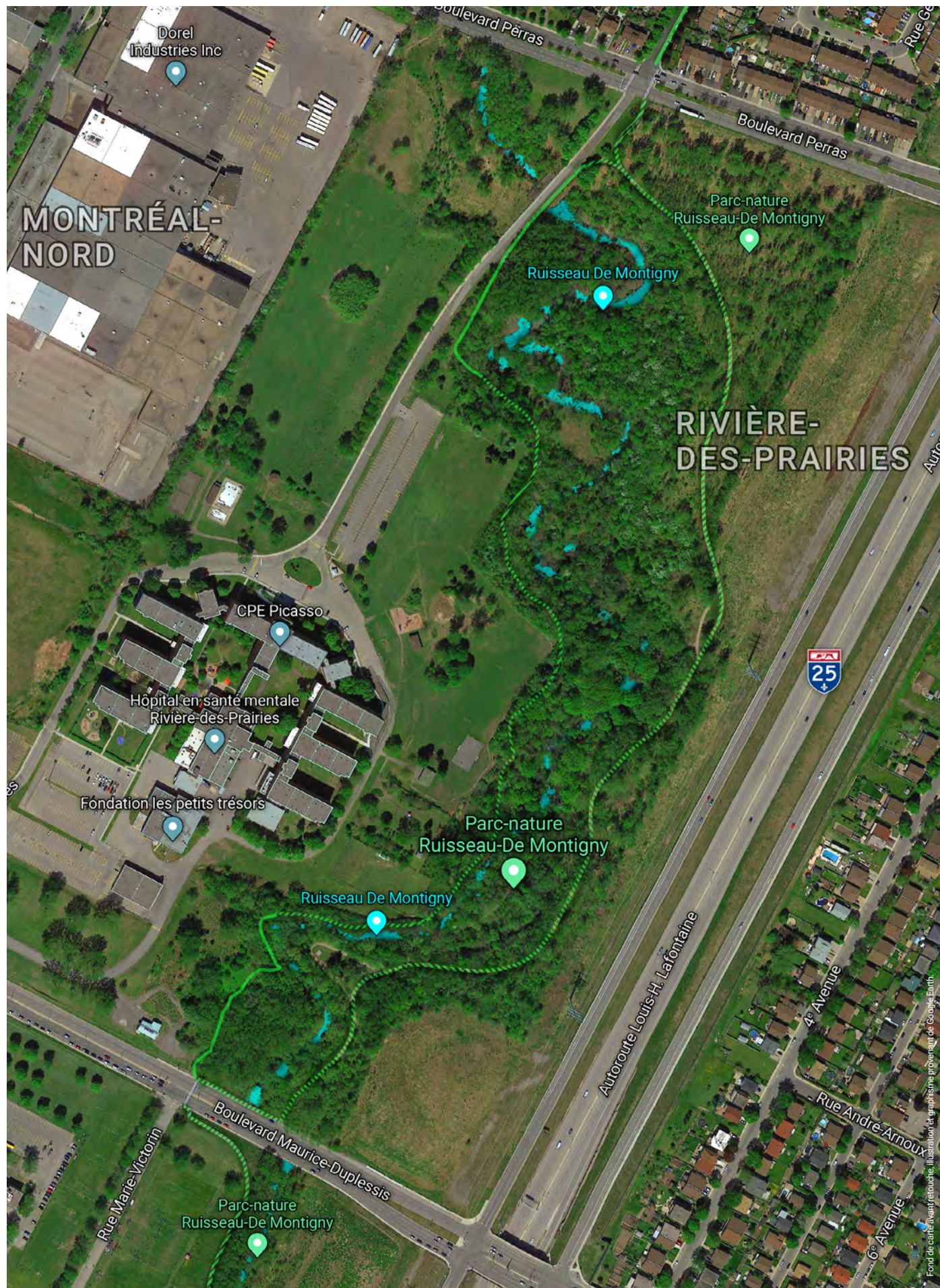


Photo de carte avant recherche, illustration et graphisme provenant de Google Earth.


Parc-nature de Ruisseau-De Montigny



Dans le secteur de l'hôpital Rivière-des-Prairies, un trésor attend le marcheur. Une cascade d'environ 3 mètres crée un mouvement continu. Dans le creux de la dépression, le marcheur est coupé du bruit de la ville. Les diverses photos de ce paysage sont à s'y méprendre : sommes-nous toujours en ville ?



Ainsi, il est proposé d'améliorer l'accès au sentier ouest, dont l'entrée est située sur le terrain de l'hôpital. Ce sentier mène à une plateforme d'observation où l'on voit les eaux chuter. Ainsi les deux flancs du ruisseau sont bordés de sentiers.



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



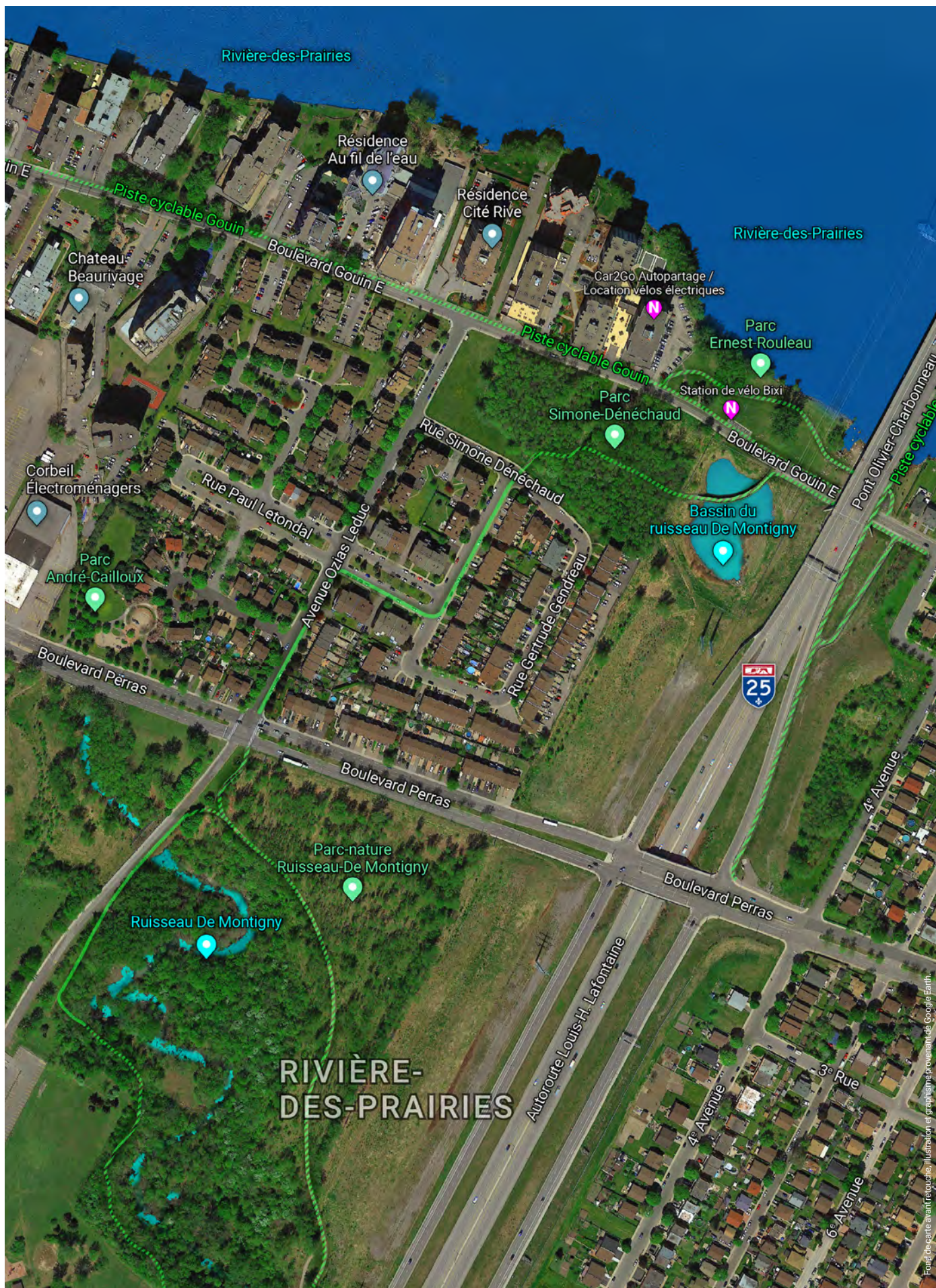
Fond de carte avant retouche, illustration et graphisme provenant de Google Earth.

RIVIÈRE DES PRAIRIES : DESTINATION FINALE

Les deux sentiers convergent au boulevard Perras, qu'il faut traverser. En suivant l'avenue Ozias-Leduc, le marcheur aboutit au parc Simone-Dénéchaud, où nous proposons d'y aménager efficacement un sentier qui se rend au bassin de rétention du ruisseau De Montigny. Celui-ci est curieusement fermé à la



circulation depuis plusieurs années, sans que l'on comprenne très bien les motivations.



Le bassin purifie par décantation les eaux du ruisseau avant qu'elles ne se jettent à la rivière. C'est dans le parc Ernest-Rouleau, aux abords du boulevard Gouin, que l'on peut observer l'eau se déverser dans l'immense plan d'eau. **L'aménagement du parc est magnifique.**



LÉGENDE

-  Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
-  Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes

-  Nouveaux éléments
-  Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

-  Parcs ou boisés existants
-  Éléments existants



Point de carte avant retouche. Illustration et graphisme provenant de Google Earth.



Lors de la soirée d'information de l'Office de consultation publique de Montréal, le 12 mars 2019, un scénario routier autour duquel s'articulerait l'écoparc industriel fut présenté à la population. Une grande et large bretelle s'étend et encercle les boisés et le milieu humide du **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie**. Ce scénario n'épargne pas la canopée, bien au contraire. Nous souhaitons suggérer ici **d'autres propositions** qui ont pour but **de préserver les milieux naturels**, de limiter l'impact environnemental et de relocaliser l'emprise autoroutière ainsi que les installations d'Hydro-Québec hors du parc-nature. Voici quelques propositions à étudier sérieusement.



LES AMIS DU PARC-NATURE

RUISSEAU-de-la-GRANDE-Prairie

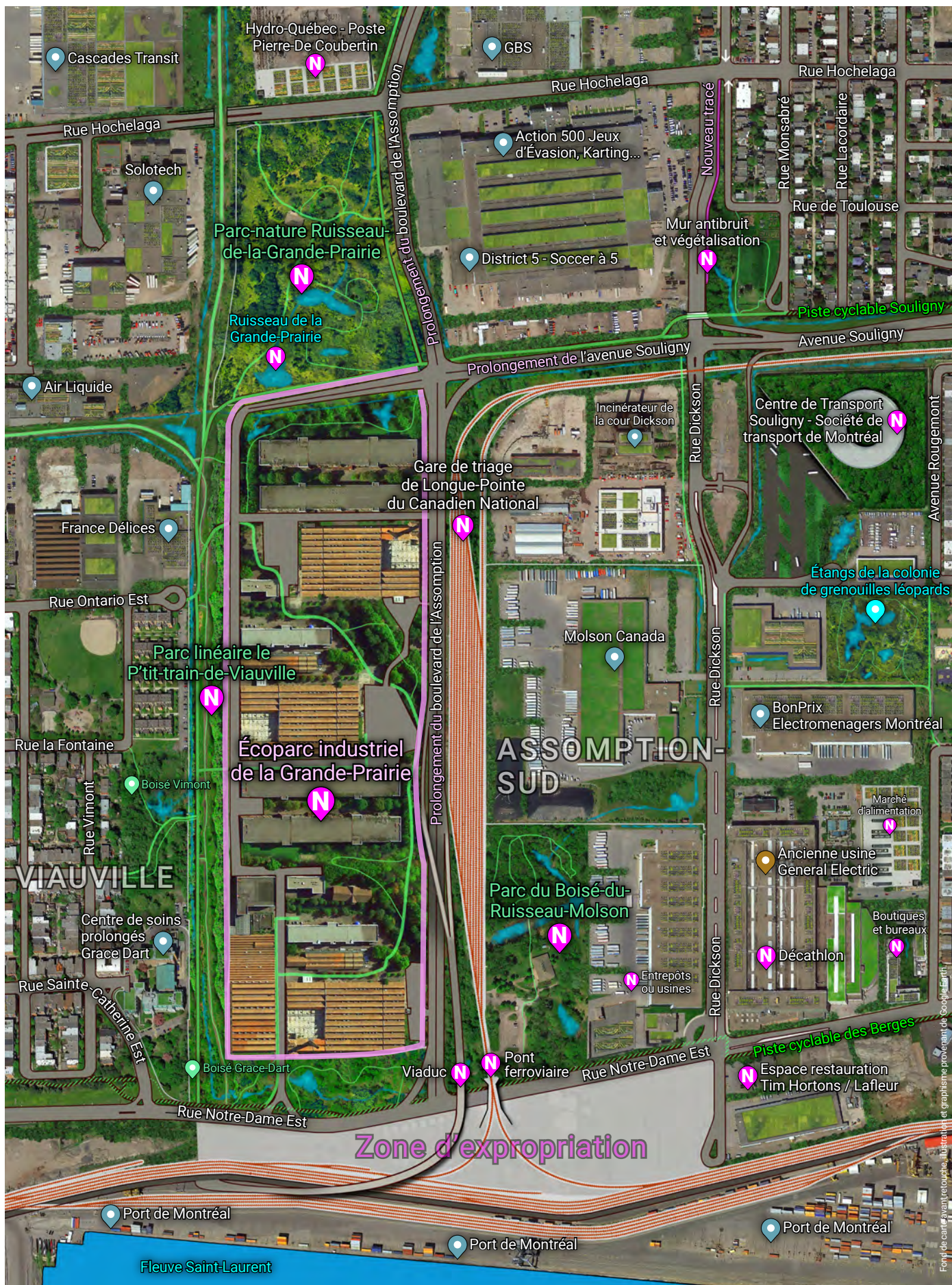


Reconfiguration centrale articulée autour de l'axe de prolongement du boulevard de l'Assomption. Et subdivision du terrain Ray-Mont Logistiques.

Scénario audacieux ! Celui-ci prévoit la relocalisation de l'emprise ferroviaire dans l'axe de prolongement (à l'est) du boulevard de l'Assomption. La desserte portuaire s'effectue également le long du boulevard. Cette stratégie vise à concentrer les nuisances dans un espace limité et regroupé. Il préserve les boisés et les milieux humides.

Il signifie cependant des expropriations.

Par ailleurs, non seulement ce scénario fait le pari de la vente du terrain de Ray-Mont Logistiques, mais également il souhaite sa subdivision en lots connectés par une voie locale. Ce qui permet d'effectuer du développement plus modeste à l'image du concept d'écoparc industriel. La rue Dickson est essentiellement maintenue, mais une nouvelle courbe lui est redessinée. S'y trouve un mur antibruit végétalisé. Puis l'on observe un sens unique au nord de la rue Hochelaga.



LÉGENDE

- Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
- - - - - Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes
- Zone du nouveau écoparc industriel de la Grande-Prairie

- Nouveaux éléments
- Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

- Parcs ou boisés existants
- Éléments existants



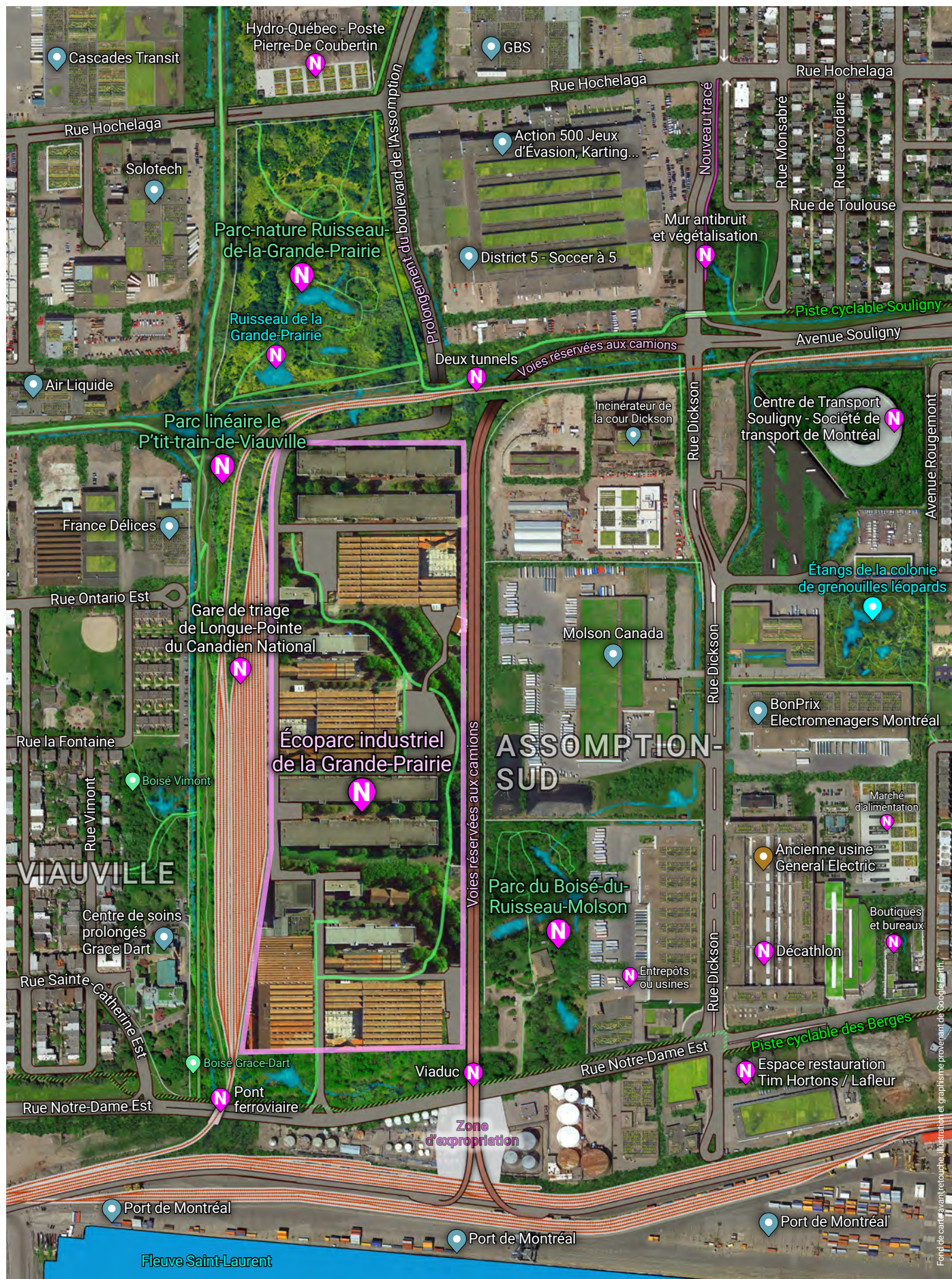
Fond de carte : avantretouche, illustration et graphisme provenant de Google Earth.

Quel est l'objectif du prolongement du boulevard de l'Assomption ?

Il existe un besoin criant d'aménager une voie au sud pour le camionnage portuaire. Pourquoi ne pas construire la desserte dans l'axe du boulevard de l'Assomption et d'y aménager des voies strictement réservées aux camions ? Nul besoin d'y ajouter un boulevard l'Assomption prolongé. Ce scénario évite du même coup l'établissement d'une bretelle. Le creusage de tunnels est envisagé à la croisée du chemin de fer. La cour de triage du CN demeure à la même

place (on y déplacerait au mieux une ou deux voies, plus à l'est).

Quant au boulevard de l'Assomption... Est-il besoin de le prolonger jusqu'à la rue Notre-Dame ? Quel est l'objectif de ce prolongement ? Au nord, il peut donc servir de voie de pénétration locale au terrain de Ray-Mont Logistiques, subdivisés en lots pour un développement d'entreprises de tailles modestes qui adhèrent au concept d'écoparc industriel. Ce scénario prévoit une fois de plus le maintien de la rue Dickson, avec une courbe redessinée. >>>



LÉGENDE

- Nouvelles pistes multifonctions : pistes cyclables et/ou piétonnes
- - - Pistes multifonctions existantes : pistes cyclables et/ou piétonnes
- Zone du nouveau écoparc industriel de la Grande-Prairie

- N Nouveaux éléments
- Plans d'eau existants. Tout le reste est un nouveau système de fossés et de bassins alimentant le futur ruisseau de la Grande-Prairie.

- Parcs ou boisés existants
- Éléments existants



CONCLUSION

Nous vivons à proximité d'un secteur industriel. Nous vivons également à proximité d'un biocorridor menacé, pourtant en devenir. La ville de Montréal souhaite relancer les activités économiques et industrielles dans **Assomption Sud** et au-delà ; elle désire en ce sens l'occupation des terrains vacants. Ces derniers ont pourtant pris une valeur inestimable au cours de ces années d'inoccupation. Ils ont contribué à augmenter la canopée, à réduire les îlots de chaleur et à végétaliser un quartier qui, à une autre époque, était hautement brun et toxique.

Depuis, les citoyens se sont approprié les lieux

L'occupation industrielle souhaitée par la ville est une **menace pour la végétalisation**. Toute annonce de nouvelles normes environnementales ou de nouveaux standards industriels est noble, mais n'a d'impact réel que si un reboisement et une revitalisation de la canopée y sont activement mis en place.

La cohérence de ce projet tient en quelques principes phares. Pour valoriser le secteur et miser sur son développement durable, harmonieux et intégré, il faut absolument prioriser le reboisement, et ce, même si celui-ci s'effectue dans un quartier industriel !

Pour revaloriser le **bassin versant de la Grande-Prairie** et créer ce corridor de connectivité écologique, il est donc impératif de protéger le terrain vacant et ses arbres, tant convoité par Hydro-Québec, au sud de la rue Hochelaga et au nord de l'emprise ferroviaire, de même que deux friches arbustives situées dans le secteur **Assomption Nord**. Cette protection appelle à la création d'un parc-nature.

En y aménageant le **parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie** au cœur même du quartier industriel du même nom (ou presque), une cohérence s'établirait entre les deux projets, voire entre ces deux secteurs d'activités. En somme, pour accomplir sa véritable destinée, l'écoparc industriel de la Grande-Prairie doit reboiser son parc, sa canopée. Sans cela, c'est le cœur même de son identité qui serait atteinte : la relance industrielle dite **Grande-Prairie** ne ferait plus de sens et devrait alors se choisir un autre toponyme : exemple, la **cité de la logistique** !

« Pas de Grande-Prairie
sans parc-nature et boisé. »



LES AMIS DU PARC-NATURE

RUISSEAU *de-la-*GRANDE *-Prairie*



Bibliographie

Par ordre d'apparition

Tassinari, Lamberto, « Entrevue intégrale : Lamberto Tassinari et l'eau ». Consulté le 8 février 2019.

<https://youtu.be/gL5UnPZyeRc?t=541>

Marchal, Mathias, « La nature qu'ossa donne ? », le 22 novembre 2018. Sur le site Journal Métro. Consulté le 25 novembre 2018.

<http://journalmetro.com/actualites/montreal/1937954/la-nature-quossa-donne/>

« Transcriptions de la séance d'information du 15 février 2017 », PPU Assomption Nord sur le site Office de consultation publique de Montréal. Consulté le 8 février 2019.

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P84/6.1_ocpm_17_02_15_ppu_lassomption.pdf

Gouvernement du Québec, « Corridor Écologique » (2008), sur le site Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Consulté le 25 novembre 2018.

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/glossaire-petit.htm#biodiversite>

« Connecter l'Est de la rivière au Fleuve », dans « l'infolettre », le 2 juin 2017, sur le site Interventions locales en environnement et aménagement urbain. Consulté le 25 novembre 2018.

[https://admin.courrielleur.com/editor_images/image_06cd8810/files/ileau%20metro\(1\).jpg](https://admin.courrielleur.com/editor_images/image_06cd8810/files/ileau%20metro(1).jpg)

Fortin, M.-J. Pierre, « Plan clé du tracé du sentier dans l'est du Montréal Métropolitain », sur le site Vélosentier Nord-Sud. Consulté le 8 février 2019.

<http://www.velosentiersud.com/>

Duhamel, Alain, « Pour la préservation d'un boisé dans l'est de Montréal », Le Devoir, le 8 juillet 1986.

Lacroix-Couture, Frédéric, « Environ 82% des ruisseaux disparus à Montréal », le 25 novembre 2016, sur le site Journal Métro. Consulté le 8 février 2018.

<https://journalmetro.com/actualites-outremont-mont-royal/1055893/environ-82-des-ruisseaux-disparus-a-montreal/>

« Parc-nature du Ruisseau-De Montigny » sur le site Wikipedia, Consulté le 8 février 2019.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc-nature_du_Ruisseau-De_Montigny

Monette, Pierre, Onon : ta'. Une histoire naturelle du Mont-Royal, Montréal, Boréal. 2012.

« Écoparc industriel de la Grande Prairie. Orientations préliminaires de développement », Assomption Sud – Longue-Pointe, sur le site Office de consultation publique de Montréal. Consulté le 25 novembre 2018.

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/1.3.1_assomption_orientationsocpm_20180622.pdf

Marceau, Julie, « Mercier-Hochelaga-Maisonneuve : la Cité de la logistique abandonnée pour un projet plus vert », le 25 avril 2018, sur le site Ici Radio-Canada. Consulté le 8 février 2019.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1097132/mercier-hochelaga-maisonneuve-cite-de-la-logistique-abandonnee-projet-plus-vert-port-montreal>

Transport Canada, « Le gouvernement du Canada investit dans le réseau routier de la Ville de Montréal adjacent au port de Montréal afin de faciliter le transport des marchandises canadiennes vers les marchés », Communiqué de presse (14 mai 2018), sur le site Transport Canada. Consulté le 25 novembre 2018.

<https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2018/05/le-gouvernement-du-canada-investit-dans-le-reseau-routier-de-la-ville-de-montreal-adjacent-au-port-de-montreal-afin-de-faciliter-le-transport-des-m.html>

Villeneuve, Jean-François, « Le boulevard de l'Assomption sera prolongé jusqu'au port de Montréal », le 14 mai 2018, sur le site Ici Radio-Canada. Consulté le 25 novembre 2018.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1100951/transport-marchandise-maritime-mercier-hochelaga-maisonneuve>

Lemieux, Nadia, « Des citoyens à la défense de deux boisés », 24 heures, le 3 septembre 2018.

« Des citoyens à la rescousse d'espaces verts de leur quartier », Mise à Jour Montréal, diffusé sur la chaîne MAtv, le 8 octobre 2018.

Boutin-Sweet, Marjolaine, « Étudions d'autres options pour le viaduc », Pétition, sur le site Marjolaine Boutin-Sweet NPD. Consulté le 8 février 2019.

<http://marjolaineboutinsweet.npd.ca/etudions-d-autres-options-pour-le-viaduc>

Hamel, Jérémy, « Le ruisseau Molson. Élaboration d'une proposition d'aménagement participative » Réhabilitation du ruisseau Molson, Présentation déposée sur le site Sauvons le ruisseau Molson. Consulter le 25 novembre 2018.

<https://ruisseaumolson.wordpress.com/proposition/>

« Rapport de consultation publique. Programme particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord », PPU Assomption Nord, le 10 mai 2017, sur le site Office de consultation publique de Montréal. Consulté le 25 novembre 2018.

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P84/rapport_final_ppu_assomption_nord.pdf

Nadeau Foresterie Urbaine, « Étude qualitative des arbres et du boisé », sur le site Office de consultation publique de Montréal. Consulté le 25 novembre 2018.

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P84/3.7_etude_qualitative_des_arbres_et_du_boise_2014_1.pdf

Caron, Steve, « Assomption Nord : inquiétudes autour d'un projet de condos en zone industrielle », le 4 octobre 2017, sur le site Journal Métro. Consulté le 8 février 2019.

<http://journalmetro.com/local/mercier-anjou/actualites/1207551/assomption-nord-inquietudes-autour-dun-projet-de-condos-en-zone-industrielle/>

« Boisés des pères », sur le site Comité Écologique du Grand Montréal. Consulté le 25 novembre 2018.

http://cegm.ca/boise_des_peres

Conseil régional Environnement Montréal, « Nouvelle vision pour Assomption Sud-Longue-Pointe », le 11 juillet 2018, sur le site Conseil régional Environnement Montréal. Consulté le 25 novembre 2018.

<http://cremtl.qc.ca/actualites/2018/nouvelle-vision-pour-assomption-sud-longue-pointe>

Marceau, Julie, « Montréalais, voici ce à quoi ressemblera votre compte de taxes en 2019 », le 8 novembre 2018, sur le site Ici Radio-Canada. Consulté en ligne le 25 novembre 2018.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1134685/budget-pti-montreal-2019-plante-dorais>

Rayfield, Bronwyn et al., « Les infrastructures vertes : un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le grand Montréal », novembre 2015, sur le site Fondation David Suzuki. Consulté le 8 février 2019.

<https://fr.davidsuzuki.org/wp-content/uploads/sites/3/2015/11/Infrastructures-vertes-outil-adaptation-changements-climatiques-Montre%CC%81al.pdf>

« L'Assomption en vert et bleu », le 12 avril 2018, sur le site Interventions Locales en Environnement et Aménagement Urbain. Consulté le 9 février 2019.

<http://ileau.ca/actualite/2018/l'assomption-en-vert-bleu>

« Disparités est-ouest : dossier spécial et reportages à Radio-Canada », sur le site Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'île-de-Montréal. Consulté le 8 février 2019.

<http://ciuss-estmtl.gouv.qc.ca/nouvelles/2016/disparites-est-ouest-dossier-special-et-reportages-a-radio-canada/>

Brassard, Dominic, « De l'ouest à l'est de Montréal, l'espérance de vie raccourcit de 9 ans », le 16 février 2016, sur le site Ici Radio-Canada. Consulté le 8 février 2019.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/765569/esperance-vie-est-montreal-ouest-ciuss-est-ile>

« Santé : le fossé persiste entre l'est et l'ouest de Montréal », Le 15-18, sur la chaîne Radio-Canada, sur le site Ici Radio-Canada. Consulté le 8 février 2019.

http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_15_18/2015-2016/chronique.asp?idChronique=395902

Hopskins, Henry W., « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga : from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », sur le site McGill Library. Consulté le 8 février 2019.

<https://www.mcgill.ca/library/find/maps/hopkins>

« Quel avenir pour les boisés du métro Assomption », sur le site Interventions Locales en Environnement et Aménagement. Consulté le 8 février 2019.

<http://ileau.ca/actualite/2018/quel-avenir-pour-boises-metro-assomption>

Panet, Louise-Amélie, « Site du Combat de la Grange', le 25 Sept. 1775, au ruisseau des Soeurs, Paroisse de la Longue-Pointe ; Ile de Montréal (1839) », Aquarelle, sur le site Ville de Montréal. Gestion des documents et Archives. Consulté le 8 février 2019.

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/viger/content/album/popalbum.php?id=273>

« Anjou-sur-le-Lac : une approche innovante en matière de design urbain et de processus participatif », sur le site de l'Ordre des urbanistes du Québec. Consulté le 8 février 2019.

<https://www.ouq.qc.ca/50/projet.php?projet=42&fbclid=IwAR1ZgeQdfQYtyR3aTLdIpKhCZJZB9wdpZpuiA1B07xM5Y4Uw3gAHcG9XZZO>

AUTRES BLOGUES ET SITES D'INTÉRÊT

« Sauvons les boisés qui restent dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve », Pétition mise en ligne par François Plourde, sur le site Avazz. Consulté le 8 février 2019.

<http://urlz.fr/7AR1>

Renard Frak (Plourde, François), « Ruisseau Molson – Sur les traces d'un ruisseau disparu ». Consulté le 25 novembre 2018.

<https://ruisseaumolsonreferences.blogspot.com/>

Renard Frak (Plourde, François), « Bassin versant du ruisseau Molson (de 1869 à aujourd'hui) », Carte interactive. Consulté le 9 février 2019.

<https://urlz.fr/8ken>

Renard Frak (Plourde, François), « Ruisseau Molson », sur le site Youtube. Consulté le 9 février 2019.

<https://www.youtube.com/c/renardfrak>

Renard Frak (Plourde, François), « Ruisseau Molson », sur le site Flickr, Consulté le 9 février 2019.

<https://www.flickr.com/photos/98433211@N05/>

Bourbeau, Julien, « Sauvons le ruisseau Molson ». Consulté le 25 novembre 2018.

<https://ruisseaumolson.wordpress.com/>

Bourbeau, Julien, « Le rêve de Lamberto », le 15 mars 2017, sur le site Revue Possibles. Consulté le 8 février 2019.

<http://redtac.org/possibles/2017/03/15/le-reve-de-lamberto/>

Perreault, Louis, « Sur la trace du renard : récit d'une exploration photographique du site des anciennes Canadian Steel Foundries », M.A., Université Concordia, Montréal, 2011, Consulté le 25 novembre 2018.

<https://spectrum.library.concordia.ca/36304/>

La pétition

SAUVONS LES BOISÉS!

Vis-à-vis de la coupe exagérée de tous les arbres qui se trouvaient sur le terrain de l'entrepreneur Ray-Mont Logistiques, la Coalition Sauvons le ruisseau Molson a créé une pétition afin de sauver et préserver les boisés résiduels menacés dans le secteur *Assomption Sud* et *Nord*. Pour que l'on cesse de massacrer les arbres ! En quatre mois, la pétition fut appuyée par plus de 2200 signataires. Le 4 décembre 2018 dernier, elle fut déposée au conseil municipal de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et depuis, d'autres signataires y ont ajouté leur voix. **La pétition en ligne** : <http://urlz.fr/7AR1>

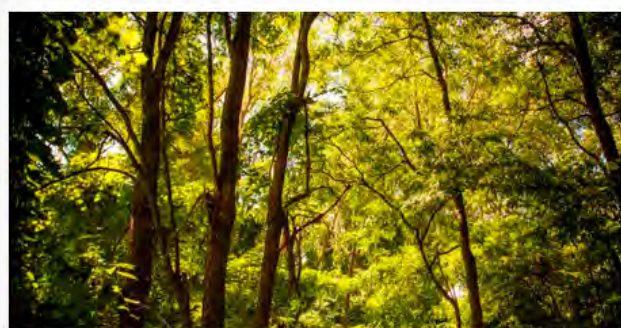
AVAAZ.ORG
Pétitions CITOYENNES

INSCRIPTION CONNEXION NOUS CONNAÎTRE AIDE

Le plus grand mouvement citoyen mondial en ligne pour le changement

CRÉER UNE PÉTITION

Sauvons les boisés qui restent dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve !



2 253

2 253 signatures. Atteignons 5 000

Créée par
François Plourde
6513, 44e Avenue
Montréal, Québec
H1T 2N9
Tél. : 514 281-8901

Destinataire:
**Arrondissement
Mercier-
Hochelaga-
Maisonneuve**

SIGNEZ CETTE PÉTITION

“ Sauvons les boisés qui restent dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve !

Indiquez votre adresse e-mail

Email

SIGNER >

Pour vous désinscrire ou modifier vos données à tout instant, écrivez à unsubscribe@avaaz.org, ou utilisez le lien disponible dans chaque e-mail. **Avaaz protégera vos informations personnelles** et ne partage jamais les données avec des tiers.

Cette pétition a été lancée par François P. et ne représente peut-être pas un positionnement d'Avaaz

Pourquoi c'est important

Après l'événement du 15 août 2018 - la **destruction des boisés** sur le terrain de Ray-Mont Logistiques (anciennement la friche boisée de la Canadian Steel Foundries, située dans le quadrilatère des rues Notre-Dame Est, Dickson, de la voie ferrée et du quartier Viauville) -, je crois qu'il est urgent d'agir et d'essayer de sauvegarder ce qui reste de boisé dans ce secteur. Je crée donc cette pétition, vous demandant de m'appuyer dans ma démarche pour changer le zonage de deux boisés du secteur L'Assomption. Ce poids démocratique que l'on se donnera servira à faire agir l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et la Ville de Montréal, pour faire protéger ces deux endroits magnifiques que je nomme le **boisé Beni Hana** (situé à côté des résidences Lux Gouverneur sur la rue Sherbrooke Est) et le **boisé du métro L'Assomption** (aussi nommé boisé de la rue Marseille, au coin du boulevard L'Assomption). Il faut aussi savoir qu'après consultation publique, en 2016, dans le cadre du Plan particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord, la proposition de ce PPU et le rapport de l'OCPM portent à penser qu'il ne resterait que 10 % du boisé du métro L'Assomption.

D'ailleurs, il existe un rapport sur la valeur des arbres de ce boisé, commandé par les promoteurs de ce terrain (Merlin Immobilier, Placement JMF et Groupe IBI-DAA). La firme qui a effectué la recherche en plein hiver 2014, Nadeau Foresterie Urbaine, n'a évalué que les arbres matures, en ne tenant pas compte des petits arbres, des arbustes, des vignes, de la flore et de la faune. Aucun biologiste n'y ayant participé, ce n'est pas un rapport qui évalue l'ensemble du boisé. Ce rapport est fortement teinté par le désir de ne garder dans le futur que quelques arbres. Le problème est que d'une part, c'est le seul rapport qui existe pour ce boisé, et que c'est la seule référence de l'arrondissement et de la Ville-centre.

Un nouveau rapport sur ce boisé devrait être effectué avec une vision bien plus large, en incluant de nouveaux critères tels que le pouvoir rafraîchissant, de purification de l'air et d'absorption de l'eau en cas de fortes pluies. Avec les canicules à répétition que nous avons vécues cet été, et que nous vivrons vraisemblablement dans les prochaines années, je crois que tout le monde est d'accord pour dire qu'un boisé en ville est plus que bienvenu. La preuve n'est plus à faire, dans les zones boisées de l'île de Montréal, il y fait beaucoup plus frais. Or, selon la façon de faire actuelle, on va raser ce boisé, qui contient un mélange d'espèces indigènes et exotiques, pour créer un parc au centre du terrain. Un petit rectangle d'arbres en rangée sur à peine 10 % de la superficie du terrain, avec des espèces en vogue qui sont exotiques, telles que l'érable de Norvège ou le chinois de ginkgo... C'est donc toujours cette mode de remplacer un boisé par un parc avec des arbres plantés en ligne bien droite, quelques bancs et un sentier en asphalte qui persiste. On est loin de l'atmosphère d'un boisé. Pourtant, ils existent, ces boisés, pourquoi ne les inclut-on pas dans le plan d'aménagement du futur quartier L'Assomption ?

DERNIERS SIGNATAIRES

- il y a 6 minutes  Noémie L., Canada
- il y a une heure  Blaise V., Canada
- il y a 2 heures  Lancelot L., Canada
- il y a 2 heures  Claude Q., Canada

En ce qui a trait au boisé Beni Hana, il est mature, c'est une ormaie d'environ quarante ans, mais n'ayant pas de statut, il a un avenir plus qu'incertain. Car le consortium Gouverneur a décidé de passer la machinerie et les matériaux pour la construction d'une tour pour personnes âgées au travers ce boisé, et ce, pendant près de deux ans, au lieu de passer par le boulevard L'Assomption. Cette décision discutable a déjà détruit la moitié du boisé. Enfin, plusieurs annonces ont été faites pour ce secteur (Hydro-Québec, STM), ce qui entrainera la construction de nouveaux édifices industriels. Pour ce qui est du domaine résidentiel, un grand nombre de travaux sont aussi prévus, et ce, adossés directement à l'industrie. C'est donc un nouveau quartier qui risque d'être très bruyant qui se dessine à grande vapeur.

Malheureusement, la manière de construire qui a actuellement cours n'a pas vraiment changé depuis le siècle dernier, selon le mode : on rase tout sur le terrain à construire, on érige et on termine en ne plantant que des espèces horticoles, souvent exotiques, sur une proportion infime du terrain. Cette manière de considérer les boisés date aussi du siècle dernier, la référence de ce qui doit être conservé par les ingénieurs forestiers urbains étant toujours l'érablière à caryer désignant la forêt ancestrale montréalaise, dont il ne reste que de petits vestiges épars partout sur l'île de Montréal... tout le reste a été coupé il y a bien longtemps.

J'inclus le boisé Beni Hana avec le boisé du métro L'Assomption dans la lutte pour la préservation des boisés du secteur L'Assomption car le **ruisseau de la Grande-Prairie (Molson)** y a déjà coulé. Ce qu'il est possible d'envisager par la préservation de ces boisés ? Quelque chose de plus large que la « simple » protection d'arbres :

- Le futur éco-parc pourrait se servir de l'ancien lit du ruisseau pour transporter l'eau de pluie et l'eau des toits des futurs immenses bâtiments industriels. Cela économiserait les infrastructures désuètes déjà en place. L'eau de la rue, l'eau de pluie qui est responsable d'un nombre grandissant de refoulements d'égout dans nos maisons. Cela est devenu tellement fréquent que les compagnies d'assurances songent à retirer l'avenant pour le refoulement d'égout. Les dégâts d'eau coûteront bientôt beaucoup plus cher à assurer. Séparer les eaux domestiques et les eaux de ruissellement est la solution du futur. Imaginons un système de fossés ayant son origine au boisé Beni Hana descendant jusqu'au boisé du métro L'Assomption, récoltant en route l'eau des toits. Au final, l'eau viendrait se reposer dans un bassin de décantation près du terrain de Ray-Mont Logistiques avant de se jeter dans le fleuve. La source de ces fossés pourrait même être la Coulée Dickson dans le Bois-des-Pères, un peu plus au nord. Là aussi le ruisseau Molson (de la Grande-Prairie) coulait jadis.

Il n'est pas fréquent d'écrire un aussi long texte pour une pétition. Mais exposer une idée, un concept n'est jamais simple.

On se donne le pouvoir d'avoir notre mot à dire pour ce mégaprojet ? On présentera cette pétition aux mairies de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal ? On sauve ces deux boisés ?

Pour plus d'infos :
<https://renardfrak.wixsite.com/changeonslemonde/>

Publiée Août 16, 2018

[Signalez cette page comme inappropriée](#)

 facebook	599	 email	38	 twitter	33
--	-----	---	----	---	----

Cliquer pour copier:

<https://secure.avaaz.org/fr/petition/>

COPIER

[Nous Connaitre](#)

[Protection des données et conditions d'utilisation](#)

[NOUVEAU](#)

[Contacter Avaaz](#)

Suivez Avaaz:



© AVAAZ.ORG 2018



Uncategorized



16:58 31 août 2018



By: [stevecaron2014](#)

Le Flambeau

Des citoyens de MHM veulent préserver leurs boisés



Commentaires



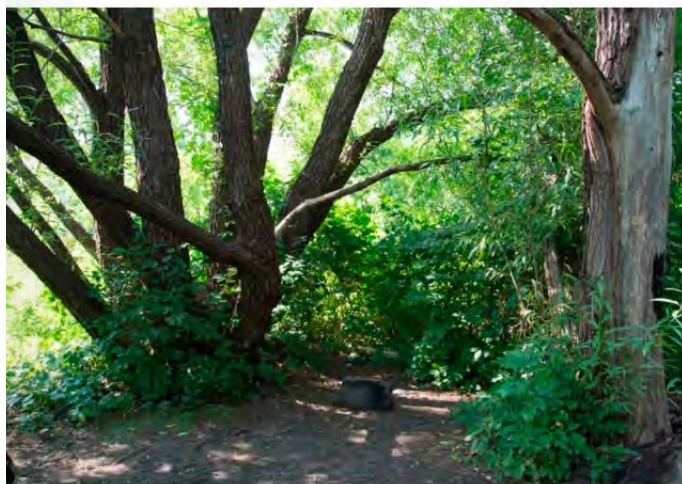
Photo: Steve Caron/Le Flambeau



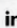
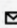

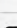
En plus du journal 24 h et de l'émission télé Mise À Jour Montréal, le journal Métro a aussi couvert la création de la pétition « *Sauvons les boisés qui restent dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve!* ». Extrait de l'article « *Des citoyens de MHM veulent préserver leurs boisés* », publié le 31 août 2018, disponible ici : <https://journalmetro.com/uncategorized/1764955/des-citoyens-de-mhm-veulent-preserver-leurs-boises/>

Dossier de presse

Réactions des médias à ce mémoire

Article détaillé sur le site de Ici Radio-Canada, le 20 février 2019. « Des citoyens veulent un corridor écologique du nord au sud de Montréal ». Suivi d'une entrevue radiophonique à l'émission 15-18 (voir plus loin). <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1154050/coalition-sauvons-ruisseau-molson-corridor-vert-nord-sud-ile>



Isabelle Montpetit      

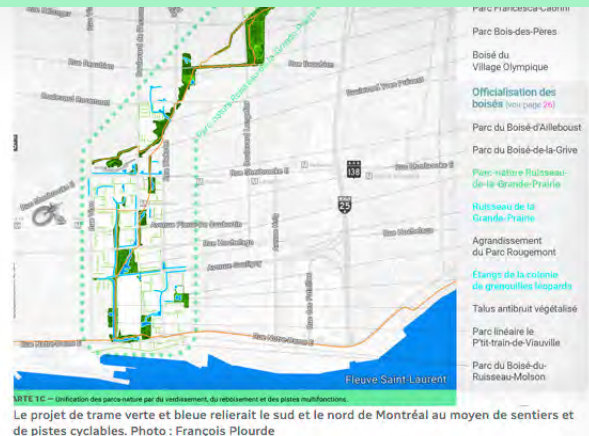
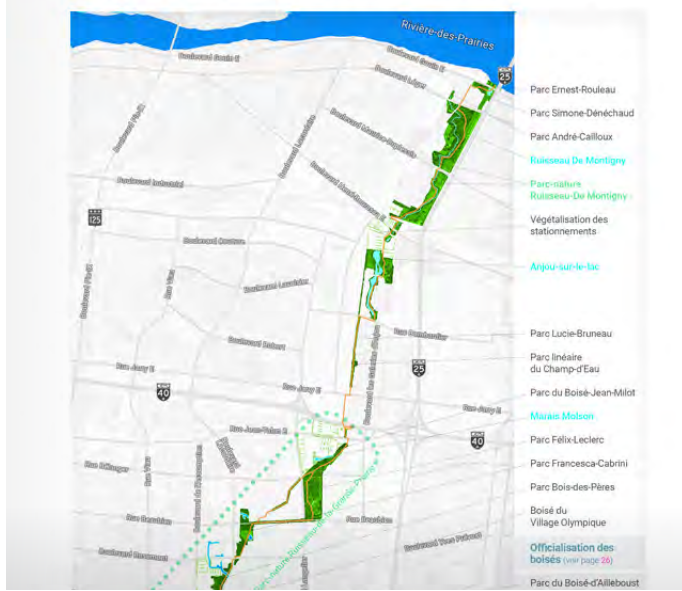
Des citoyens de l'est de Montréal souhaitent mettre plus de nature dans leur coin de ville. Ils proposent la création d'un corridor vert et bleu entre le port de Montréal, au sud, et la rivière des Prairies, au nord, le long duquel on pourrait se déplacer à pied ou à vélo.

Les membres de la Coalition Sauvons le ruisseau Molson souhaitent ainsi relier entre eux une quinzaine de lieux qui subsistent encore à l'état naturel entre le sud et le nord de l'île de Montréal.

Ils décrivent « un chapelet de parcs existants, de friches verdoyantes, de sentiers et de boisés situés sur le lit d'anciens ruisseaux » dans le mémoire qu'ils comptent déposer lors de la [consultation publique sur le secteur L'Assomption Sud-Longue-Pointe](#), qui commencera ses travaux le mois prochain.

Grâce à un système de fossés qui recueillerait les eaux de pluie, ils voudraient aussi faire renaître une partie du ruisseau Molson, qui coulait autrefois dans le territoire aujourd'hui occupé par les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Saint-Léonard et d'Anjou, et qui a été canalisé au siècle dernier pour rejoindre le réseau des égouts de la ville.

Si le projet voit le jour, un promeneur pourrait partir de la rue Notre-Dame, près de la rue Sainte-Catherine Est, et suivre le corridor jusqu'au parc Ernest-Rouleau, au bord de la rivière des Prairies.



« C'est quand même rare, des milieux naturels dans l'est de Montréal, et ça fait des décennies que des gens parlent de les protéger », souligne François Plourde, un des auteurs du mémoire.

M. Plourde s'est mis à s'intéresser à ces milieux lorsqu'il a découvert une résurgence du ruisseau Molson près de chez lui il y a quelques années. Il a par la suite cartographié le ruisseau à partir d'anciennes photos aériennes. Selon lui, on trouve encore des traces de son lit dans certains boisés.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) appuie cette initiative citoyenne. « C'est un travail immense qui a été fait par des citoyens bénévoles pour augmenter l'espace vert dans ce quartier qui manque un peu d'amour », indique Sophie Paradis, la directrice du programme pour le Québec et le Canada francophone du WWF.

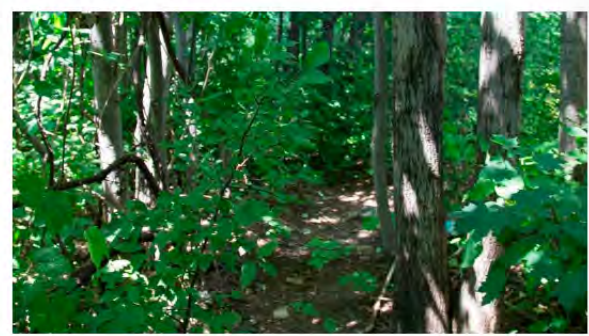
Elle souligne l'importance de ce type d'aménagement, qui permet aux villes d'améliorer leur résilience dans un contexte de dérèglement climatique.

Les milieux naturels nous rendent des services qui nous permettent de faire des économies, indique-t-elle.

En filtrant l'air et l'eau, en neutralisant les îlots de chaleur, ils jouent un « rôle écologique pour lequel nous n'avons pas besoin de payer, en tant que citoyens ou que municipalités », souligne-t-elle, ajoutant que la présence de ces milieux contribue aussi à faire augmenter la valeur des propriétés des alentours.

Elle souligne en particulier l'importance de restaurer les cours d'eau comme le ruisseau Molson qui, en recueillant les eaux de pluie, permettront de désengorger les égouts municipaux surchargés.

Parcours à obstacles



L'idée d'un corridor écologique est ambitieuse et ses initiateurs sont conscients qu'il leur faudra franchir de nombreux obstacles économiques et politiques avant de la voir se concrétiser.

D'abord, deux des milieux naturels visés sont des boisés qui appartiennent à des intérêts privés.

En décembre dernier, François Plourde a déposé une pétition de plus de 2000 signatures à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour demander la protection de ces deux boisés, situés respectivement en face de la station de métro L'Assomption et à côté des résidences Lux, rue Sherbrooke Est.

Or, ces deux milieux naturels se situent dans le secteur L'Assomption Nord, pour lequel une consultation publique a été tenue en 2017, a rappelé le maire de l'arrondissement, Pierre Lessard-Blais, lors du dépôt de la pétition, le 7 décembre.



« Même si on est très sensibles à l'importance des espaces verts à Montréal, même si à l'arrondissement ou à la ville-centre on travaille extrêmement fort pour atteindre le 10 % d'aires protégées sur l'île de Montréal – présentement on est aux deux tiers de cette cible-là – on est beaucoup plus bas que la moyenne canadienne des grandes villes. Mais le PPU [projet particulier d'urbanisme] Assomption Nord a été voté après une consultation qui a été faite en bonne et due forme. Ça nous met dans une drôle de situation quand des gens, deux ans plus tard, soulèvent un nouvel enjeu, aussi pertinent soit-il », a dit le maire, qui est membre de Projet Montréal.

En complément :

Une entrevue réalisée par Annie Desrochers avec François Plourde à l'émission [Le 15-18](#)

Un boisé convoité



Le boisé Steinberg, situé au sud de la rue Hochelaga et à l'ouest du boulevard de l'Assomption, pourrait héberger un nouveau poste d'Hydro-Québec ainsi qu'une bretelle reliant l'avenue Souigny et le boulevard de l'Assomption. Photo : François Plourde

Le boisé Steinberg, un autre terrain visé par le projet de corridor vert et bleu et situé dans L'Assomption Sud, recèle une prairie humide, selon des analyses de photos aériennes réalisées par l'OSBL de conservation Canards illimités. Ce type de marais se caractérise par le fait qu'il n'est inondé que pendant une courte période de la saison de croissance des plantes. Comme d'autres milieux humides, il peut accueillir un grand nombre d'espèces, ce qui plaide pour sa conservation.



Il existe une prairie humide (en orange) dans un boisé situé au sud de la rue Hochelaga, selon des analyses de photos aériennes. Photo : Canards illimités, MDDELCC

Ce terrain, situé au sud de la rue Hochelaga, appartient au ministère des Transports du Québec. Hydro-Québec souhaite l'acquérir pour y implanter un nouveau poste et une ligne d'électricité qui doit alimenter l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. La société d'État a l'intention d'y répertorier les espèces fauniques et floristiques qui y vivent, indique-t-on dans le document d'information préalable à la consultation sur L'Assomption Sud-Longue-Pointe, publié sur le site de l'OCPM.

implanter un nouveau poste et une ligne d'électricité qui doit alimenter l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. La société d'État a l'intention d'y répertorier les espèces fauniques et floristiques qui y vivent, indique-t-on dans le document d'information préalable à la consultation sur L'Assomption Sud-Longue-Pointe, publié sur le site de l'OCPM.



En pointillé : la Ville de Montréal, l'Administration portuaire et le ministère des Transports veulent prolonger le boulevard de l'Assomption et l'avenue Souigny pour faciliter l'accès des camions au port. Une boucle de ce tracé passerait dans le boisé Steinberg. Photo : Ville de Montréal

C'est également dans ce boisé que doit passer une bretelle qui permettra aux camions qui sortent du port de Montréal ou qui s'y rendent de passer de l'avenue Souigny au boulevard de L'Assomption. Le prolongement prévu de ces deux artères et la construction d'un viaduc à la sortie du port doivent soulager la circulation sur la rue Notre-Dame. Les auteurs du mémoire souhaitent que les véhicules passent plutôt par la rue Dickson, un peu plus à l'est, afin de réduire le bruit et la poussière dans le quartier Viauville.

D'autres terrains qui feraient partie du corridor écologique se situent dans le secteur L'Assomption Sud. Il s'agit entre autres de boisés situés le long des rues Vimont, Notre-Dame et Rougemont.

Voir large

Végétalisation de toits et de stationnements, aménagement d'étangs, ajout de feux de circulation, fermeture de rues, etc., la Coalition Sauvons le ruisseau Molson voit grand.

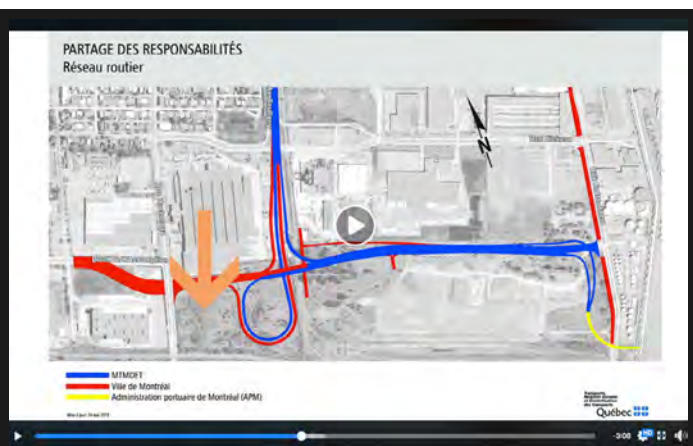
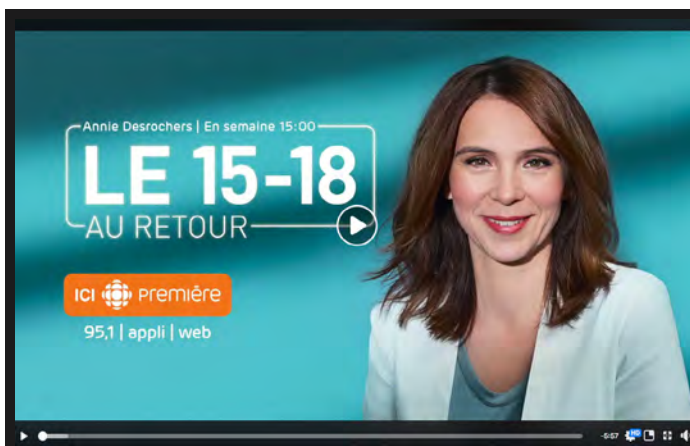
Elle invite d'ailleurs les commissaires à voir son projet dans une perspective large.

« Un boisé ou un petit espace vert du secteur Assomption Sud ou Nord qualifié faible en valeur écologique pour l'ingénieur forestier devient essentiel et prioritaire lorsqu'on appréhende le développement écologique du corridor naturel », écrivent les auteurs du mémoire.

« La réunification de boisés et friches isolés les uns des autres dans le territoire visé jouerait en quelque sorte le rôle de corridor naturel, écologique, en milieu urbain », poursuivent-ils, précisant que ce type d'aménagement permet aux animaux et aux plantes de voyager plus facilement d'un milieu à l'autre.

Les auteurs du mémoire sont bien conscients que leur projet dépasse largement le périmètre géographique de la consultation de l'OCPM.

Reste qu'une partie du corridor devra s'insérer dans la vision de l'administration Plante pour le secteur L'Assomption Sud-Longue-Pointe, c'est-à-dire la création d'un « écoparc industriel », afin d'y attirer des « entreprises innovantes » tout en respectant les principes du développement durable et sans nuire à la qualité de vie des résidents, comme l'explique le document produit par l'OCPM.



Entrevue radiophonique à l'émission 15-18 (Ici Radio-Canada), le 20 février 2019. L'animatrice Annie Desrochers s'entretient avec François Plourde au sujet du mémoire « Proposition de création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie », coécrit avec Julien Bourbeau. L'entrevue originale : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/le-15-18/episodes/427402/audio-fil-du-mercredi-20-fevrier-2019/3>. Pour une meilleure vulgarisation, voici l'entrevue avec un support visuel : https://youtu.be/V1_fEaNDN04